

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 13 février 1946

VOLUME XXXVII — No 36

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 RT, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: *Belair 3361

Rédaction: *Belair 2984

Gérant: *Belair 2239

L'O.N.U. espère terminer sa première réunion demain soir

Les deux associations de Bibliothécaires --- la nôtre et l'autre

En marge de l'"histoire véridique" de M. J.-A. Brunet — Confessionnalité et neutralité — Le principe de l'organisation autonome

Nos lecteurs ont pu prendre connaissance hier d'une communication du président de l'Association des Bibliothécaires du Québec ou Quebec Library Association, M. J.-A. Brunet, qui est en même temps bibliothécaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Cette prétendue mise au point, dont l'intention polémique éclatait dans le titre qu'il lui avait donnée — L'"histoire véridique" de l'Association des Bibliothécaires du Québec — visait évidemment notre récent article Comment se pose chez nous la question des bibliothèques, mais la Patrie l'avait résumée en page 22 la veille même du jour où nous la recevions de son auteur accompagnée d'une lettre où il demandait modestement au Devoir de la publier en première page. Pour ne pas être en reste de courtoisie, nous nous faisons un plaisir d'accorder à la communication de M. Brunet la publicité de la première page.

En intitulant sa communication "histoire véridique", M. Brunet donne clairement à entendre que le bref aperçu que nous avons donné de l'histoire et de l'organisation de la Quebec Library Association renfermait des inexactitudes ou des faussetés. Voyons quelles sont les rectifications qu'il a cru devoir apporter à nos avancés. Il affirme que les membres de l'association ne sont pas tous des diplômés de l'École de Bibliothéconomie de l'Université McGill. Cela ne nous paraît pas changer le fond de la question. Il tient à inclure le nom de feu Aegidius Fautoux parmi les fondateurs de l'association sans préciser quel rôle il a pu jouer dans cette fondation. Il affirme que les changements apportés à la constitution en 1944 étaient d'ordre purement administratif, mais il confirme des lignes suivantes notre assertion que l'organisation de la société est en train de se modifier par la création de deux sections — anglaise et française — et la création de deux postes de secrétaire de façon à assurer indéfiniment à l'élément anglais l'égalité de représentation et d'influence au conseil dans un corps qui doit représenter une province aux quatre cinquièmes française.

Où M. Brunet touche au noeud de la question, c'est quand il affirme que "les membres français de l'Association qui ont, non pas accepté, mais proposé ces changements, ne se faisaient pas illusion sur la portée de leurs démarches". Il resterait à voir si ces changements qu'ils ont officiellement proposés ne leur avaient pas d'abord été inspirés ou soufflés. Nous croyons savoir que les bibliothécaires de langue française étaient loin d'être unanimes sur la conduite à tenir et qu'il y en eut plusieurs qui refusèrent de pousser la bonne entente jusqu'à accepter pour un temps indéfini l'égalité entre l'élément majoritaire et l'élément minoritaire.

M. Brunet qualifie sans doute de "racontars" les renseignements que nous avons obtenus sur la question. S'il veut se rapporter aux procès-verbaux de l'association en date du 14 juin 1943, il trouvera des précisions intéressantes sur la genèse du mouvement de reconstitution de la société dont il réclame le mérite, notamment les lignes suivantes: "Mlle Toupin annonça que certains membres de la Q. L. A. étaient anxieux de former une association distincte pour les bibliothécaires de langue française. L'opinion du Conseil fut à l'effet que la division de la Q. L. A. en deux sections, française et anglaise, sous un exécutif conjoint serait plus désirable".

Les arguments que M. Brunet apporte pour préconiser la supériorité de l'association mixte sont bien plus intéressants encore que ses rectifications pour servir à l'histoire véridique. M. Brunet est apparemment un bon garçon qui ne sait pas se dérober quand on lui demande son concours. Il est tiraillé entre la confessionnalité et la neutralité. A la fois instituteur et bibliothécaire, il est en même temps membre d'une association catholique d'instituteurs et président d'une association neutre de bibliothécaires. Il a collaboré à la préparation du manifeste de l'École des Bibliothécaires de l'Université de Montréal qui préconise la confessionnalité des bibliothèques, il a même fait adopter par l'association mixte dont il est le président un mémoire qui suggère la multiplication des bibliothèques paroissiales pour les catholiques. C'est tout à son honneur. Il est assez étonnant de le voir ensuite chercher des arguments pour démontrer la supériorité d'une organisation professionnelle neutre des bibliothécaires.

M. Brunet invoque le désir de protéger contre l'isolement des catholiques de langue anglaise. Cela part évidemment d'un bon naturel. Il reste à voir si les intérêts religieux seront mieux servis par la participation de tous les catholiques à une association mixte et à une fédération

où ils se trouveront en minorité que par la création d'une association confessionnelle qui groupera la majorité d'entre eux qui sont de langue française. Si les catholiques de langue anglaise se trouvent trop nombreux pour se donner leur organisation bien à eux, rien ne les empêchera d'ailleurs de se former en section pour se rattacher à l'Association Canadienne des Bibliothèques Catholiques où ils ne se verront en minorité que du point de vue de la langue.

Le plus renversant des arguments de M. Brunet, c'est de soutenir que la neutralité d'une association professionnelle de bibliothécaires importe peu puisqu'elle n'a rien à voir à la règle interne des bibliothèques, encore moins dans celle d'un service provincial de bibliothèques. S'il avait poussé son raisonnement jusqu'au bout, il aurait pu en arriver à des conclusions assez imprévues. Pourquoi ne pas prétendre que les instituteurs n'ont rien à voir à l'éducation puisque c'est le Conseil de l'Instruction publique qui établit les programmes et les commissions qui administrent les écoles? Les bibliothécaires sont-ils des automatistes qui servent de la marchandise comme des commis de magasin? Pourquoi ne pas préconiser la fusion des associations d'instituteurs catholiques et protestants?

"Pour eux, dit M. Brunet, en parlant de lui-même et de ses collaborateurs un véritable patriote à tout intérêt à se mêler aux autres nationalités: il peut, de la sorte, connaître leurs idées et leurs projets, et est mieux placé pour faire valoir, à bon escient, nos droits et défendre nos prérogatives... Ils se font une idée différente du patriotisme".

Nous ne voudrions pas aller jusqu'à dire que la conception du patriotisme de M. Brunet diffère de la nôtre, mais nous avons sûrement une façon différente de comprendre l'organisation de nos forces. Nous admettons comme lui l'utilité des contacts et des relations avec les représentants d'autres nationalités, mais à la condition que ce soit sur un pied d'égalité et non sur un pied d'infériorité. Ce n'est pas l'isolationnisme qui a si malheureusement servi nos jours, mais l'autonomie bien comprise. Quand nous posséderons notre groupement bien à nous, nous pourrions traiter d'égal à égal avec les groupements similaires de langue anglaise. Quand nous ne constituerons qu'une dépendance d'un organisme de langue anglaise, nous en sommes réduits à réclamer de modestes concessions de la majorité ou à protester.

C'est une vérité d'expérience qui fait son chemin dans tous les domaines. Il y a déjà longtemps que la Chambre de Commerce s'est constituée aux côtés du Board of Trade. Les coopérateurs de langue française viennent de constituer le Conseil Canadien de la Coopération aux côtés de la Co-operative Union of Canada après avoir repoussé deux projets de fédération qui auraient réduit au néant dans un conseil national la représentation de nos puissantes caisses populaires et ensuite de toutes nos sociétés coopératives.

Cette autonomie, cette organisation distincte, s'impose encore bien plus dans le domaine culturel que dans le domaine économique. Il nous a fallu lutter assez longtemps et assez durement pour établir notre système d'enseignement bien à nous — français et catholique — pour nous mettre en garde contre toutes les tentatives d'infiltration. Notre système scolaire est confessionnel: il n'y a pas de raison pour que le puissant moyen d'éducation post-scolaire que constituent les bibliothèques ne le soit pas également. Si nos instituteurs doivent recevoir une formation pédagogique et professionnelle particulière pour répondre à leur mission, pourquoi n'en serait-il pas de même des bibliothécaires?

C'est ce qui nous a porté à établir une comparaison entre la Quebec Library Association et l'Association Canadienne des Bibliothèques Catholiques. Nous comprenons parfaitement que les bibliothécaires catholiques, les bibliothécaires de langue française, se soient enrôlés dans les rangs de la première quand il n'existait pas d'autre association professionnelle. Maintenant que cette lacune dans notre organisation culturelle a été comblée, la situation est changée du tout au tout. Nous estimons que l'Association Canadienne des Bibliothèques Catholiques est en mesure de répondre à tous les besoins de nos bibliothèques et de nos bibliothécaires, qu'elle est toute désignée pour se faire leur interprète autorisée, tandis que nos représentants à la Quebec Library Association, n'en déplaçant pas M. Brunet, ne peuvent nous rendre que des services fort secondaires.

Pierre VIGEANT

Bloc-notes

La Banque d'Epargne

Au cours de cette année, la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, pour lui donner son nom tout au long, quoique depuis fort longtemps les Montrealsiens aient pris l'habitude de la désigner simplement sous son nom abrégé de la Banque d'Epargne, célébrera son centenaire. Ça sera une date mémorable non seulement dans l'histoire de cette institution, mais dans l'histoire de la ville même de Montréal. Quand la Banque d'Epargne ouvrit ses premiers comptoirs, en 1846, cela répondait à un besoin, urgent, qui se faisait sentir depuis longtemps dans le peuple, surtout le petit peuple de la classe ouvrière. Celui-ci n'avait pas d'endroits où placer ses économies pour qu'elles fussent en sûreté et, au surplus, rapportassent des intérêts qui n'étaient pas à dédaigner, au taux de 3 pour cent, taux qui devait être maintenu pendant de très nombreux

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

La session provinciale sera brève, annoncent les observateurs québécois. Est-ce qu'on prédit depuis quinze ans, mais le mois de juin trouve nos députés encore sur le "parquet" de la Chambre.

On annonce que M. Isley va prêter un milliard et demi au Royaume-Uni, cent millions à la Hollande, soixante millions à la Chine, quelques autres centaines de millions ici et là. Les Etats-Unis, le pays le plus riche du monde, avec 140 millions d'habitants, discute et rediscute sur un prêt de trois milliards à l'Angleterre, mais notre gouvernement ne se laisse pas arrêter par si peu. Il est vrai que c'est Baptiste et non les ministres et députés qui paie la note.

Pourtant notre pays en est fort récompensé et considéré, à preuve le glorieux échec à l'O.N.U., où on choisit l'Australie, bénéficiaire du prêt-hail canadien, de préférence au Canada, comme membre conseil de sécurité. (A noter que notre "remplaçant" a eu la présidence dudit conseil). On nous a aussi refusé le secrétariat général de l'O.N.U. Nous n'avons pas eu à enregistrer d'autre échec, parce que nous n'avons pas osé demander autre chose.

La police montrealaise aura maintenant des femmes policières. Porteront-elles des rouleaux à pâte au lieu de la garette traditionnelle?

En quoi elles resteraient dans un rôle purement féminin.

Le Grincheux

12-11-46

L'un d'eux

Les anciens de Bourget auront ce soir leurs agapes annuelles. Belle tradition et que d'autres ne peuvent que leur envier.

Est-il plus agréable camaraderie que celle du collège et quel plaisir ont toujours à se retrouver ceux qui peuvent évoquer tant de souvenirs communs!

La fête aura cette année un caractère particulier. Elle constitue d'abord un hommage à l'un des vieux maîtres de la maison, le P. Forest.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement le P. Forest, mais nous savons que depuis cinquante ans il s'est tout entier dévoué à l'enseignement.

De ce demi-siècle, il a passé à Rigaud même les quatre cinquièmes. Il doit être là-bas la tradition vivante.

Il y a dans toutes nos maisons de ces témoins du passé. Il n'est pas un ancien des Trois-Rivières, par exemple, qui, voyant ce que l'on dit du P. Forest, ne songera à ce vénérable Père Richard qui, entré au collège le jour même de la fondation, n'en sortit que dans son cercueil, de si longues années après. Les anciens ont parlé de semblables souvenirs.

Le nom de ces maîtres peut ne pas beaucoup compter dans la grande histoire, il est inscrit au plus profond du cœur de leurs élèves.

En honorant le P. Forest, Bourget donne un bel exemple. Par delà le vénérable maître, l'hommage monte vers tant d'autres, d'hier et d'aujourd'hui, qui ont sacrifié à la formation de la jeunesse le meilleur de leur vie.

On songe trop rarement à les honorer publiquement. Ils n'en sont pas moins des bienfaiteurs publics, des bienfaiteurs d'autant plus estimables qu'ils ont travaillé dans l'ombre, qu'ils n'ont jamais cherché à tirer profit ou vanité de leur dévouement.

Nous demandons la permission de joindre notre hommage à celui des anciens de Bourget. Nous les félicitons de leur beau geste.

O. H.

L'impérialisme de Washington sur le continent — Le problème des personnes déplacées — Emeutes en Egypte et dans l'Inde

L'Organisation des Nations Unies voudrait terminer demain soir sa première assemblée générale, mais le Conseil de Sécurité n'a pas encore disposé de la plainte ukrainienne contre l'Angleterre au sujet de l'Indonésie, et il restera encore la plainte de la Syrie et du Liban contre la France et l'Angleterre. Le délégué égyptien a soumis une proposition de règlement au sujet de l'Indonésie; selon ce projet le Conseil recommanderait le retrait le plus tôt possible des troupes britanniques et demanderait un rapport sur le progrès des négociations entre Hollandais et Indonésiens.

Un comité de l'Assemblée a approuvé hier une association limitée de la Fédération américaine du Travail et de la Fédération mondiale des Unions ouvrières avec l'O.N.U. comme aviseurs sur les questions ouvrières. Le problème des personnes déplacées a donné lieu à un débat entre Madame Roosevelt et les délégués soviétiques. M. Vichinsky demandait l'interdiction de toute propagande contre les Nations Unies dans les camps de réfugiés, le contrôle de ces camps par l'O.N.U. et le rapatriement forcé et immédiat de tous les "criminels de guerre" qui se cachent dans ces camps.

Madame Roosevelt a attaqué ce projet comme restrictif des droits humains et des libertés. M. Vichinsky a dit que cela était nécessaire pour empêcher des "collaborateurs fascistes" de lancer un "appel à la trahison". Madame Roosevelt a demandé: Sommes-nous si faibles que nous devions interdire à des êtres humains de dire ce qu'ils voient et entendent, ce qu'ils pensent et croient? Ce débat résume bien le conflit qui oppose la démocratie occidentale à la "démocratie" soviétique. L'Assemblée a approuvé une enquête dans les camps de réfugiés, mais a rejeté les trois demandes russes.

Pendant que le délégué égyptien soumettait un projet de règlement pour disposer de la plainte ukrainienne, des étudiants égyptiens en sont venus aux prises avec la police au cours d'une manifestation contre l'Angleterre au Caire, à Alexandrie, à Zagazig et à Mansoura. Des rapports non officiels disent que ces bagarres ont fait neuf morts et un bon nombre de blessés. Les autorités anglaises ont aussi des difficultés à Calcutta; l'émotion y sévit depuis deux jours à la suite de la condamnation à sept ans de prison d'un musulman, officier dans l'armée nationale indienne pro-japonaise. Ces désordres ont fait à Calcutta 14 morts et 170 blessés, et se propagent à Bombay et à la Nouvelle-Delhi. La loi martiale a été proclamée et les troupes britanniques ont utilisé des chars d'assaut pour disperser les manifestants.

WASHINGTON DENONCE L'ARGENTINE

Le gouvernement de Washington a envoyé hier à dix-neuf républiques américaines un Livre Bleu où il accuse les dirigeants actuels de l'Argentine et leurs prédécesseurs depuis Pearl-Harbor, d'avoir en quelque sorte aidé l'effort de guerre allemand après la déclaration de guerre des Etats-Unis contre l'Allemagne, mais d'héberger encore des nazis influents, ce qui pourrait contribuer à un retour offensif de cette doctrine.

Ce mémoire de 131 pages est en préparation depuis 1943; il a été communiqué aux chefs des missions diplomatiques de toutes les républiques américaines à Washington, sauf aux représentants de l'Argentine, avec demande que le document soit communiqué aux ministères des Affaires étrangères de chacun de ces pays. Le secrétaire d'Etat espère manifestement par cette manœuvre influencer sur l'élection qui doit avoir lieu en Argentine le 24 février; on peut y voir aussi le début d'une offensive en vue de la réunion que doit tenir l'Union panaméricaine à Rio-de-Janeiro à la fin de mars.

Le Livre Bleu accuse les gouvernements argentins d'avoir permis aux Allemands d'ériger en Argentine une réplique complète de la structure économique qu'ils avaient établie en Allemagne pour les besoins de la guerre; le document ajoute que les Allemands possèdent encore aujourd'hui en Argentine l'organisation économique — industrielle, commerciale et agricole — dont ils ont besoin pour assurer les bases d'une reconstruction de la puissance d'agression du Reich pendant la période d'occupation du pays vaincu.

Voici quelques autres accusations portées dans ce document: 1o, Les militaristes, y compris M. Juan Peron, président actuel et candidat présidentiel aux prochaines élections, et le général Edelmir Farrell, ont collaboré à une politique pro-axite pendant la guerre; 2o, Ils ont conspiré pour créer un Etat totalitaire dans l'hémisphère occidentale et essayé de provoquer des révolutions fascistes au Brésil, au Chili, en Bolivie, au Paraguay et en Uruguay; 3o, Les méthodes de ce régime en Argentine même, et sa politique antialliée à l'étranger constituaient une violation flagrante des obligations panaméricaines, et formaient partie d'un vaste projet pour miner le système américain.

IMPERIALISME ET DEMOCRATIE

Les commentateurs admettent que le Livre Bleu a pour but de faire battre le régime Peron aux prochaines élections. Cet appel aux électeurs d'un pays étranger établit deux choses. D'abord qu'il s'agit d'une élection assez libre, car s'il s'agissait d'un plébiscite à la façon de ceux de Hitler ou de celui qui vient de tenir M. Staline, le résultat ne ferait pas de doute, et de plus la manœuvre de Washington serait peine perdue parce que dans un régime comme les dictatures naziste et communiste les électeurs n'auraient même pas connaissance des accusations portées. Mais ce qui est encore plus grave, c'est que la manœuvre de Washington, venant d'un grand pays et portée contre un Etat bien moins important, constitue un chantage peu compatible avec les dispositions de la Charte de l'Atlantique qui garantissait aux peuples la liberté de disposer d'eux-mêmes.

Washington veut faire battre le régime Peron-Farrell afin de pouvoir à la conférence panaméricaine

de mars, dominer la réunion de 21 républiques américaines et faire ratifier son projet de défense continentale. Un autre résultat escompté c'est que cette menace assaillira les 19 autres républiques et les contraindra à se rallier aux Etats-Unis. Dans l'éventualité où les élections argentines ne donneraient pas les résultats voulus par Washington, cette politique érigée, pour ne pas dire agressive, servirait à effrayer les autres Etats de l'Amérique latine, et Washington tenterait d'obtenir de l'Union panaméricaine l'exclusion de l'Argentine du traité de défense continentale. Des sénateurs étatsuniens estiment que le Livre Bleu est un pas vers la rupture des relations diplomatiques avec le présent gouvernement de Buenos-Aires.

Les gouvernements en Amérique latine ont souvent laissé à désirer du point de vue de la démocratie, mais si ces luttes et rivalités ont favorisé l'impérialisme économique des Etats-Unis elles ne le justifient pas, et justifient encore moins l'impérialisme militaire qui s'esquisse. Au lieu de travailler à la paix du continent, Washington pourrait bien obtenir un résultat opposé, au lieu de faire un bloc américain contre l'Argentine, il risque de provoquer une réaction contre les Etats-Unis.

L'accusation que les régimes de Buenos-Aires auraient tenté de susciter des révolutions dans d'autres pays de l'Amérique du Sud est maladroite, car si les Etats-Unis ont encouru si longtemps l'hostilité de l'Amérique latine, c'est justement pour des manœuvres de ce genre. Le Livre Bleu rappelle peut-être aux républiques américaines l'"agression" de 1903, alors que le gouvernement de Théodore Roosevelt a suscité clandestinement puis appuyé ouvertement et militairement une révolte de la province de Panama contre la Colombie, afin d'obtenir de la nouvelle république ainsi constituée les droits territoriaux nécessaires pour le creusement du canal de Panama. C'était une violation flagrante de la souveraineté colombienne, et l'Amérique latine en a longtemps gardé rancune à Washington.

LA PAILLE ET LA POUTRE

Si le cas de l'Argentine était isolé, il serait plus à propos de scruter ce qui s'y passe. Mais ce n'est qu'un exemple de la façon cavalière avec laquelle les champions de la liberté traitent les pays qui ont commis le "crime" de demeurer neutres dans la grande "croisade". Il a fallu l'équivalent d'un ultimatum des pays de l'Amérique latine pour faire entrer l'Argentine dans l'O.N.U. D'autres pays n'y ont été admis qu'après avoir accepté de déclarer la guerre contre l'Axe déjà virtuellement vaincu.

Samedi dernier l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution approuvant le boycott du gouvernement Franco, dont le crime a été d'avoir sauvé l'Espagne de l'anarchie et d'une persécution communiste dont le pays n'est pas encore remis. Les Cinq et quarante autres des Nations Unies ont voté cette résolution présentée par Panama; c'est même le délégué de la France, M. Bidault, qui a ouvert le débat contre le régime de Madrid. Seulement deux petits pays ont eu le courage de s'abstenir: le Salvador et le Nicaragua, et quatre délégations étaient absentes.

La dénonciation de Washington évoque un danger bien illusoire; des observateurs en Allemagne attestent que le nazisme y est bien mort; il n'avait jamais été accepté par une partie notable de la population; la majorité du peuple allemand ne s'y soumettait que par la terreur; les Alliés ne trouvent plus aucune trace de mouvement clandestin organisé. C'est chercher délibérément chicane à l'Argentine que de prétendre qu'elle héberge le noyau qui va ressusciter le nazisme allemand. Au contraire le plus grand danger qui menace l'Allemagne aujourd'hui c'est le communisme.

Dans les différends internationaux de l'heure, ce qui renforce la situation politique de la Russie, c'est que Moscou peut dénoncer les impérialismes d'Occident. Les Etats-Unis sont mieux placés sous ce rapport, mais si eux aussi veulent dominer une zone du monde avec des méthodes financières et politiques plus ou moins assimilables à celles des autres impérialismes, s'ils soulèvent contre eux des protestations, leur prestige en souffrira, de même que les principes qu'ils prétendent défendre.

En cherchant la petite bête et en essayant par des interventions peu démocratiques de renverser les gouvernements qui sont restés neutres ou qui ont manifesté peu d'enthousiasme pour la cause alliée, les démocraties d'Occident font le jeu du communisme, d'abord en l'aidant à abattre un certain nombre de ses adversaires les plus résolus, et en donnant l'occasion aux Soviétiques de crier bien fort contre des régimes d'ordre et d'autorité pour faire oublier la tyrannie et les persécutions qu'ils ont déchaînées sur une grande partie de l'Europe.

Justement une dépêche de Londres rapporte ce matin que parmi les délégués à l'Assemblée de l'O.N.U., il est rumeur que la Russie pourrait bien évoquer au Conseil de Sécurité les accusations que Washington vient de porter contre l'Argentine. L'ambassadeur soviétique à Londres, M. Feodor Gousev, a même soulevé la question de savoir si Washington possédait les informations qui ont servi de base au Livre Bleu, au moment où l'Argentine a été admise parmi les Nations Unies. La Belgique est l'un des sept pays qui ont voté contre l'admission de l'Argentine à San-Francisco, et un délégué belge a dit aujourd'hui que si la Russie pose le problème, il demandera lui-même pourquoi l'Argentine a été admise dans l'O.N.U.

Les Etats-Unis ont voté pour l'admission de l'Argentine. Ce sont eux qui seront sur la défensive au cas où la question serait soulevée au Conseil de Sécurité; si cela se produit, le gouvernement de Washington se sera placé lui-même dans une belle situation, pris entre son Livre Bleu et son vote de San-Francisco, entre la Russie et l'Amérique latine. — Paul SAURIOL

L'actualité

Variations atomiques

Musset, dans les stances de Rollo, s'écrit avec l'accent du désespoir, qu'il est venu, trop jeune dans un monde trop vieux. Depuis des siècles, les échos poétiques, la même plainte désespérée.

Ceux qui relisent le poème, en ces jours de bombe atomique, songent combien Musset était naïf, et qu'il aurait dû protester plutôt d'être venu trop vieux dans un monde trop jeune, qui jamais, depuis un siècle, n'a présenté un spectacle aussi fantastique. Car depuis Rollo, les mers sont sillonnées d'énormes navires, contre les vents et les tempêtes vomissant des nuages de fumée noire, sillonnant les océans les plus lointains. Des hommes volent dans les airs à des vitesses et des hauteurs vertigineuses dont les imaginations les plus échevelées de 1890 n'avaient même pas l'idée.

Puis le téléphone qui permet à des humains de converser d'un continent à l'autre, et la radio qui transmet dans les campagnes les plus reculées les concerts de Londres ou de Paris, et bientôt la télévision!

Bref, un monde irréel, invraisemblable, monstrueux, que couronne actuellement la bombe atomique, réédition combien grandiose de Prométhée allant dérober le feu du ciel. Des savants ont volé au Soleil, sa puissance cosmique, ils ont sondé de leurs armes électroniques, les astres errants. Et les inventions grandioses de Jules Verne semblent à côté de la réalité, des rêveries de collégiens studieux.

Et les hommes ayant découvert la bombe atomique, sa fabuleuse puissance d'explosion veulent "l'essayer". Car depuis la bombe de Hiroshima, l'animal humain n'a pas changé. Il est resté aussi imprudent, naïf et crédule qu'aux époques les plus reculées de l'histoire, avec la différence qu'on lui a mis entre les mains non plus un arc et des flèches, mais la foudre même de Jupiter.

Et quoi de plus naturel que de l'essayer, rien que pour voir... A peine la bombe atomique venait-elle de tuer 75.000 personnes, et d'en blesser 325.000 autres à Hiroshima, que des géophysiciens anglais ont songé à l'utiliser pour fondre la glace du pôle.

Le New York Times qui relate le fait, nous affirme sur la foi de deux

savants, que la calotte de glace arctique a une épaisseur de dix-huit cents pieds sur une surface de cinq millions de milles carrés. Or le savant allemand Wilhelm Meinardus a calculé que si l'on faisait fondre toute cette glace, le niveau des océans monterait de cent pieds. Un autre savant, sir Edgeworth David, homme prudent et conservateur, estime que l'eau ne monterait sur la machine ronde, que d'une cinquan-

(suite à la page deux)

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La fierté du cœur est l'attribut des honnêtes gens; la fierté des manières est celle des sots.

DUCLOS

DEMAIN:

Questions d'actualité — Le cinéma est-il une industrie? par l'abbé A. Vachet, spécialiste français

Avis de décès

BUMBRAY. — A Montréal, le 13 février 1946, à l'âge de 66 ans, est décédé l'honorable juge John, Edouard, Charles Bumbrey, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, époux de Marie-Louise Hervieux, demeurant à Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée, 1100, rue Saint-Jacques, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures; et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER. — A Montréal, le 12 février 1946, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Elzéar Gauthier, née Lamontagne (Eugénie). Les funérailles auront lieu vendredi, 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société coopérative des frais funéraires, 303, rue Sainte-Catherine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BEAUDOIN. — A Montréal, le 11, à 68 ans, Mme veuve Philias Beaudoin, née Clara Archambault.
BROSSEAU. — A Montréal, le 11, à 64 ans, Mme Roch Brosseau, née Flora Quinlan, 4688 Garfield.
CHARLAND. — A Montréal, le 11, à 43 ans, Georges Charland, fils de feu Joseph Charland et de feu Eugénie Charland.
CORMIER. — A Montréal, le 11, à 25 ans, Mme Conrad Cormier, née Marie Paquette.
CYR. — A Montréal, le 10, à 14 ans, Henri-Claude, fils d'Idelphonse Cyr et de Marie-Louise Elie.
GERMAIN. — A Laprairie, le 10, à 65 ans, Mme Raoul Germain, née Marie Gauthier.
LAMARCHE. — A Montréal, le 11, à 25 ans, Mme Maurice Laramée, née Pauline Girard.
LAVALLEE-SMITH. — A Montréal, le 11, Mme Elise Lavalée-Smith, née Françoise Beauchemin.
LAVIOLETTE. — A Montréal, le 11, à 65 ans, Albert, fils de feu Théophile Lavolette et de feu Marie-Louise Hotin.
MILLOT. — A Montréal, le 11, à 28 ans, Mme Adrien Milot, née Lucille Dussault, 1261 Panet.
QUINLAN. — A Gouville-du-Lac, le 11, à 53 ans, Adolphe-Robert, fils de feu James Quinlan et de feu Jeanne Laprairie.
SABOURIN. — A Rigaud, le 11, Adrien Sabourin, époux de feu Alice Lefebvre.
TURGEON. — A Québec, le 11, à 82 ans, Marie Naud dit LaBrie, veuve d'Elzéar Turgeon, mère d'Elzèbe Turgeon, de Montréal.
VAILLANCOURT. — A Montréal, le 11, à 81 ans, Dolphus Vaillancourt, époux de Florence Comte, 4589 Delormier.

A L'ETRANGER

Passadena, Calif., 8 fév. — A Passadena, à l'âge de 73 ans, est décédé le Dr Edwin Francis Gay, président du comité de recherches à la librairie Huntington Memorial. Il était aussi ancien doyen de l'école des diplômés en commerce de l'université Harvard. Il était surtout renommé pour ses études sur l'économie agricole anglaise durant les années dix-sept et dix-huit. Le Dr Gay était un économiste éminent ainsi qu'un historien très remarquable. En novembre 1919, le Dr Gay devint président du New York Evening Post qui appartenait alors à Thomas W. Lamont.
Londres, 8 fév. — A Londres, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Italia Conti, fondatrice de l'opéra-théâtre pour les enfants de Londres. Elle était la petite-nièce de Mme Catalani, chanteuse d'opéra renommée. Parmi ses élèves, on reconnaît Gertrude Lawrence, Noël Coward, Brian Aherne, Antonio Dolin, Adele Dixon, Margaret Lockwood et Freddie Bartholomew.
Ottawa, 8 fév. (A.P.) — A Ottawa, à l'âge de 50 ans, est décédé le vice-amiral George C. Jones, chef du comité naval canadien. L'amiral Jones passa trente et un ans au service de la marine canadienne et commanda des vaisseaux dès le tout début de la seconde guerre mondiale.
Chicago, 8 fév. — A Chicago, à l'âge de 70 ans, est décédé John W. O'Leary, banquier en vue de Chicago et industriel. M. O'Leary était président de l'American Enterprise Association, et fut aussi président de la Chambre de Commerce des Etats-Unis, de la Chicago Association of Commerce et de la National Metal Trades Association. Il était un des directeurs du Chicago and Great Western Railroad.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — FEMERCIEMENTS
Imprimés et gravés
Prix et spécimens sur demande
L'imprimerie Populaire Limitée
630 Notre-Dame-Est, Montréal
Tél. 521-3381

CALENDRIER

2e mois FEVRIER 28 jours
Demain: JEUDI 14 FEVRIER 1946
S. VALENTIN, martyr.
Lever du soleil, 7 h. 06.
Coucher du soleil, 5 h. 23.
Lever de la lune, 3 h. 38.
Coucher de la lune, 6 h. 34.
Nouvelle Lune, le 1 à 11 h. 43m. du soir.
Premier quartier, le 8 à 11 h. 25m. du soir.
Pleine Lune, le 15 à 11 h. 27m. du soir.
Dernier quartier, le 23 à 9 h. 36m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
N.L.	P.Q.	P.L.	Q.	Q.	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame-Est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press. L'Associated Press ou l'agence Reuters ainsi que toutes les informations locales que le "Devoir" publie sous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservées.
Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La semaine d'apostolat laïque à Hochelaga

Elle a été inaugurée dimanche dernier — La journée d'aujourd'hui dédiée aux mouvements d'action catholique — Mgr Valois présidera le forum ce soir

La semaine d'action catholique, organisée par le comité paroissial de la Nativité d'Hochelaga, a débuté dimanche dernier, et se terminera dimanche prochain, par une messe pontificale célébrée à 11 heures, par S. E. Mgr Gerald Berry, évêque de Peterborough, Ont. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Emile Legault, C.S.C.
Ce soir, Mgr Albert Valois, V.G., directeur diocésain d'action catholique, présidera le grand forum en la salle paroissiale.
Jeudi soir, M. J. Penverne prononcera une conférence en la salle de l'école Langevin, sur l'apostolat laïque.
Vendredi soir, Mgr Georges Chartier, P.A., prêchera l'heure sainte à 7 h. 30, en l'église de la Nativité.
Samedi, le R. P. Guy Laramée, aumônier militaire, sera le conférencier à la soirée dédiée aux vétérans. Cette semaine d'apostolat laïque

a été organisée par M. l'abbé Henri Delongchamps, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Richard Robert, aumônier du comité paroissial d'action catholique, ainsi que de M. J.-A. Bougie, président du comité.
Comme l'expliquait M. l'abbé Robert, le but des activités de la semaine est de faire prendre conscience aux paroissiens que le salut du prochain est la responsabilité de tous et que par ses exemples, ses prières et bonnes œuvres, le laïque doit pourvoir à son salut personnel de même qu'au salut des autres.
Les deux premières journées de la semaine ont été consacrées aux enfants. Dimanche dernier, le R. P. François Bérubé, S.S.S., professeur de philosophie au scolasticat des R.P. du St-Sacrement, a posé le problème de la foi et a dit la grandeur de la foi, la nécessité de l'apostolat laïque, dans les milieux chrétiens.

L'union rejette l'offre de la General Motors

Détroit, 13 (A.P.) — L'United Auto Workers (C.I.O.) a refusé, hier, une augmentation de \$0.185 l'heure offerte par General Motors et le vice-président de l'union, M. Walter P. Reuther, a dit au cours d'une conférence de presse que la grève peut durer deux autres mois si la compagnie n'accorde pas les demandes de l'union.
M. Reuther et les autres négociateurs de l'union ont quitté la séance de négociations en disant que "nous ne reviendrons pas tant que vous ne serez prêts à nous offrir 195".

Même si General Motors offre l'augmentation de 195 l'heure recommandée par le comité du président Truman, a dit M. Reuther, les grévistes ne retourneront pas au travail à moins que le contrat échue en décembre ne soit renouvelé.
C'est aujourd'hui la 85e journée de grève à ces usines et 175,000 hommes y sont inactifs.
Cette proposition de 185 de General Motors représente approximativement 16.5 p.c. des salaires actuels — est la première proposition faite par la compagnie depuis son offre de 135 faite en novembre dernier. La compagnie refuse une clause par laquelle elle devrait renvoyer des employés à la demande de l'union à cause de difficultés qu'ils pourraient avoir avec cette organisation.

Les voyageurs de commerce d'Outremont

La Section Lajoie (Outremont) de l'A. P. C. V. du Canada s'est donné, lors de sa première assemblée de 1946, tenue en janvier dernier, le conseil suivant: MM. René A. Charbonneau, rélu à la présidence; E.-C. Julien et Hubert Leclerc, élus respectivement 1er et 2e vice-présidents; Paul St-Laurent, rélu trésorier; Conrad Dumont, rélu secrétaire et nommé chef du secrétariat; Jean-F. Nadeau, rélu secrétaire-adjoint. Ont été choisis conseillers: MM. Marcel Couture, Adolphe Meunier, J.-M. Marsan, J.-H. Sauvé, Maurice-H. Brault, J.-A. Nadeau, J.-P. Lussier, Paul Héroux et J.-Albert Bellemare.
Les rapports du secrétaire et du trésorier ont démontré que l'Association progresse. Le programme pour 1946 prévoit une grande activité. Le recrutement s'intensifie et se confirme par de nombreuses adhésions. L'esprit d'association professionnelle s'affirme et s'impose.

Chez les anciens de St-Jean-Baptiste

Le 28 janvier dernier, avait lieu en l'Académie Saint-Jean-Baptiste, les élections générales afin de choisir les officiers des Anciens Elèves pour l'année 1946.
M. Jean-Léon Charbonneau a été élu président d'élection. On lui a adjoint M. Maurice Gaudry comme secrétaire. Des nominations ont été proposées pour remplir les différentes charges de l'amicale.
Voici le choix de l'assemblée. Aumônier, M. l'abbé Paul Godin; directeur, M. R. Jolicœur, C.S.V.; président, M. R. Viau; vice-présidents: MM. M.-R. Chéron, J.-A. Desrosiers; sec.-arch., M. L. Rouleau; sec.-corr., M. Paul Lefebvre; ass. sec.-corr., M. Léo Bonnevillie, C.S.V.; publiciste, M. Robert Allard; auditeur, M. Maurice Gaudry; conseillers: MM. Jean-Léon Charbonneau, R. Levert, Max Deslauriers, C.-E. Viau, François Bastien, Marcel Sanche; ex-président, M. Victor.

Nord-Sud

Les Opiniâtres

Sources

de Léo-Paul DESROSIERS de l'Académie canadienne-française.

Au comptoir: \$1.00, par la poste: \$1.10.

Toute bibliothèque de jeune doit posséder les livres de MICHELLE LE NORMAND

Autour de la maison nouvelle édition, 150 mille, \$1.25 l'exemplaire

La plus belle chose du monde roman, 96 mille, \$1.0 l'exemplaire

La maison aux phlox nouvelles, 76 mille, \$1.25 l'ex.

Par la poste: ajouter .10

SERVICE E LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'actualité

(suite de la première page)

laine de pieds. Et ce dernier nous met charitablement en garde contre toute expérience. Car le continent antarctique s'est enfoncé de 600 pieds, par suite de l'énorme pression de dix quadrillions de tonnes de glace, et que le poids enlevé, le dit continent rebondirait comme un bouchon, avec force tremblements de terre, bouleversements, cataclysmes, inondations, raz de marée, cyclones et autres spectacles impressionnants de la nature.
Comme on le voit, les savants sont en train de démanteler la terre comme ils le feraient d'un mécanisme compliqué, jusqu'au jour où, épuisé, ils s'écrouleront, et où ils précipiteront notre univers dans le chaos. Aussi que ne plantent-ils choeur comme les hommes de la machine à vapeur, dans sa chaudière, et laissant tourner la machine ronde comme elle l'entend, sans tous ces tracass.

13-11-46

Bloc-notes

(suite de la première page)

ses années par la suite. Lors de sa fondation, la Banque d'Epargne, parmi les promoteurs comptaient les citoyens les plus en vue de Montréal, reçut de l'aide, de l'encouragement et de l'appui de toutes parts. L'infatigable évêque que fut Mgr Ignace Bourget lui manifesta une sympathie marquée.
A l'occasion du centenaire de l'institution, ceux qui la dirigent aujourd'hui, à commencer par son président, M. Donald A. Hingston — le nom Hingston est depuis très longtemps associé à celui de la Banque d'Epargne — voudront sans doute rappeler sous la forme imprimée, quand ça ne serait que dans une plaquette commémorative de quelques vingtaines de pages, les choses d'un passé dont il leur sied d'être fiers.

L'année même de son centenaire, et il est fort heureux que cela se produise ainsi, la Banque d'Epargne, dont l'assemblée annuelle des actionnaires vient d'avoir lieu, présente un bilan de grande prospérité. Selon l'exposé qu'en a fait le directeur général, M. Taggart T. Smyth, le total des épargnes, soit précédemment de plus de \$110,000,000 et son actif s'élevait à \$118,864,931 et sa réserve s'est augmentée de \$250,000 au cours du dernier exercice et atteint le total de \$3,750,000. Les valeurs en portefeuille sont des titres de l'Etat fédéral, des titres des provinces, des titres municipaux et scolaires: \$96,000,000; des titres divers: \$6,200,000.

Le portefeuille, avec l'encaisse forme un ensemble de \$110,000,000, soit presque l'équivalent de la totalité de l'actif. Du point de vue liquidité, il n'y a probablement pas au monde une seule institution de banque qui soit dans une meilleure situation.
C'est dire que la Banque d'Epargne, vieille de cent ans ou presque, ne souffre pas de sénilité et de décrépitude. Elle est encore capable de rendre les mêmes services, avec des garanties accrues, qu'elle a rendus dans le passé. Et l'on comprend que son président, M. Hingston, ait eu, dans son discours d'avant-hier, un mot particulier d'invitation aux épargnants, leur rappelant que la pratique de l'épargne, qui est de restreindre sa dépense de façon qu'elle reste en deca de son revenu, est encore le meilleur moyen, dans le cas des particuliers comme dans celui des gouvernements, d'assurer le maintien d'une saine économie.

M. Albert Dupuis

Le Duprex, revue mensuelle publiée par les employés de la maison Dupuis Frères (Limitée) consacre son édition de janvier tout entière, articles et illustrations, à la mémoire de l'ancien président de l'entreprise, M. Albert Dupuis, décédé au mois d'août dernier. Beau geste qu'ils ont là et qui démontre bien en quelle estime le nombreux personnel qui constitue la famille de Dupuis Frères tenait son ancien patron. Feu Albert Dupuis fut non seulement, pendant près d'un quart de siècle, l'un de ceux qui présiderent aux destinées de cette vaste entreprise commerciale, la plus vaste en son genre au Canada français, mais il fut aussi, sa profession d'ingénieur aidant, un capitaine d'industrie de grande taille, notamment à la Standard Construction, à la Compagnie Solex (Ltee).

En deux pages liminaires, M. A. J. Dugal, vice-président et gérant général de Dupuis Frères, indique comment le disparu a contribué au progrès de cette maison: "Sous son impulsion vigoureuse, l'entreprise déjà très vaste a pris un essor nouveau et s'est développée considérablement encore. Ses talents et son inlassable activité ont largement



Au carnaval d'hiver de North Bay, le sieur Philippe Lamothe, de Mattawa, incarne le Baron de la Brousse.

contribué à la prospérité toujours croissante de cette maison, dont le succès était son vœu le plus cher. Cette oeuvre si utile, dont il avait fait le but de sa vie, devra être poursuivie par ses collaborateurs. La pensée directe qui animait cette oeuvre n'est pas morte. Avec la mémoire du disparu, elle survit dans la personne de son fils Raymond, qu'il associât depuis quelques années à ses projets d'avenir."
La maison Dupuis Frères, l'une des plus anciennes institutions commerciales montréalaises, ayant plus de soixante-quinze ans d'existence, ce qui est un fait rare, a largement contribué à l'oeuvre de libération économique que tant des nôtres ont à coeur. De cette oeuvre, feu Albert Dupuis, par la part qu'il a apportée à l'entreprise commerciale de la famille Dupuis ainsi qu'à diverses entreprises industrielles dans lesquelles il était associé, a été l'un des bons ouvriers.

La Mine-Ecole de Val d'Or

Le ministre provincial des Mines, M. Jonathan Robinson, annonçait récemment la réouverture prochaine de la mine-école, établie à Val d'Or, vers 1937, mais qui avait cessé ses activités, en tant qu'école, des premiers mois de la guerre. Les laboratoires seuls avaient été maintenus pour le bénéfice des prospecteurs et des entrepreneurs miniers de la région. Voici que le ministre provincial annonce maintenant la nomination, à la direction de la mine-école, de M. Paul-Emile Gagnier, ingénieur minier, qui fut l'un des premiers à obtenir du gouvernement provincial une bourse pour aller compléter à l'Université Queen, de Kingston, en suivant des cours de spécialisation, les études qu'il avait déjà faites à l'Ecole polytechnique de Montréal. Subsequently, M. Gagnier passa à l'emploi de la mine Sullivan, après que les frères Beauchemin, d'Amos et de Montréal, se furent assurés le contrôle de cette entreprise abritienne, l'une des toutes premières de la région, dans le bassin de l'Harricana supérieure; puis, il fut directeur adjoint de la mine-école des que M. Onésime Gagnon, dans le temps ministre provincial des Mines, eut procédé à l'établissement de l'institution nouvelle. A l'époque, Val d'Or venait tout juste de se fonder, ville-champignon, surgie du soir au matin dans la saugerie des épinettes noires.

Tant qu'il fut dans l'industrie minière ou dans l'enseignement minier, au pays abitibien, M. Gagnier, comme la plupart de ses confrères de là-bas, avait été à même de s'intéresser aux choses de l'aviation; il n'avait donc pas été surprenant, au cours des années de la guerre, de lui voir confier, par le gouvernement provincial, une partie de la direction de l'école d'aviationnerie qui s'établissait à Montréal. Ces derniers temps, il était devenu directeur de l'Ecole des arts et métiers de Rouyn; de là, il retourne maintenant à l'enseignement minier.
Le choix que vient de faire M. Robinson de M. Gagnier pour diriger la mine-école de Val d'Or paraît très heureux. Il survient d'autant plus à propos que cette mine-école devra probablement subir, à la lumière de l'expérience acquise qu'elle devra étendre le rayon de son enseignement.
Emile BENOIST
13-11-46

Vingt-cinq femmes dans la police

Le comité exécutif a approuvé hier par résolution l'embauchage de vingt-cinq femmes qui formeront une escouade féminine dans la police de Montréal.

Le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, a ainsi été automatiquement autorisé à embaucher ces vingt-cinq nouvelles policières. Le seul commissaire à se prononcer contre la mesure a été M. Edmond Hamelin, qui a expliqué sa dissidence au comité en disant qu'il s'oppose à l'embauchage lorsqu'il y a dans le moment tant de jeunes gens aptes à remplir les fonctions d'agents de police.

Comme l'expliquait récemment M. Asselin, la commission du service civil sera notifiée par M. Dufresne du besoin de policières féminines, dès qu'il aura reçu l'avis de la résolution de l'exécutif. Et la commission pourra alors procéder, selon les pouvoirs qui lui sont dévolus par les règlements, à annoncer que vingt-cinq postes de policières féminines sont "vacants".

Epouses de guerre arrivées à Montréal

Soixante épouses de guerre anglaises et 42 enfants ont été reçus par leurs maris à la gare Bonaventure hier, à leur arrivée à Montréal. Le train spécial qui conduisait les épouses anglaises de nos vétérans est entré en gare tard hier après-midi et ramenait en plus 79 épouses anglaises et 41 enfants qui termineront leur voyage dans l'ouest du Canada. La Croix-Rouge les a transportés à l'hôtel Windsor; après avoir dîné, les épouses reprenaient le train pour l'ouest.
Un total d'environ 1,000 dépendants des vétérans sont débarqués.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
188 est. STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
FL 1788-1787
Ecoutez le jeudi C.H.F.P. 12 h. 15 12 h. 30

Inauguration D'UN SERVICE RAPIDE DE NUIT DE VOITURES DE PREMIERE

A DESTINATION ET EN PROVENANCE DE

NEW-YORK

via "The Montreal Limited"

Afin de mieux servir les voyageurs, le chemin de fer Delaware & Hudson annonce l'inauguration d'un service rapide de nuit de voitures de première sur le fameux rapide de nuit "The Montreal Limited".

Le premier voyage vers le sud, samedi le 15 février. Vers le nord, vendredi le 15 février. Après ces dates service quotidien.

Départ Montréal 10.00 p.m. Arr. New-York 7.30 a.m.
Départ New-York 11.15 p.m. Arr. Montréal 8.25 a.m.

Wagons-salons, compartiments, chambrettes simples, lits inférieurs et supérieurs. Voitures de première climatisées à confortables sièges inclinés. Tous les trains feront le trajet entre la gare Windsor, Montréal et le Grand Central Terminal, New-York, avec arrêts à Westmont et Montréal-Ouest.

Réervations, billets pour voyage et Pullman, au bureau D. & H., 600, rue Drummond, Montréal — tél. MAquette 8400 — et à tous les guichets du Chemin de fer Pacifique Canadien.

DELAWARE & HUDSON

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



dimanche du *Maurelania* et à l'exception de quelques-uns retenus à Halifax par la maladie, ils seront tous bientôt rendus dans leurs demeures.

Missionnaires Oblats arrivés au Basutoland

Les RR. PP. Gérard Blanchard et Philippe Mongrain, O.M.I., nous quittaient le mois dernier pour se rendre dans les missions du Basutoland, au Sud-Afrique. Un télégramme du R. P. Mongrain, envoyé de Capetown, nous annonce son arrivée sur le sol africain le 8 février, après une heureuse traversée. D'autres missionnaires iront les rejoindre dès qu'ils pourront trouver place sur les bateaux en partance pour l'Afrique.

M. Gagnon va-t-il démissionner?

On se demande à l'hôtel de ville si M. Georges-Aimé Gagnon, président démissionnaire du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, va démissionner comme conseiller de la classe C. Il représente les Syndicats nationaux au conseil municipal. M. Gagnon peut, même en abandonnant totalement les syndicats, terminer son terme comme conseiller.

Et l'on cite le cas des conseillers Alfred Mathieu et Robert Haddow, des unions internationales, qui continuent de siéger au conseil municipal après avoir été "censurés" au conseil des métiers et du travail.
M. Roméo Bellemare, autre représentant de la classe C, et des syndicats nationaux, qui a démissionné du conseil de ville, a offert personnellement sa démission, en acceptant le poste de gérant d'une fabrique de gants à l'extérieur. Ses nouvelles fonctions étant incompatibles avec la charge de conseiller, il se vit dans le regret d'abandonner l'arène municipale.
Interrogé hier après-midi, au té-

Pétition espagnole à Don Juan

Madrid, 13 (Reuter) — Plus de 450 Espagnols éminents ont signé et envoyé à Don Juan, prétendant au trône espagnol, un document déclarant leur appui à la restauration de la monarchie espagnole, a-t-on révélé à Madrid hier soir.

Timbre norvégien en hommage au Canada

M. Daniel Steen, ministre norvégien au Canada, a déclaré, hier soir qu'un timbre-poste, commémorant le centenaire d'entrée en "Little Norway", dans le district ontarien de Muskoka, a été imprimé par la Canadian Bank Note Company et qu'il aura prochainement cours en Norvège.

A VENDRE

10 projecteurs sonores 16 mm.
VICTOR - AMPRO - BELL - HOWELL

S'adresser à Chambre 210
Hôtel Pennsylvania
1254 ST-DENIS — MA. 2255
MONTREAL

EMPLOIS À REMPLIR

On trouvera ci-dessous le tableau partiel des occasions d'emploi du bureau local du Service national de Placement de même que les occasions offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

- EMPLOIS POUR FEMMES DANS LES SERVICES DOMESTIQUES**
GARDE-MALADE — Maison privée — Partie ouest de la ville — Pour prendre soin d'une personne âgée — Aider aux travaux légers — Age moyen préféré — Salaire \$50 à \$60, par mois
CUISINIÈRE — Maison privée — Partie centrale de la ville — Autres employés en service — Expérimentée — Bonnes références — Parlant français — Chambre et pension — \$60, à \$70, par mois.
SERVANTE — Maison privée — Partie centrale de la ville — De 30 à 35 ans — Parfaite bilingue — Pour servir la table — Aussi comme femme de chambre — Chambre et pension — Salaire \$50, par mois.

La division familiale de notre Service de Placement féminin a toujours des offres d'emplois appropriés pour celles qui sont compétentes à diriger les activités diverses d'une maison privée.
RENSEIGNEZ-VOUS D'ABORD A CE BUREAU
305 ouest, rue Ste-Catherine

Tout bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi, dans sa propre zone et ailleurs au Canada. Si vous pouvez remplir une des situations énumérées ci-dessus, abouchez-vous avec le plus proche bureau du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell A. MacNamara
Ministre du Travail Sous-ministre

EDITION QUOTIDIENNE	\$6.00
CANADA (Sud-Ouest et Est)	8.00
EDITION HERAULTAIRE	10.00
CANADA	2.00
EDITION UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 13 FEVRIER 1946

Demain: PLUS FROID AVEC NEIGE

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 34.
Minimum, 18.
Demain maximum, 34.
Minimum, 18.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.90; 11 h. a.m., 29.85; midi, 29.80.

A Québec

La session provinciale s'ouvre cet après-midi

Le gouvernement inscrit dès la première séance 14 projets de loi, dont l'un créant le ministère de la jeunesse — Il y a aussi 8 motions de l'opposition au feuillet, dont une de M. Chaloult proposant l'établissement d'un "Hansard" provincial et l'irradiation des débats — M. Laurendeau propose l'établissement d'un crédit urbain

(par Louis Robillard)

Québec, 13. — La deuxième session du Parlement provincial issue des élections du mois d'août 1944 s'ouvre cet après-midi. Suivant les vieux usages, ce lever de rideau se déroulera à 3 heures sonnantes dans la salle tendue de rouge du Conseil législatif. On ne commence jamais dans la matinée. Le lieutenant-gouverneur officiera comme il c'était le roi en personne. Sir Eugène Fiset lira le programme ministériel, appelé discours du trône. Il agira en cette qualité pour la sixième année consécutive. Le chef de l'Etat provincial a commencé son second terme à la fin de l'année dernière. Il faut remonter à sir Louis-Amable Jetté, de 1898 à 1908, pour trouver un précédent à un mandat "gubernatorial" ainsi renouvelé. Les députés se sont auparavant réunis dans leurs salles habituelles où ils auront pris possession de leurs sièges.

Un message tout vété de noir viendra les inviter à se rassembler au pied de sir Eugène. Les "commissaires du peuple" s'y rendront sans se faire autrement prier. Le voyage n'est pas périlleux; tout juste un couloir à traverser. Rendus chez les conseillers, les députés écouteront la lecture du document solennel en se tenant debout; selon la coutume, on ne les invitera pas à s'asseoir et aucun siège ne les attend; ils ne sont pas considérés comme "à la visite"; ils sont plutôt chez eux, tant ils que leurs collègues du Conseil législatif sont confortablement assis, à cause de leur "vieillesse" et de la précarité de leur santé, diront quelques loustics.

Les honorables messieurs du Conseil occuperont des fauteuils au milieu de la visite, car les invités parmi le public non parlementaire sont nombreux. Pour la circonstance, les profanes sont admis à prendre place sur le parquet de l'Assemblée législative; la chose n'arrive qu'une fois, au cours d'une session: lors de l'ouverture. Ensuite, les barrières dorées se ferment et le public sera amicalement écarté du milieu; on lui permettra tout au plus l'accès dans les balcons et le portique.

L'honneur d'être invité à siéger pour quelques minutes sur le parquet de la Chambre Haute n'est refusé par aucun et principalement par aucune. Les cartes d'admission font prime sur le marché mouton. Cette année encore, les personnes de l'un et de l'autre sexe seront nombreuses qui voudront voir figurer leurs noms sur la liste des présents au cérémonial.

Une fois la cérémonie inaugurale terminée au sein du Conseil, on procédera chez les conseillers à l'installation d'un nouveau membre en l'auguste cénacle. M. Edouard Asselin sera cérémonieusement admis au nombre des 24.

Un rite semblable se déroulera chez les députés. M. Georges-Octave Poulin, élu de Beauce, fera son entrée officielle dans le giron de l'Assemblée législative aux bras de deux parrains: l'Union Nationale en profitera pour manifester sa joie de compter un 49ème adhérent. La gauche libérale sera moins heureuse, d'autant plus qu'elle regrettera la perte d'un de ses partisans, M. Duffy, de Compton, décédé il y a quelques semaines.

La se bornera le programme officiel pour aujourd'hui, à moins d'un coup de tonnerre imprévu. Demain après-midi, on abordera le premier acte, qui consistera en quatre discours rituels: deux à la Chambre haute, et deux à la Chambre basse. Au Conseil législatif, M. J.-L. Barbeau ouvrira le feu oratoire en proposant l'adoption du remerciement à l'adresse du lieutenant-gouverneur pour son "gracieux" discours du Trône. M. Pierre Bertrand appuiera la proposition Barbeau.

Chez les députés, MM. Poulin, nouveau élu de Beauce, et Antoine Marcotte, de Roberval, feront les premiers commentaires sur les discours du lieutenant-gouverneur. Les paroles de ces orateurs ne seront pas désagréables au gouvernement, il va sans dire, car tous quatre appartiennent à l'Union nationale. L'honneur de proposer et d'appuyer l'adresse revient toujours à des amis du pouvoir.

Le débat sur le programme ministériel annoncé par M. Fiset ne s'engagera vraisemblablement que mardi prochain. M. Godbout ouvrira alors les hostilités; il serait suivi de M. Duplessis ou de M. André Laurendeau, ou peut-être de M. René Chaloult.

Huit motions

La session commencera serai-elle longue ou courte? Là-dessus les pronostics varient. Chose certaine, la législation gouvernementale ne se fera pas attendre. Quatorze mesures ministérielles sont déjà inscrites au feuillet de la première séance. De leur côté, les propositions de motions sont nombreuses. M. René Chaloult a déjà proposé, pour son compte, M. Adélard Godbout, quatre, M. André Laurendeau, une.

M. Chaloult veut que l'Assemblée législative prie le comité parlementaire fédéral de choisir un drapeau véritablement canadien; c'est-à-dire un drapeau qui exclut tout si-

gne de servage envers une puissance étrangère et que peut arborer fièrement tout Canadien sans distinction d'origine.

M. Chaloult propose aussi que l'Assemblée législative invite le gouvernement à étudier le problème d'assurer la publication des débats parlementaires et d'installer en Chambre un système de radiodiffusion.

Quant à M. Godbout, il soulèvera des débats au sujet du transfert des ressources naturelles voté à la dernière session et du cas du Nouveau-Québec. Il sera particulièrement question de la compagnie Singer et de Hollinger North Shore qui a obtenu un privilège minier de vingt années dans l'immense territoire connu sous le nom d'Ungava.

Un crédit urbain

M. André Laurendeau propose que le gouvernement de la province mette immédiatement à l'étude l'organisation ou la subvention de recherches intensives, pour en arriver, dans le plus bref délai à quelque prix que ce soit, par des études de matériaux, d'architecture, d'urbanisme, de méthodes de construction, ou d'organisations sociales, etc., à donner à la famille nombreuse urbaine la propriété à logement unifamilial et bon marché dont elle a un si pressant besoin; la mise en train d'un système convenable de crédit urbain susceptible d'assurer le financement, à long et à court terme, et à des conditions d'intérêt et de remboursement suffisamment avantageuses, de tous les plans individuels ou collectifs, privés ou commerciaux entrepris selon les plans établis par le gouvernement provincial.

M. Lionel Ross discutera le cas des fonctionnaires de la province enrôlés dans les forces armées de sa majesté, au sujet de leur réintégration dans leur emploi ou dans un autre emploi d'une valeur équivalente.

Un ministère de la Jeunesse

M. Duplessis inscrit un projet de loi instituant un ministère de la jeunesse. Le premier ministre a annoncé depuis plusieurs semaines cette mesure et il ne tarde pas à la mettre à exécution.

On croit que le premier titulaire sera M. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes.

M. Duplessis présente une autre loi "pour aider les jeunes et former des spécialistes en génie électrique". Il modifiera aussi la loi concernant les statuts. Une autre mesure au nom du premier ministre, concerne la juridiction des tribunaux du district de Richelieu.

Une autre loi de M. Duplessis a trait aux appareils de jeu. Une autre est relative à la fonction de député-shérif aux îles de la Madeleine. Un sixième concerne les serments d'allégeance et d'office des fonctionnaires.

L'ar une mesure de M. Laurent Barre, les montants mis à la disposition du crédit agricole seront portés à \$55,000,000, soit \$5,000,000 de plus.

Pour les employés d'Hydro-Québec

M. Bourque, ministre des terres et forêts et des ressources hydrauliques, présente deux projets particulièrement intéressants. Le premier autorise l'Hydro-Québec et la Beauharnois Light Heat & Power à favoriser la diffusion de la petite propriété parmi leurs employés; le second a pour but d'assurer des pensions aux employés d'Hydro-Québec et Beauharnois Light Heat and Power Company.

Le ministre de l'Agriculture modifie la loi favorisant le drainage des terres. De plus, il propose une mesure pour augmenter le domaine cultivable de la province.

M. Paul Beaulieu, ministre du commerce et de l'industrie, veut modifier la loi des licences.

Le ministre des affaires municipales, M. Bona Dussault, juge à propos de modifier la loi de la fermeture à bonne heure.

On voit, le menu législatif est d'assez abondamment chargé. On ne s'attache pas devant des couverts vides.

Harris refuse toujours de parler

Edsel Harris est revenu devant le juge Armand Cloutier, ce matin, et pour la troisième fois consécutive il a refusé de rendre témoignage contre son amie Liane Labelle, accusée de conspiration pour commettre un vol avec violence sur la personne de son grand-père, M. Aldéric Brodeur, 83 ans, tué à coups de bâton de balle au camp. Harris devra répondre de ce meurtre.

Me Irénée Lagarde, procureur de la Couronne, a informé le tribunal qu'il désirait toujours entendre Harris.

Harris a été reconduit aux cellules de même que son amie. Le juge a remis l'instruction de l'affaire au 20 février.

Vicaire général à Joliette

S. E. Mgr J.-A. Papineau annonce la nomination de M. le chanoine Édouard Jetté

Joliette, 13 (D.N.C.). — Lors de la réunion des prêtres du diocèse de Joliette pour leur récollection mensuelle, tenue en la cathédrale, mardi, le 12 février, S. Exc. Mgr J.-A. Papineau annonçait la nomination de M. le chanoine Édouard Jetté, curé de la cathédrale, au poste de Vicaire général du diocèse. Mgr Jetté succède à Mgr Eustache Dugas, curé de Saint-Lin, qui, pour cause de santé, a démissionné après 33 ans de services rendus au diocèse comme vicaire général sous trois évêques: Son Exc. Mgr Alfred Archambault, premier évêque; Son Exc. Mgr Guillaume Forbes, et Son Exc. Mgr J.-A. Papineau.

La fondation d'un nouveau vicariat forain a aussi été annoncée au cours de la réunion et Mgr Alphonse Piché, P.A. curé de Saint-Lin, qui de l'Acadian, exercera sa juridiction sur plusieurs paroisses environnantes.

Son Excellence Mgr J.-A. Papineau a aussi demandé à ses prêtres de prier pour le succès du voyage de repos que son médecin l'oblige de prendre et a annoncé son départ pour la Côte du Pacifique lundi prochain le 18 février en compagnie de M. le chanoine Odon Archambault.

Deux avions s'écrasent:

15 morts, 13 blessés

Cheltenham, Surrey, 13 (C.P.-Canada). — Les autorités de l'aviation canadienne ont annoncé aujourd'hui que sept personnes ont perdu la vie et 13 autres ont été blessées lorsqu'un avion de transport "Dakota" s'est écrasé, aujourd'hui, non loin d'ici.

Le gros appareil, qui venait de Buckleburg, en Allemagne, transportait 20 militaires britanniques, lorsqu'il est tombé sur le versant d'une colline. On a réussi à sortir de la carlingue 13 militaires blessés.

Cet accident est le second du même genre en quelques heures. Huit membres de l'aviation britannique ont perdu la vie lorsque l'appareil, le "Sunderland", dans lequel ils avaient pris place pour se rendre à Gibraltar, est tombé dans la mer, au large de Lee, dans le comté de Hampshire.

Les mauvaises conditions atmosphériques sont cause du deuxième accident.

Le quartier général de M. P.-E. Marquette

Le nouveau quartier général de M. Paul-Émile Marquette, chef ouvrier québécois, est maintenant situé à 28, rue St-Jacques, chambre 205. Le no de téléphone est HA. 5676.

Débat pour le trophée Cardinal-Villeneuve

Québec, 13 (D.N.C.). — Pour la 14e année consécutive les trois universités canadiennes-françaises se disputent le trophée cardinal Villeneuve la semaine prochaine dans un débat interuniversitaire. Cette année l'Université Laval rencontrera les porte-couleurs de l'Université de Montréal à la salle des promotions de l'Université le 21 février au soir, tandis qu'une seconde équipe de Laval ira à Ottawa.

Une division américaine quitte l'Autriche

Vienne, 13. — Les quartiers généraux de l'armée américaine ont annoncé aujourd'hui qu'une des divisions américaines en Autriche, la 83e division d'infanterie, quittera la région de Linz à la fin de ce mois, se préparant ainsi à retourner au pays. Les forces américaines d'Autriche seront ainsi réduites à la 42e division, en plus des quartiers généraux et des troupes de service ainsi que des unités spéciales.

On estime que le retour de la 83e division laissera environ 30,000 soldats américains en Autriche, dont aucun chiffre officiel n'a été donné par les quartiers généraux.

M. Harold-L. Ickes a démissionné

Washington, 13 (A.P.). — Le président Truman a accepté aujourd'hui la démission du secrétaire de l'intérieur Harold L. Ickes. Cette démission entrera en vigueur le 15 février. Le président a nommé M. Oscar L. Chapman, assistant-secrétaire depuis 13 ans, au poste de secrétaire temporaire, jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé à M. Ickes.

M. Charles G. Ross, secrétaire de presse à la Maison Blanche, n'a pas voulu faire de commentaire au sujet des rumeurs qui circulent voulant que M. Ickes ait démissionné à la suite de son opposition à la nomination de M. Edwin W. Pauley, par le président Truman, au poste de sous-secrétaire à la marine.

Grève sur le tas en Allemagne

Londres, 13 (C.P.-cable). — Une grève sur le tas, qui a duré plusieurs heures, a été déclarée lundi dernier par un bataillon d'infanterie, dans l'armée canadienne d'occupation en Allemagne. Les hommes sont retournés au travail après une exhortation du major-général Chris Vokes, commandant de l'armée d'occupation.

New-York, siège de l'O.N.U.

(Dernière heure)
Londres, 13. C.P. — Un comité de l'Assemblée des Nations unies a voté aujourd'hui en faveur du choix de la ville de New-York, pour établir temporairement les quartiers généraux des Nations-unies.

Le comité avait auparavant rejeté par un vote de 21 à 19, la proposition d'établir ces quartiers-généraux à San-Francisco.

Me Georges Méthot, c.r. décédé à 82 ans

Il était l'une des figures les plus avantagées connues aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 13 (D.N.C.). — Me Georges Méthot, C.R., l'une des figures les plus avantagées connues de notre ville, est décédé hier matin après une courte maladie. Il était âgé de 82 ans.

Il a pratiqué le droit dans notre ville durant près de cinquante ans et jusqu'en 1940 encore, il avait son bureau dans l'étude de son fils, Me Léon Méthot, C.R. Me Georges Méthot est né le 23 décembre 1863. Il était le fils de M. Téléphore Méthot de Sainte-Anne de la Péraie, et de dame Céline Matte. Toute sa vie s'est écoulée aux Trois-Rivières, où ses parents sont venus se fixer alors qu'il était en bas âge.

Il a étudié au séminaire des Trois-Rivières, puis est devenu sténographe officiel. En octobre 1889, il épousait Mlle. Emilianna Rousseau. Le 7 juillet 1892, il était admis à la pratique du droit.

Il a pratiqué sa profession d'abord avec Me Jos. Harnois, des Trois-Rivières, puis a ouvert un bureau où il a pratiqué seul durant quelques années. Il a fait ensuite partie de l'étude légale Méthot, Comeau et Ogden. De nouveau il a pratiqué seul puis fut associé à la firme Bureau, Méthot et Bigué.

De 1812 à 1920 il était greffier de la Cour criminelle et de la Cour de circuit. En 1920, il devenait avocat de la ville, poste qu'il a occupé jusqu'en 1927. De cette date jusqu'en 1940, il avait son bureau dans l'étude légale de Me Léon Méthot.

Il laisse outre sa femme, née Rousseau, (Emilianna), ses fils, Léon, des Trois-Rivières, Paul, bachelier en sciences agricoles, de Québec, Charles, des Trois-Rivières; ses filles, Marcelle, de notre ville, Mme Oscar Lamère (Thérèse), de Québec, la R. S. Marie Auxiliatrice, des Dames Ursulines (Suzanne), Mme Charles Marchand, (Georgette), des Trois-Rivières.

Le Devoir prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

Vol à main armée

Deux bandits armés ont tenté un vol audacieux ce matin au Garage Fortier, 5121 est, rue Notre-Dame. Entrant par l'arrière, les deux bandits ont surpris MM. Victor Desjardins et Régent St-Jean à leur travail. Les conduisant à l'arrière à la pointe du revolver, ils leur ont attaché les mains derrière le dos et à l'aide d'une torche acétylène ils ont tenté d'ouvrir le coffre-fort. N'y réussissant pas, les deux bandits se sont contentés de voler le contenu de la caisse enregistreuse, soit \$150. Ils ont ensuite pris la fuite sans molester leurs victimes. Tous cette opération a duré trois quarts d'heure, soit de 2 h. 30 à 3 h. 15 ce matin.

23 mois de prison à la femme Sunderland

La femme Patrick Sunderland, née Bellemare (Rose), a été condamnée à 23 mois de prison, ce matin, par le juge René Théberge. Hier, son mari avait été condamné à deux ans de pénitencier pour le même crime. Tous deux, qualifiés de "serviteurs parfaits", avaient avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir volé divers articles pour un montant de plus de \$8,000 de M. Hart, de Saragay, leur employeur.

"Vous êtes aussi coupable que votre mari", a déclaré le juge Théberge en condamnant la jeune femme. "et si je ne vous impose pas une peine plus sévère, c'est parce que je ne veux pas vous envoyer au pénitencier de Kingston."

Accusé de chantage

Hertel Larocque, 36 ans, 353 rue Olivier, a été accusé de chantage, ce matin, en correctionnelle, par le procureur général de la ville de Québec, M. St-Catherine. Devant le juge Maurice Tétrault, l'accusé a protesté de son innocence à l'accusation d'avoir tenté d'obtenir une somme de \$5,000 de M. Moquin, en lui faisant parvenir des lettres de menaces. Le procès a été fixé au 22 du courant et un mandat verbal de 3 jours a été accordé à la sûreté municipale pour fins d'enquête. Tout cautionnement a été refusé à Larocque.

Il vole un violon

Un bambin de 11 ans, Jules Bain, 530, rue Plessis, a été victime d'un agresseur âgé d'environ 30 ans, qui l'a assailli hier vers 6 h. 15 à l'intersection des rues Dorchester et Panet, pour lui voler son violon et sa musique, le tout évalué à \$50.

Vol de \$2,090

M. J.-E. Laramée, 1801 ouest, rue Dorchester, a fait rapport aux agents de la radio-police no 22 qu'hier après-midi, des inconnus sont entrés dans son logement et y ont volé des obligations de la victoire, des bijoux, de vieilles pièces de monnaie et de l'argent pour une valeur totale de \$2,090.

Pratique illégale de la médecine

Joseph Mayo, 864 est, rue Lagardière, qui a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir pratiqué illégalement la médecine, a été condamné à \$200 d'amende et les frais par le juge Maurice Tétrault. L'accusé en était à sa troisième offense similaire.

La magistrature en deuil

Le juge John-Charles Bumbay est décédé ce matin à l'âge de 66 ans

Le juge John-Charles Bumbay est décédé ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 66 ans. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Le juge Bumbay est né le 9 septembre 1879, à Hochelaga, fils de John Bumbay et d'Elisabeth Masson. Il a fait ses études chez les MM. de Saint-Sulpice, au collège de Montréal, et au collège Sainte-Marie. Admis au Barreau, en 1900, il était nommé juge le 13 mars 1934.

En 1925, il était candidat à l'élection fédérale, pour le comté d'Hochelaga, et en 1926, à Outremont. Il avait été organisateur en chef du parti conservateur pour la province de Québec.

Le 17 mars 1941, il était nommé par le Pape, Chevalier commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand.

En 1913, il a été élu le premier maire de la municipalité de Châteauguay. En 1900 aussi, il représentait les étudiants de l'Université de Montréal, à l'Exposition universelle de Paris.

Marié en premières noces à Eva Laurier, et en secondes, à Marie-Louise Hervieux, il laisse dans le deuil, ses enfants: John, C.R., procureur senior de la couronne, Henri, William-Alexander; ses filles, Elise et Claire; ses sœurs: Berthe et Ernestine; son beau-frère, M. Wilfrid Pilon, C.R.; ses neveux, Rodolphe Chartier, Dr Jean Chartier, et Mme Antoinette Chartier-Ladouceur.

Le corps est exposé aux salons mortuaires J.-S. Vallée, 5310 avenue du Parc.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Vol éclairci

L'audacieux vol de \$3,500 de bijoux qui a été commis aux petites heures hier matin au magasin de M. Charles Herman, 5710 avenue du Parc, n'a pas été long à éclaircir. Les agents de la Sûreté municipale ont déjà coffré trois des cinq suspects recherchés dans cette affaire. L'arrestation des deux autres paraît imminente.

Au nombre des trois inculpés, un a comparu ce matin en première chambre de la Couronne. Il s'agit de Raymond Galarneau, 18 ans, 162 est, rue Marie-Anne, qui s'est avoué coupable sans hésitation devant le juge Maurice Tétrault. Sa sentence sera prononcée le 20 du courant.

Quant aux deux autres ils devront comparaître en Cour des Jeunes délinquants vu leur jeune âge.

Les trois jeunes gens ont été surpris cette nuit dans un restaurant de la rue Hatch est, par les sergents-délectives C. Rowe, R. Massé, O. Benette et J. Titley.

Les bijoux n'ont cependant pas encore été retrouvés.

La grève de Pittsburg est suspendue

Pittsburg, 13 (A.P.). — On a soudainement déclaré terminée, hier soir, la grève qui affectait les activités de la grande ville de Pittsburg, dix-neuf heures après sa déclaration.

M. George Mueller, président de l'Union indépendante groupant les employés de Duquesne Light Co., dans une allocution radiophonique, a annoncé la suspension de la grève et la reprise des négociations avec la compagnie afin d'obtenir pour les ouvriers une augmentation de 20% de leurs salaires actuels. Aux derniers rapports, la compagnie offrait 7 1/2%.

M. Mueller a dit que les ouvriers sont déjà sur le chemin du retour au travail et que le service serait tout probablement complètement rétabli aujourd'hui. La compagnie se disait que personne n'oserait déclarer une grève dans une centrale d'électricité, a dit M. Mueller, et nous craignons le public. C'est cette crainte qui nous a maintenus dans un esclavage économique durant plusieurs années. Mais nous avons dû employer l'arme des ouvriers pour nous protéger.

La compagnie de tramways et d'autobus de Pittsburg se prépare, de son côté, à reprendre son service qui avait dû être interrompu à cause de cette grève.

Cette cessation du travail, qui a duré 19 heures, avait réduit l'approvisionnement en électricité de la moitié à la centrale. On avait dû fermer les écoles, arrêter les voitures publiques et des milliers d'ouvriers ne pouvaient travailler dans leurs usines respectives.

Cette grève affectait 1,500,000 personnes habitant une région de 817 milles carrés. Les grévistes étaient au nombre de 3,400.

Il avoue sa culpabilité

Lucien Brazeau, 25 ans, de Berthier, qui a été pincé en pleine rue, en possession d'une horloge volée, au cours d'un cambriolage dans l'établissement de M. Victor Poreman, 762 rue St-Pierre, a avoué sa culpabilité devant le même juge. Il recevra sa sentence le 20 février, tandis que trois adolescents incarcérés en même temps que lui ont été remis à la Cour des jeunes délinquants.

Pratique illégale de la médecine

Québec, 13 (D.N.C.). — Des démarches proposant l'île d'Orléans, près de Québec, comme le site permanent de l'organisation des Nations-Unies, ont été faites récemment au comité de l'O.N.U., chargé de trouver un site convenable pour la nouvelle société des nations.

A New-York

Le maire O'Dwyer annule l'ordre d'urgence

La situation du combustible s'améliore — Les écoles demeureront fermées jusqu'à nouvel ordre — Fin de la grève du transport à Philadelphie — La situation ouvrière

New-York, 13. — Après 18 heures de confusion sans pareille et de pertes économiques, le maire William O'Dwyer a, à six heures hier soir, annulé l'ordre d'urgence qu'il avait donné de cesser toute activité commerciale dans la ville de New-York. Il a expliqué que la chose était rendue possible grâce à une amélioration dans la situation du combustible. Cependant, les écoles resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Hier soir, le maire a convoqué, à l'hôtel de ville, les représentants des ouvriers et ceux des opérateurs de remorqueurs pour des conférences. Mais, plusieurs heures plus tard, M. O'Dwyer a dit que le comité des opérateurs de remorqueurs avait décliné son invitation de rencontrer les représentants de l'union. Cependant, le maire a ajouté qu'il est possible que la réunion projetée ait lieu à deux heures cet après-midi.

Mais, peu après la déclaration de M. O'Dwyer, le comité représentant les propriétaires de remorqueurs a annoncé qu'il était prêt à rencontrer un comité représentant les 3,500 grévistes qui ont quitté leur travail depuis dix jours aujourd'hui. M. James P. McAllister, président de l'Employers' Wage Adjustment Committee, a déclaré: "Nous n'avons jamais refusé l'arbitrage en dépit de déclarations contraires, mais nous croyons qu'il est nécessaire pour tous les domaines de l'industrie et pour les membres de l'union de déterminer mutuellement ce qui sera réglé de la sorte. Comme président, le seul autorisé et préparé à rencontrer un comité de l'union possédant autorité sur cette question. Nous croyons que la poursuite de ces négociations est ce que désire le maire O'Dwyer."

A Philadelphie
Philadelphie, 13 (A.P.). — Les grévistes, membres du C.I.O. et la Philadelphia Transportation Company ont ratifié, hier soir, un accord mettant fin à la grève de deux jours qui paralysait le système de transport en commun de cette troisième grande ville américaine.

Les représentants de l'union et des employeurs en sont venus à cet accord au cours d'une conférence de trois heures avec le maire Bernard Samuel, alors que les Philadelphiens se rendaient tout bien que mal à leurs occupations.

Le comité des directeurs du P.T.C. a annoncé l'accord peu après la conférence et a déclaré: "Nous n'avons jamais refusé l'arbitrage en dépit de déclarations contraires, mais nous croyons qu'il est nécessaire pour tous les domaines de l'industrie et pour les membres de l'union de déterminer mutuellement ce qui sera réglé de la sorte. Comme président, le seul autorisé et préparé à rencontrer un comité de l'union possédant autorité sur cette question. Nous croyons que la poursuite de ces négociations est ce que désire le maire O'Dwyer."

Automobile — General Motors offre une augmentation de .185 qui est refusée par l'union qui demande .195.

Remorqueurs — Le maire O'Dwyer révoque son ordre fermant tous les services non-essentiels de la ville après l'arrivée d'approvisionnements d'huile.

Acier — A Washington, on dit que l'augmentation du prix de l'acier — \$5 la tonne, dit-on — a été fixée, mais que la chose est retardée par l'insistance du directeur John Collet, demandant la révision gouvernementale de la politique des prix.

Electricité — Les 3,400 ouvriers, appartenant à une union indépendante, ont suspendu leur grève à la centrale électrique de Pittsburg.

Transport — Le système de transport reprendra aujourd'hui son activité normale à Philadelphie, après une grève de deux jours. L'union prétend que la compagnie a "capitulé".

Transport — Le système de transport reprendra aujourd'hui son activité normale à Philadelphie, après une grève de deux jours. L'union prétend que la compagnie a "capitulé".

Transport — Le système de transport reprendra aujourd'hui son activité normale à Philadelphie, après une grève de deux jours

Rome pendant la guerre

Un discours de S. S. Pie XII

Recevant le dimanche 30 décembre 1945 la garde-noble pontificale pour la présentation des vœux, S. S. Pie XII évoqua, dans sa réponse, les vicissitudes de la Ville Eternelle durant les années de guerre:

Nous éprouvons aujourd'hui, chers Fils, une satisfaction toute particulière à recevoir les vœux que votre illustre capitaine commandant Nous a présentés au nom de vous tous. Pour la première fois, Nous pouvons les accueillir, non pas encore, il est vrai, dans la pleine sérénité de la paix, mais du moins sans que le sinistre fracas des armes soit venu étouffer les célestes harmonies que les fêtes de Noël éveillent même dans les cœurs les plus angoissés, sans que les lieux sauvages de la guerre soient venues profaner la nuit divine qui ne connaît d'autre clarté que le scintillement calme des étoiles. Dans Notre discours de la veille de Noël au Sacré-Collège, Nous n'avons pas pu, en face des graves conditions qui pèsent encore sur le monde, exprimer sans réserve Notre joie de voir terminée l'horrible conflit. Nous devons toutefois élever vers Dieu l'hymne de Notre humble et profonde reconnaissance, tout particulièrement pour la protection dont il a entouré, au cours des années passées, le Siège du Pontificat romain, cette Cité du Vatican où vous déployez votre activité.

Il est impossible de ne pas voir ici et de ne pas toucher du doigt l'action de la divine Providence. A l'exception d'un attentat, non moins criminel que maladroite, qui, grâce au ciel, ne causa aucune victime humaine, cette Cité du Vatican a été, peut-on dire, miraculeusement épargnée par la guerre. Comment ne pas être frappé par ce sort privilégié, alors que non loin de Rome, à Anzio et à Nettuno, une sanglante et féroce bataille faisait rage, et que, après la malheureuse entrée en guerre de l'Italie, par deux fois, le renversement complet des vicissitudes et de la fortune de la guerre, en faisant passer la ville de l'homme d'une main dans l'autre, mettait en grave péril avec Rome même le siège de la Papauté? L'une et l'autre fois la Sainte Vierge étendit sur la Ville Eternelle son manteau tutélaire.

Mais, précisément, ces changements ont eu pour effet que des centaines de milliers de combattants des deux camps opposés ont traversé Rome, et que de hauts personnalités politiques et militaires, des officiers et des simples soldats, des dames appartenant aux services féminins de l'armée, ont largement profité de l'occasion, pour être admis à l'audience pontificale, que Nous leur avons accordée de grand cœur. Que d'excellents jeunes gens avons-Nous ainsi reçus ces dernières années, qui venaient même des pays les plus lointains, même de la Nouvelle-Zélande, située

quasi aux antipodes de l'Italie, et qui peut-être autrement n'auraient même pas songé à la possibilité de visiter ce Palais apostolique! Et cette Messe de minuit dans la basilique de Saint-Pierre, en la fête de Noël 1944! Les années passeront, mais difficilement elles effaceront l'impression profonde qu'en emportèrent ceux qui y ont assisté: des milliers et des milliers de soldats, jeunesse hardie de presque toutes les parties du monde, pressés en files serrées autour de Nous, et derrière eux la foule des autres fidèles, innumérable, comme une mer qui ondule, — fête peut-être unique dans les annales de l'Eglise catholique!

Pour vous, chers Fils, pendant ces années dures, vous vous êtes prodigués avec une fidélité, un dévouement, une élévation et en même temps avec une dignité dont Nous vous sommes vivement reconnaissant. Nous savions bien comment les circonstances extraordinaires aggravaient votre service, souvent bien au-delà de la mesure normale. Aussi Notre paternelle reconnaissance n'en est-elle que plus grande.

Et maintenant, que nous réserve l'avenir? Il Nous suffit de nous écrier avec le Psalmiste: *In manu tua sortis meae* (Ps. XXX, 16). C'est dans ta main que notre sort! Après la protection quasi prodigieuse que le Seigneur a accordée à ce Siège apostolique durant toute la guerre, Nous Nous reprocherions comme une vraie ingratitude de ne pas répondre à la bonté infinie du Père céleste par une confiance filiale sans réserve. C'est vrai: Nous n'avons pas encore la paix. C'est vrai: on entend certains personnes manifester la crainte que la tension entre les peuples pourrait croître au point de rendre difficile, peut-être impossible, l'affluence des fidèles auprès du Chef visible de l'Eglise dans les proportions et les usages d'autrefois. Pour Nous, plein d'espérance, Nous préférons abandonner toutes choses aux dispositions aimantes de la divine Providence.

En attendant, chers Fils, Nous en sommes certains, vous continuerez à appliquer votre zèle aux hautes fonctions qui vous sont confiées près de Nous, avec la conviction d'accomplir un office sacré. Et vous avez raison de penser ainsi, car tout ici, même votre service, doit contribuer à la réalisation d'une fin unique: conduire les hommes toujours davantage vers la vérité, vers l'Eglise, vers le Christ, vers Dieu.

Pour ramasser en un seul tous Nos souhaits au seuil de l'an nouveau, Nous supplions Dieu de vous accorder l'abondance de ses grâces en gage desquelles Nous vous accordons, avec une affection paternelle, à vous et à vos familles, Notre Bénédiction apostolique.

M. l'abbé Bourgeois fait les trois suggestions suivantes:
1o Une prison ou un local pour recevoir et abriter pendant quelques jours nos jeunes délinquants du district (les incorrigibles prendront le chemin de l'école de réforme, et les difficiles seront reçus et gardés dans Trois-Rivières;

2o A cette fin, il faut aménager ou construire une annexe spéciale à notre patronage Saint-Charles pour recevoir les garçons difficiles, et une autre dirigée par les religieuses, à l'usage de nos jeunes filles;

3o Une Cour des jeunes délinquants et un juge pour suivre paternellement ces jeunes.

Banquet des anciens du collège Bourget

Ce soir, mercredi, 13 février, en l'hôtel Windsor, à 7 h. 30, aura lieu le 26e banquet annuel de l'Amicale des anciens du collège Bourget de Rigaud. L'hôte d'honneur sera le R. Père François-Xavier Forest, C.S.V., qui célèbre cette année le cinquantenaire d'enseignement. Les présidents conjoints du banquet seront le R. P. Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., supérieur du collège Bourget, et M. Charles-Emile Lavigne, courtier en assurances et président actuel des anciens. M. Paul-Emile Fleury en est l'organisateur en chef et M. Jean-Marc Gagné, le publiciste. Pour informations, s'adresser à 6385 Delaroché, téléphone CA. 0386. (Comm.)

Les documentaires suivants sont présentés dans les circuits ruraux de l'Office national du film au cours du mois de février: construction d'une maison; Ferme chilienne; Des Grands Lacs à la mer; Le rêve de la ménagère.

Le Jeune Commerce de Granby

Avant-première d'un film tourné l'été dernier à l'occasion du congrès annuel des chambres de commerce de la province

Granby, 13 — Plus de deux cents invités de l'Office national du film ont assisté, ces jours derniers, à l'avant-première du documentaire: "Jeune Commerce de Granby", qui eut lieu à l'hôtel de ville sous la présidence conjointe du maire Horace Boivin et du surintendant régional de l'Office, M. Raymond Mondor. Le documentaire a été remis à la Chambre de Commerce des jeunes immédiatement après la représentation.

Comme l'a souligné avec à propos M. Horace Boivin, ce congrès de l'été dernier a été un grand succès à tout point de vue et le documentaire tourné par l'Office national du film nous en donne une preuve catégorique. "Ce documentaire, ad-il dit, est très bien réussi et nous sommes très heureux que l'Office du film nous ait permis de rappeler ainsi à notre mémoire tous les moments heureux et intéressants de ce grand congrès de jeunes."

M. Mondor

En présentant le film au président de la Chambre de Commerce des jeunes de Granby, M. Alfred Davignon, le surintendant de l'Office national du film, M. Raymond Mondor, a souligné l'initiative prise récemment par le Jeune Commerce en fondant une cinématèque dans cette ville. "On ne saurait trop féliciter ce groupement, a-t-il dit, car déjà la cinématèque peut mettre une cinquantaine de films à la disposition du public. Ajoutons que toute association désireuse de présenter ces films à ses membres peut obtenir également le service de projection de la Chambre de Commerce. L'Office est heureux d'y collaborer, car le film est un puissant médium d'éducation qui fait mieux comprendre à toute la population les problèmes difficiles de l'heure. C'est d'ailleurs un devoir pour nous d'apprendre à nous servir le plus efficacement de ce moyen de communication qui, tout en étant agréable aux individus, les renseigne sur la situation. Le film rapproche les centres éloignés des grandes agglomérations et contribue ainsi énormément à l'unité au pays."

M. Davignon a remercié l'Office du film de son documentaire et rappelé ensuite le grand succès remporté par le congrès de l'été dernier. "Ce congrès a été pour nous un triomphe grâce à la collaboration de tous."

Le président de la Fédération des Chambres de Commerce, M. Joseph Primeau, après avoir félicité tous ceux qui ont contribué à ce succès, a lancé un appel à la collaboration de tous les membres du Jeune Commerce en disant qu'ils doivent travailler à la solution des problèmes de l'heure. Il a promis la plus entière collaboration à l'Office national du film, au nom de toutes les chambres de la province.

Résolution pour demander l'amnistie

Au cours d'une assemblée du conseil municipal de Granby, une résolution, proposée par l'échevin Donat Hébert, appuyée par l'échevin Edgar Gauthier et adoptée à l'unanimité, demande au gouvernement fédéral de démobiler immédiatement tous les conscrits qui le désirent et qu'il fasse cesser toute poursuite contre les jeunes gens classés délinquants ou déserteurs, pour qu'ils puissent librement contribuer à la production de biens utiles.

Une copie de cette résolution a été adressée au ministre de la Justice, M. St-Laurent et au député du comté.

Ensemble!

SOMMAIRE DE JANVIER 1946

Les souhaits du président. — La composition du Conseil Supérieur. — Les recommandations de la Commission McDougall, François Jobin. — "Aimons-nous..." à rire? Louis-Jos. Marcotte. La coopérative avicole du Québec, J.-B. Roy. — La coopérative d'habitation de Victoriaville, H. Dallaire. — Les mystères du bilan, J.-A. Dionne. — Faits et nouvelles. — Chez les femmes. Paulette Smith-Roy. — Le secteur français du mouvement coopératif canadien. — Le congrès de Winnipeg, F. Jobin et G. Filion. — Consultations coopératives. — La réassurance, Thaddée Poznanski. — Quelques conseils pour les cercles d'étude.

An comptoir: \$0.15; par la poste: \$0.18. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Pour accélérer l'expédition du blé canadien

Pour répondre à l'appel du gouvernement, qui a demandé que l'on accélère nos exportations de vivres en Europe afin d'éviter la famine dans les pays dévastés par la guerre, le Pacifique Canadien a augmenté de 200 pour cent les envois de wagons de fret vers l'Ouest, où ils prendront les chargements de blé à destination des ports du Pacifique et de l'Atlantique.

Alors qu'encore récemment, à peine 100 wagons vides étaient chaque jour dirigés vers l'Ouest pour y charger du blé, on en envoie à l'heure actuelle au delà de 300.

A Fort William, plus de 47 1-2 millions de boisseaux de blé sont prêts à être expédiés à l'étranger. Plus de 9 millions de boisseaux attendent d'être chargés à bord de bateaux pour être dirigés vers l'Angleterre par voie du canal de Panama.

Les navires marchands, qui ont à faire face aux pires tempêtes

que l'on ait enregistrées en 45 ans sur l'Atlantique, sont bien souvent retardés et, à St-Jean, N.-B., par exemple, les transports maritimes sont parfois retenus plusieurs jours pour subir des réparations. Cette situation difficile complique le travail des chemins de fer car bien souvent des wagons chargés de blé sont obligés de passer quelque temps dans les cours de triage avant qu'on puisse les décharger.

A part le grain, toutes sortes de produits alimentaires sont en ce moment expédiés en Angleterre, aussi rapidement que le permet le transport maritime.

Visite de M. Thérberge à l'usine Bulova

Reconnaissant l'importance des cours d'horlogerie que l'Ecole d'arts et métiers Octave-Casgrain, de Montréal, donne depuis septembre 1945, la compagnie Bulova a invité le professeur, M. Philippe Thérberge, à visiter son usine et son école de New-York. Grâce aux démarches de M. Edgar Charbonneau, président de l'Association des bi-

joutiers, et de M. J.-D. Vallière, 2e vice-président, la compagnie Bulova a assumé les frais de voyage de M. Thérberge et a conclu des arrangements pour qu'il fasse le trajet en avion.

Cette visite de l'usine et de l'école Bulova a permis à M. Thérberge de se familiariser avec les plus récentes méthodes suisses de fabrication des montres, et d'enseignement du métier. Il a constaté que l'enseignement moderne fait plus appel à l'oeil qu'à l'oreille, c'est-à-dire qu'il est plus descriptif qu'oral. Chaque leçon est expliquée à l'aide de graphiques et de dessins et illustrée par des films français et anglais en couleurs. Cette nouvelle méthode a pour objet de substituer le plus possible l'enseignement visuel à l'enseignement oral, et a pour résultat de former en moins de temps des horlogers mieux préparés à exercer leur métier. Cet enseignement visuel par le film ou la gravure permet de donner des dimensions de 18 pouces à des pièces minuscules d'un seizième de pouce. L'élève est ainsi plus en mesure d'étudier en détail et rapidement les innombrables pièces presque microscopiques qui entrent dans la fabrication des montres de plus en plus petites.

Martine Juillet, Fille du Roi

par Pierre BENOIT

Récit qui met en lumière la vie de quelques-uns des artisans de Ville-Marie.

On lira avec intérêt ce roman canadien qui fait revivre 60 ans d'histoire.

Volume de 322 pages.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Qui voudrait s'éclairer à la chandelle?

La lumière discrète et douce des chandelles plaît parfois aux dames, mais qui voudrait s'éclairer de nouveau à la chandelle, même si c'est plus économique?

Notre vie moderne attribue moins d'importance au prix et plus à la santé, au confort, à la commodité, à la propreté et à la sûreté.

Quand vous faites jouer un interrupteur ou que vous réglez un thermostat, vous arrive-t-il de penser aux sommes d'argent énormes requises pour construire une centrale électrique? (relevés topographiques, aménagement des chutes d'eau, construc-

tion des lignes de transmission, etc.). Une partie de votre prime d'Assurance-vie travaille dans les services publics.

La surveillance qu'exerce le Gouvernement sur les placements de ce genre protège l'épargne de plus de quatre millions d'assurés économes, unis pour leur sécurité dans la vaste entreprise coopérative qu'est l'Assurance-vie.

25¢

De chacun des dollars que placent les compagnies d'Assurance-

vie, 25¢ sont employés dans des services publics et autres entreprises industrielles et servent à créer du travail et à amener la prospérité. Chaque jour ouvrable, les assurés ou ceux qui leur sont chers reçoivent, des compagnies d'Assurance-vie, des bénéfices s'élevant \$500,000.

Tout bon citoyen doit posséder de

Un message des compagnies d'Assurance-vie du Canada

L'ASSURANCE-VIE

Feuilleton du "Devoir"

SUR LE RENCHAUSSAGE

Frère Marie-Victorin, E.C.

2. (Suite)

Dès que la rosée tombait un peu, nous partions, grand-mère et moi, elle, portant le grand vaseau, moi, le petit videux. Il fallait voir la vieille, en coiffe paysanne, enjambrer les clôtures malgré ses soixante ans et gravir le coteau! La surveillance était bien un peu étroite, mais de ci-de-là, les dos indolents de bonnes grosses roches et les taillis de hart-rouge offraient des abris où l'on pouvait manger les plus mûres, les grosses sârettes, et surtout les longues — luisantes et sucrées comme tout! — qui poussent dans la terre noire. Et puis, au bord du bois, parmi les roches et les branchaillies, courent les catherinettes. Ces fruitages-là, vous savez, ça gâte

les confitures, et il ne faut jamais les mélanger aux vraies fraises, chacun sait ça!

Sur le renchaussage, bientôt, l'avoine, le blé, l'orge et le sarrasin pointèrent. Il n'y avait qu'à se croiser les bras!

Une fois les confitures aux fraises dûment recouvertes d'une rondelle de papier et scellées dans les bocaux, j'eus du répit jusqu'aux framboises. C'était la saison où, dans l'eau dégoûdée par le bon soleil, la petite truite remonte les ruisseaux dans les bois. Tout en haut de la terre, le grand ru'sseau passait. Sorti de la sucrerie de Fréchette, il traversait la savane à Pépin, longeait paresseusement la lisière d'épinettes, puis retraits en serpentant dans les bois pour

déboucher sur la route quelques arpents plus loin et s'enfoncer de nouveau sous l'ombre.

Je dois dire, le grand ru'sseau a été la passion de mon enfance. Dès le matin, les vagues soignées, nous partions mes amis et moi, par le sentier des vaches. Mes amis, c'étaient Fred et Willie Lavigne. Je les vois encore: Fred, vif, entreprenant, bavard, toujours une bricole ballante, mal mouché et peigné avec un clou; Willie, tranquille, un peu rêveur: tous deux le cœur sur la main et reluisants de santé. Nous allions nu-pieds, le long de la clôture, suivant les sinuosités capricieuses que font tous les jours, on ne sait pourquoi, les sentiers des vaches. Nous allions grisés de lumière, broyant entre nos doigts les petites têtes des renoucles, cueillant un brin de mil au passage, toujours anxieux de sauter la clôture et d'appâter nos lignes.

J'affirme que ceux qui n'ont pas pratiqué les ruisseaux ne connaissent pas l'art raffiné de la pêche. Ils ne se doutent pas de la somme d'ingéniosité, de technique et d'é-

Samedi, le 23 février:

le "Devoir" commencera la publication de l'entraînant ouvrage de Jules Verne:

"DE LA TERRE A LA LUNE",

auquel les événements récents donnent un intérêt particulier. Qu'on se le dise!

motions aussi que représente l'enfilade de petites truites embrochées dans la branche d'aulne. La truite est peureuse, brusque en ses mouvements, amie de l'ombre et du mystère. Elle se loge dans le retrait de la berge, sous les grandes feuilles des plantains d'eau, sous les racines des souches, à l'abri des corps morts tombés en travers. Advenant un petit pont, vous êtes sûr qu'elle se tient immobile sous les pierres. A l'heure de la pleine lune, elle sort parfois chauffer son dos au soleil, mais le ruisseau bruit, la chute d'une feuille sur la face de l'eau, l'ombre d'un oiseau passant à tire-d'aile, la font dispa-

raitre comme un éclair. Pour pêcher la truite de ruisseau il faut un plomb, une petite corde et un manche pas plus long que le bras; mais surtout il faut savoir se taire et connaître les places. On s'approche avec des précautions d'apâche sur le sentier de la guerre, évitant de faire ombre d'agiter les joncs et les iris bleus! On laisse tremper sans bruit cinq ou six pouces de corde dans cet égle noir où s'est ramassée une peu d'écume savonneuse... Et, tout à coup, vous sentez une petite furieuse qui se démeine et veut vous entraîner, vous, votre corde et votre manche, dans son repaire.

Vous tirez violemment et — il n'y a pas de bonheur comme ça sur la terre! — la petite chose brillante et rageuse se tord au soleil, tandis que vos copains jaloux quittent leurs places et arrivent à toutes jambes essayer la vôtre!

Quand tous les remous de la savane sont vidés — pour ce jour-là — on entre dans le bois. La pêche se complique, mais devient plus passionnante: la grosse se tient au frais, c'est connu ça! Il faut réduire la corde au strict minimum, marcher avec encore plus de précaution, ne pas emmêler sa ligne dans les saules, écarter d'une main les fougères et de l'autre... présenter la tentation. Vous êtes là, retenant votre souffle! Ça y est!... Un grand coup qui secoue le bras délicieusement! Voilà le moment angoissant! Il faut tirer énergiquement, bien calculer son angle, utiliser le peu d'espace entre les branches qui se croisent au-dessus de vous. Si vous en accrochez une, neuf fois sur dix la truite se décroche... et va le dire aux autres!... Inutile d'insister, allez plus loin!

Oh! ces ruisseaux dans les bois! ce sont eux, je le crois bien, qui

ont fait de moi le sauvage impénitent que je suis! Oh! les tableaux charmants qu'à chaque détour ils composent pour le seul agrément des grands papillons satinsés, des pinsons et des fauvettes du bon Dieu! Il suffit en vérité que l'homme déserte un lieu de la terre pour que tout évolue en beauté, que les angles s'adoucissent, que la mort elle-même se dérobe sous la montée sourde et régulière de la vie. Un tronc d'arbre se renverse-t-il en travers de l'eau qui court, sans tarder la légion minuscule des mousses monte du sol humide pour le couvrir d'une housse de velours brodée de menues dentelles végétales. Que de fois dans le demijour recueilli traversé en tous sens par les traînées d'or filtrant des feuillages, dans le silence peuplé de la pulsation enivrante de la vie, je me suis assis sur un de ces arbres morts ainsi parés par la nature maternelle. Les pieds dans l'eau glacée, les mains plongeant avec volupté dans les coussins de mousse, je me penchais longuement sur le miroir de l'eau où sur un fond de feuillage broché d'azur, une tête d'enfant nimbée de paille blonde, rêvait ces chers et purs rêves de dix ans qu'on ne retrouve plus!

(A suivre)



Rédactrice : Germaine BERNIER

Colonisation

L'établissement des vétérans

Nous avions l'occasion, ces jours derniers, de causer assez longuement avec un aumônier militaire qui vient d'entrer au pays après un séjour d'environ trois ans en Angleterre et sur le continent. Il nous faisait part des impressions qu'il a recueillies en Hollande, en France, en Belgique et en Allemagne, des souffrances qu'endurent ces populations en ce qui a trait surtout aux premières nécessités de la vie: le vêtement, le gîte et l'alimentation. Il nous disait sa joie de revenir au pays, de pouvoir jouir de nouveau de l'abondance dont nous, Canadiens, ne semblons plus apprécier la réelle valeur.

Nous avons jugé à propos de lui poser quelques questions sur nos vétérans, sur les dispositions qui les animent, sur l'empressement qu'ils manifestent de réintégrer la vie civile. Cet aumônier nous répondit qu'un bon nombre de nos jeunes ont une idée assez précise des services qu'ils peuvent rendre à la société, qu'ils entendent bien tirer tout l'avantage possible de l'assistance que promet de leur donner le gouvernement fédéral. Ce n'est cependant pas là le cas de la majorité. Pour la plupart, nos jeunes hommes qui sont sur le point d'être démobilisés n'ont aucune idée de ce qu'ils attendent, de ce qu'ils entendent faire pour gagner leur vie, pour préparer leur avenir. Ce à quoi il faudra que tous les corps intéressés, s'emploient et sans tarder, c'est à leur donner une orientation, à leur faire voir le rôle qu'ils doivent jouer dans la société, à les diriger vers des occu-

pations qui conviennent à leurs aptitudes, à leur préparation lointaine.

"Pour ma part, nous disait cet aumônier, après ce que j'ai vu en Europe, je crois que l'on ne pourrait faire mieux que de diriger la terre, là, où ils pourront encore s'assurer la plus grande indépendance, tous ceux qui s'y entendent en agriculture, qui peuvent encore apprécier la sécurité de la profession agricole."

A ce que l'on rapporte, les vétérans démobilisés jusqu'ici semblent, pour un trop grand nombre, opter en faveur des métiers ou de l'établissement sur un lopin de terre aux abords des centres industriels. Cette remarque s'applique aux fils de cultivateurs comme aux fils de citadins. Or, il existe là une anomalie. Nos fils de cultivateurs, ce n'est pas à la ville qu'ils appartiennent, ce n'est pas dans nos centres industriels qu'ils peuvent, du moins pour la plupart, rendre à la société les services qu'ils lui doivent. S'ils en agissent ainsi c'est parce qu'ils n'ont pas été orientés dans la bonne voie, c'est parce qu'ils ne sont pas à même de comparer les avantages réels de l'agriculture à ceux d'un métier de ville.

Avant donc qu'il ne soit trop tard, il faudrait que tous ceux qui s'intéressent au sort de la jeunesse rurale fassent en sorte d'intéresser ces jeunes vétérans à l'agriculture, de voir à les retourner à la terre car, à n'en point douter, c'est encore là qu'ils réussiraient le mieux à s'établir solidement.

C.-E. COUTURE

La femme dans l'œuvre de Shakespeare

M. André Champroux à la Société d'Etude et de Conférences

Dans un texte élégant malgré le danger de sécheresse, de dureté, que présente toute nomenclature, fut-elle des artistes, des poètes ou mêmes des fées, M. André Champroux, professeur au Collège Stanislas, a présenté, de façon fort intéressante les types féminins de l'œuvre de Shakespeare en un défilé aussi varié que coloré.

Laissant de côté la personnalité controversée du grand dramaturge anglais, le conférencier préfère s'en tenir à l'œuvre du poète, surtout au monde féminin qu'il a créé ou transformé.

Un cours de cette revue des silhouettes féminines shakespeariennes, le conférencier a taché, avec succès, de les saisir dans une attitude caractéristique, un des instants révélateurs de leur destinée, de leur fortune, de leurs vicissitudes ou de leur sort affreux.

Princesses de France, d'Italie et d'ailleurs, toutes, rencontrées dans leur vie ces dévoués qui les déconcertent ou, au contraire, redoublent leur énergie.

C'est Adriana des Méprises, qui fait des scènes de jalousie au sosie de son mari; c'est la tendre Juliette, belle Italienne, qui annonce déjà Juliette et qui, travestie en page, s'évanouit devant Sylvia qu'elle croit sa rivale; c'est Hermia, la jolie Athénienne, Hélène, la femme forte, Jessica, la belle Juive convertie, Hypolyte, heureuse épouse qui regarde son poignard à ses pieds Pyrame et Thisbé, Ophélie, devenue folle par désespoir. Un regard en passant à Juliette, si jeune et inanimée dans son tombeau où la rejoint Roméo.

Infinitement moins mélodieuse est la voix de Catherine, la mère que son fiancé veut corriger et qui la laisse se rendre seule à l'église le matin du mariage. Rosalinde chassée par son oncle fait encore figure de victime. L'horizon s'assombrit encore avec Isabelle, proposée à un marchandage infâme par son frère; Desdemona, tragique épouse d'Othello. Mais combien plus sombre encore est la cour du roi Lear, qui veut partager son royaume entre ses filles, mais fait un très mauvais partage dont il sera victime sauvée par sa douce Cordélia, la moins favorisée par l'héritage paternel.

En vain chercherait-on auprès de lady Macbeth une nouvelle Cordélia qui repose l'esprit et le cœur. Il n'y a près d'elle que les trois sorcières.

Moins tragique est Portia, du *Marchand de Venise*. Elle semble même de taille à guider le sort. Mais à peine est-elle mariée à Bassanio que l'épreuve le sépare. Bassanio doit courir au secours de son ami Antonio qui s'est engagé pour lui envers le Juif Shylock pour une somme de trois mille ducats que le fiancé n'avait pas et dont il avait besoin pour faire bonne figure dans l'entourage de Portia. La transaction consentie par Shylock comprenait une clause étrange: si au jour de l'échéance, Antonio ne pouvait pas rembourser la somme prêtée, Shylock aurait le droit de couper un livre de chair près du cœur de son débiteur. A la date fatale, la somme n'étant pas remboursée, le créancier juif exigeait avec une impitoyable rigueur l'exécution de la clause terrible. Mais l'amour et l'intelligence de Portia sauva la situation.

Parmi ces héroïnes que le mal poursuit et terrasse même, certaines ont une part de responsabilité dans leur malheur. Desdemona s'est trompée tout simplement. L'idée de mérite est ici déplacée. Cornélia la douce mourra pendue. Qu'a-t-elle fait pour cela? A côté de ses terribles sœurs? C'est que dans le roi Lear, le parti du mal est le plus puissant. La pauvre Cornélia est engloutie dans le flot de crimes déchaînés par ses sœurs qui sont des criminelles intégrales, impitoyables.

Dans Hamlet, au contraire, nous n'avons plus de ces monstres intrépides. Le destin choisit encore ses proies mais le criminel lui-même se mettra à genoux pour lancer un cri de détresse et de remords qui est une prière.

Qu'il est noir ce monde des criminels où la vertu est nulle, impuissante ou bafouée.

Mais les gracieuses figures de Viola, de Rosalinde, d'Isabelle, de Portia, font oublier les tristes tragiques des autres. Ces héroïnes si richement parées des dons du cœur et de l'esprit, si saines, rayonnent dans cette œuvre si chargée de nuages, si tourmentée. Après le désarroi, elles apportent la paix et la confiance.

Pourquoi ne pas admettre le divorce?

L'Institut familial offrait à tous ceux que les problèmes familiaux intéressent l'occasion d'entendre le R. Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., dans un cours intitulé: "Pourquoi nous ne devons pas admettre le divorce". Cette réunion a eu lieu le 5 février.

Après avoir dit que le divorce est de plus en plus dans tous les pays et qu'avec lui s'accroissent les progrès de la décomposition familiale, le conférencier donne les raisons pour lesquelles nous devons tenir ferme et nous opposer au divorce.

Une première raison qui couronne toutes les autres, c'est que le mariage est un sacrement. Il est une source durable de grâces, un symbole de l'union mystique qui lie l'Église au Seigneur. Il est institué pour la sanctification des parents, pour celle des enfants qu'ils procèdent et pour celle des peuples. Le contrat même est sacrement. Et c'est le mariage indissoluble qui a été élevé à cette dignité.

Nous ne voulons pas non plus du divorce parce que la société elle-même requiert l'indissolubilité du mariage.

Disons d'abord pour expliquer cette affirmation que la société requiert la famille, pour mettre au monde les sujets qu'elle réclame, les former à la vie en leur fournissant tout ce qui leur est indispensable. L'union des époux a pour but de procréer. Procréation, éducation des enfants, stabilité de l'union conjugale sont — cela va de soi — choses inséparables. Un seul homme, une seule femme associée; voilà la condition maîtresse de l'ordre social sans lequel il ne subsiste ni prospérité sociale qui réponde au vrai bien de l'homme, ni harmonie dans l'univers.

Le Père parle ici de la séparation de corps que l'Église admet pour des raisons très sérieuses: adultère, mauvais traitements, scandale actif. Toutefois, l'Église et avec elle le chrétien doit y regarder de près. La cohabitation continue est de la nature du mariage, elle est sa matière sous-jacente. Pour y manquer un moment, il faut y être autorisé, en regard aux circonstances, par l'acceptation de son conjoint.

La société ne peut exister sans famille. Or le divorce est la négation radicale de l'institution du mariage. La société a besoin de la famille. La famille requiert le mariage. La famille et le mariage requièrent la stabilité, l'unité poussée jusqu'à l'indissolubilité du lien. Pour le profit des individus, pour le salut de la nation, il faut refuser le divorce chez nous. Il convient que les mariages se consomment sur la terre, il faut qu'ils se concluent au ciel.

Habituer l'enfant à vivre en société

M. Louis Chatel, psychologue, présente ensuite: "Comment habituer l'enfant à vivre en société?" Il dit qu'à la naissance, l'enfant a tout ce qui est nécessaire à la vie, mais qu'il ne possède pas d'habitudes morales et de comportement. Pendant la période de dépendance qu'il doit se développer, sa personnalité se forme. C'est pourquoi l'habitude de vivre en société, la mesure qu'il rencontre les obstacles qui s'opposent à son extrême concentration sur lui-même, pour ne pas dire à son égoïsme. A ces obstacles, l'enfant doit faire face, afin d'établir chez lui l'équilibre entre ses desirs et ce qui est permis. Cette prise de contact avec les exigences de son milieu sera précieuse pour l'enfant en tant que les parents sauront le comprendre.

Il y a chez les enfants diversité de caractères dont il faut tenir compte dans l'éducation. A noter aussi que l'enfant n'a pas les habitudes morales nécessaires pour envisager la vie; il est un être primitif et instinctif à qui on doit apprendre à vivre. Cependant il est doué de caractéristiques mentales nécessaires pour acquérir des connaissances; il est curieux, imitateur et très sensible. Il faut développer la personnalité des enfants et non pas vouloir leur faire réaliser pour eux-mêmes les buts et les habitudes de chacun. Cet enfant est-il malléable, affectueux, imitateur? Quelles sont ses réactions en face de la critique, du blâme? Quels sont ses desirs, ses espoirs? Il faut aussi remplacer les défauts et habitudes par des forces nouvelles et éviter à tout prix de créer un désastreux complexe d'infériorité par d'inutiles et agaçantes comparaisons, ou une excessive sévérité.

Vertus de base de tout bon citoyen: observance raisonnable des lois de la santé, maîtrise de soi, confiance en soi, vérité et fiabilité, justice, fidélité au devoir, conscience professionnelle, volonté de coopérer dans le travail, bonté envers tous, obéissance à l'autorité légitime, loyauté. S'appliquer à inculquer la notion de ces qualités aux enfants par des contes, des histoires, des discussions à leur portée, voilà le bon truc, ou plutôt le grand art de la formation.

Les Hémorroïdes
sont très douloureuses.
Soignez-les avec PAZO

Si des simples hémorroïdes vous font souffrir le mariage, n'attendez pas. Demandez aujourd'hui de l'onguent PAZO à votre pharmacien. Des millions de gens ont été vite soulagés par la triple action du PAZO: (1) calme la douleur et la démangeaison; (2) hydrate les parties sèches et dures — aide à prévenir les fissures douloureuses; (3) tend à diminuer le gonflement; à empêcher le saignement. S'applique facilement avec la canule perforée spéciale. Les médecins connaissent le PAZO depuis 30 ans. A-259

PAZO SOULAGE RAPIDEMENT

Le devoir de la charité

Causerie de Mme F.-Eugène Therrien, présidente de la Section Féminine des Arrondissements paroissiaux pour la campagne 1946 de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

Voici le texte de Mme Therrien, qui a parlé lundi soir au poste CBF: "Regardons en face une réalité que trop facilement nous sommes portés à oublier. Je voudrais vous parler de la misère profonde où vivent de petits enfants, des pères, des mères de famille, qui comme nous ont droit à un peu de soleil dans leur vie, et un peu de chaleur dans leur cœur."

"Il y aura toujours des pauvres parmi nous", nous a dit Notre-Seigneur, et il nous a fait un devoir de les secourir dans la mesure de nos moyens. Evidemment, quoi que nous fassions, nous ne ferons pas disparaître la pauvreté. Mais nous pouvons tellement pour la soulager; il nous suffit d'un peu de bonne volonté, d'un léger sacrifice."

Nous n'avons pas le droit de refuser notre tribut à la société, de négliger un devoir élémentaire de charité."

Il arrive que la maladie, pour plusieurs semaines, souvent plus longtemps, immobilise le père de famille qui gagne la vie des siens, et alors, c'est le chômage, malheur qui tourne facilement à la catastrophe si l'on dure quelque peu."

Cependant, la vie continue, il faut que la famille se nourrisse, que les enfants soient vêtus pour aller à l'école, que le malade reçoive des soins appropriés."

La Société Saint-Vincent de Paul et l'Assistance aux familles entrent en scène, apportent le réconfort à ces foyers désemparés, assurent la subsistance, font tout pour les aider à traverser la période difficile si ce malheur prend un caractère de permanence, le secours apporté par ces deux œuvres prend lui aussi un caractère de permanence."

Des enfants, fillettes et garçons, dans certains de nos quartiers surpeuplés, sont trop souvent entassés dans des logements insalubres, même dans des taudis. S'ils veulent prendre leurs ébats, ils n'ont, dans bien des cas, hélas! que la rue et même la ruelle pour partager."

Un séjour à la campagne, au grand soleil, à l'air pur et vivant, leur ferait tant de bien. Le père et la mère voudraient leur donner tout cela mais les revenus de la famille ne le permettent pas. Là encore, la Fédération des œuvres de charité fait sentir son influence bienfaisante."

Les colonies de vacances subventionnées par ces œuvres, accueillent ces enfants par milliers; ce séjour au grand air permet de prévenir les ravages de la tuberculose, du rachitisme chez les petits."

La Société Saint-Vincent de Paul et l'Assistance aux familles voudraient faire mieux; leurs moyens sont limités. Les colonies de vacances aimeraient accueillir les enfants en nombre toujours plus grand et leur assurer un séjour prolongé; mais leurs ressources ont des limites."

Pourtant, il en est qui ont exprimé une certaine surprise à voir cette année la Fédération augmenter son objectif. C'est le petit nombre, il l'aime, mais à ceux-là, je voudrais dire ce soir qu'ils changeraient vite d'avis s'ils connaissaient la grandeur et le nombre des besoins dépassant de beaucoup le budget même augmenté de la Fédération."

Mesdames, messieurs, je ne vous ai parlé que de quelques œuvres secourues par la Fédération. Lisez notre dépliant. Celui-ci vous renseignera sur les trente-huit œuvres subventionnées et vous vous rendrez vite compte qu'il est nécessaire d'y souscrire généreusement."

La population de Montréal, dans le passé, a toujours accueilli les auxiliaires qui tendent la main à nos frères, elle s'est toujours montrée d'une grande générosité."

Vous tous qui bénéficiez de l'assistance, du bon-être, procurez aux malheureux un peu de bonheur. S'il vous arrivait de penser que quelques-uns pourraient employer à meilleure fin ce que vous voulez bien leur donner, souvenez-vous de cette parole de saint Grégoire et de Naziance rapportée dans un de nos quotidiens, je cite: "Nous semblons si difficile de distinguer les vrais pauvres? Pensez qu'il vaut mieux donner à ceux qui ne le méritent pas que de priver de secours ceux qui en sont dignes."

Souffrez-vous, vous aussi, chaque mois

de CRAMPES
MAL de DOS
MIGRAINE

Avec Fatigue, Nervosité, Irritabilité?

Si vos périodes mensuelles vous font souffrir de crampes, migraines, mal de dos, vous sentez nerveuse, agitée, irritable, essayez donc le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour aider à soulager de tels symptômes.

Le Composé de Pinkham fait PLUS QUE soulager les douleurs menstruelles. Il aide aussi à atténuer la faiblesse, la nervosité et l'irritabilité si fréquentes alors. C'est un des remèdes les mieux connus et les plus efficaces qui soient pour aider à adoucir de tels ennemis.

Des milliers de jeunes filles et de femmes en ont bénéficié; nous vous engageons aussi à essayer sérieusement le Composé de Pinkham.

COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM'S

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



UN POELON QUI SE NETTOIE COMME DE LA FAIENCE

NI RECURAGE! NI POLISSAGE!

REG. 1.98. Poêle de céramique, léger et se maniant aisément, se nettoyant facilement sans recurer. Garde la chaleur, qui économise le combustible. S'emploie aussi pour cuire au four, servir, réchauffer et serrer les restes. Environ 8" de diamètre. Occasion du Jeudi 1.00

Au quatrième

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Engenhaira civil

D'ici quelque trois ou quatre ans, une trentaine de jeunes Brésiliennes sortiront de l'université de Rio-de-Janeiro munies d'un brevet d'ingénieur civil. C'est ce que nous a appris la charmante Mme Cordeiro, elle-même étudiante à la Faculté de génie, lors de son passage à Montréal avec le groupe d'étudiants brésiliens qui a visité notre pays, tout récemment, à l'invitation de l'Association Canada-Inter-Amériques."

Nous rencontrons Mme Cordeiro dans le vestibule de l'hôtel: elle arrive de Québec, où les voyageurs ont été accueillis par une tempête de neige canadienne dans tout son déploiement! La jeune femme nous dit son enthousiasme: "Vous ne sauriez imaginer comme nous trouvons cela beau, la neige, comme nous ne pouvons nous lasser de ce spectacle, si nouveau pour nous!" Elle s'exprime en français, avec un accent exquis, où chante un peu la belle langue de son pays: le portugais."

Mme Cordeiro nous parle ensuite de la femme brésilienne et surtout, naturellement, de l'étudiante. En ce dernier quart de siècle, la Brésilienne, comme sa sœur du Canada, a envahi tous les domaines. Celles qui embrassent le droit, l'art dentaire, la médecine, voire la chirurgie, ne se comptent plus. Les cours d'économie politique et de sciences sociales ont vu de nombreuses élèves. Dans les différentes branches du génie, enfin, le nombre des étudiantes augmente d'année en année. Evidemment, la femme-ingénieur se heurtera à des limites dans l'exercice de sa profession: aussi la trouvera-t-on surtout dans les bureaux, penchée sur des plans et devis, alignant des chiffres, son joli front rendu tout soucieux, quelquefois, par les difficultés d'une équation... Et qui pensent vos confrères masculins de cette invasion d'un domaine qui leur était auparavant réservé?"

Mme Cordeiro nous répond par un intraduisible sourire... Elle a hâte, d'ailleurs, de nous le dire: la Brésilienne est, avant tout, épouse et mère. Après des études très poussées, on la verra souvent se marier et renoncer sans phrases au rêve qu'elle avait fait d'exercer une profession, d'être libre! Interrogée sur ses projets personnels, Mme Cordeiro, qui a épousé un confrère-étudiant et qui voyage avec son mari, nous apprend que sa propre carrière d'ingénieur se terminera... le jour de l'obtention de son brevet. Ce titre d'Engenhaira Civil, qu'elle a si chèrement conquis, qu'elle est si fièrement conquise, qu'elle est si fière de porter avec tant de fierté, elle en fait le sacrifice comme ça, tout tranquillement, avec un de ces sourires où l'on croit voir passer tout le soleil de son pays! C'est qu'elle n'évoque guère, cette gracieuse fille du Brésil, le type de la femme-tambour-major ou de la femme-homme d'un spirituel confrencier faisant à Montréal, récemment, le portrait peu flatteur. Grande, svelte, élégante dans sa tenue comme dans sa façon d'exprimer ses idées, elle est une réplique vivante à ceux qui vont proclamant que les études scientifiques font de la femme un être sans grâce

et sans charme, une sorte de monstre à deux cerveaux etc... pas de cœur. "Nous pensons que nous, dit Mme Cordeiro, que la femme instruite sera pour son mari une compagne plus compréhensive, une collaboratrice à l'occasion, une éducatrice idéale pour ses enfants". "D'ailleurs", ajoute-t-elle gentiment, "au Brésil toute femme qui gagne sa vie, soit dans les usines, les bureaux, soit au moyen d'une profession, est considérée avec sympathie, admiration et respect!"

Le Brésil — terre d'avenir! — serait donc le paradis des femmes?"

En tout cas, on ne peut douter que ce soit le paradis tout court en écoutant cette jeune femme nous parler de son pays de soleil, de lumière, de beauté. Pays d'harmonie aussi, de vraie fraternité: certains pavages en mosaïque, étonnement du voyageur, ne sont-ils pas le symbole d'une union solennellement scellée, et maintenant imbrisable, entre les deux races qui sont à l'origine du peuple brésilien?"

Heureux, sage Brésil!

Marie GINGRAS

Cercle d'étude "La Familiale"

Le prochain cercle d'étude de "La Familiale" aura lieu mercredi, 13 février à 8 h. 30 à la salle des fêtes de cette coopérative, située au no 803 de la rue Boucher, coin St-Hubert. Entrée libre.

LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden

"J'aurais bien qu'elles cessent de me caliner et me laissent prendre mon LAIT ÉVAPORÉ BORDEN'S"

Contenu naturel en vitamine D accru par irradiation

Recommandé par les docteurs pour l'alimentation infantile

Borden's

LAIT ÉVAPORÉ Borden's

SAISON MAISONNEUVE LIMITEE — MONTREAL

"Notre-Dame du Rosaire de Fatima"

Sous ce titre, le R. P. Jean Bousquet, O.P., du monastère des Dominicains à Sackville, Nouveau-Brunswick, publie le premier ouvrage canadien consacré à Notre-Dame de Fatima. Rien mieux que sa diffusion rapide montre la faveur que cet opuscule reçoit des catholiques au Canada français. En deux mois, il s'est vendu 25,000 exemplaires.

C'est un indice que la dévotion à Notre-Dame de Fatima se répand parmi les catholiques de langue française en notre pays. Cette diffusion rapide est également un hommage à l'auteur qui a su traiter son sujet de manière à satisfaire la piété mariale de notre population catholique.

L'ouvrage est de composition simple. Après un début, dans lequel il raconte les apparitions de la Sainte Vierge aux trois petits Portugais, en 1917, à Fatima, bourg situé à quelque soixante milles au nord de Lisbonne, capitale du Portugal, l'auteur dégage les leçons du message marial. Ce sont des leçons d'une forte et solide spiritualité écrites en un style d'une émotion puissante.

Il existe une certaine analogie entre le moment des apparitions de Fatima et celui de la publication de cet opuscule chez nous. C'est sur la fin de la guerre de 1914 à 1918 que la Sainte Vierge apparut aux trois petits pères de Fatima. C'est à la fin de la guerre de 1939 à 1945 que le R. P. Bousquet publie le premier ouvrage canadien consacré à Notre-Dame de Fatima.

Le message de Fatima est surtout un message de pénitence. Aujourd'hui, ce dont le monde a besoin, c'est encore d'expiation. Nos rationalistes n'ont vu dans la dernière guerre qu'un conflit de forces humaines. Mais le chrétien, qui interprète la marche des événements à la lumière de la doctrine chrétienne, ne sait fort bien que la guerre est un fléau que la divine Providence permet en vue de châtier de ses crimes le monde. Au lendemain de la plus grande guerre que le monde ait connue, il semble bien que le cœur des hommes soit demeuré le même. Le message de Fatima nous apparaît donc d'une actualité plus grande que jamais. Tous les catholiques devraient le méditer et répondre à cet appel marial.

C. L.H.

— Le Droit, 31-12-45.

On vient de découvrir un poison à rats si violent qu'une seule livre de poison peut tuer 300,000 de ces rongeurs.

SOULAGEZ
les rhumes des enfants
avec du **VICKS**
VAPORUB

Appétissant, savoureux simplement délicieux! VENDREDI

Servez de l'excellent poisson de Gatehouse

Flétan — Poissons — Poisson blanc — Saumon — Filets d'aiglefin — Morue — Aiglefin fêlé et fumé — Harengs.

Huitres à la mesure. Homards vivants ou bouillis

PLateau 8121

Gatehouse

Nouvelles de Saint-Hyacinthe

Fondation d'une Chambre de commerce à Saint-Denis sur Richelieu

Saint-Hyacinthe, 13 (D.N.C.) — Une Chambre de commerce vient d'être fondée à Saint-Denis sur Richelieu, par un groupe de citoyens et d'hommes d'affaires de l'endroit. M. Hermann Phaneuf a été choisi comme son premier président. Les autres membres du conseil de direction sont MM. Laurent A. Gariépy, vice-président; Alphonse Meunier, notaire, secrétaire-trésorier; Antoine Huart, Laurent Gaudette, le Dr T. Desrosiers, Albert Bonin, Richard Meunier, René Dauphinais, Ernest Bonin et Wilbrod Gariépy, directeurs. Préalablement à la fondation de la Chambre, M. Jean Alaire, secrétaire de la Chambre de commerce de la province, a donné une causerie sur les Chambres de commerce et leurs buts: travailler au bien-être économique, civique et social des individus, et au développement des ressources de la localité.

Religieuse décédée

La R. S. Marie-Immaculée, née Côté (Laura), des RR. SS. de la Présentation de Marie, est décédée ces jours derniers aux Etats-Unis, dans la 62e année de son âge et la 41e de sa vie religieuse. Originaire de Saint-Hyacinthe, la défunte était la sœur de M. Eugène Côté, président de la maison J.-A. et C. Côté, manufacturière de chaussures, de cette ville. Elle laisse sa belle-sœur, Mme J.-A. Côté, de Saint-Hyacinthe; deux frères et deux sœurs: M. Eugène Côté, déjà nommé, et Gaston Côté, de Montréal; Mlle Berthe et Jeanne Côté, de Saint-Hyacinthe; un neveu et deux nièces, M. Laurent Côté, et Mlle Thérèse et Suzanne Côté.

L'hôpital Saint-Charles

L'hôpital Saint-Charles de cette ville, qui dirige les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, a reçu au cours de l'année 1945, 7,063 patients, dont 4,484 furent hospitalisés, et 2,579 soignés comme patients externes. Chez les hospitalisés, il y eut 2,177 cas de chirurgie, 1,746 cas de médecine et 561 de maternité. Le taux de mortalité déduction faite des décès survenus dans les 48 heures suivant l'admission, fut de 1.8%. Le total des jours d'hospitalisation s'éleva à 41,491, avec une moyenne quotidienne de 113.6 patients. La moyenne individuelle d'hospitalisation fut de 9.2.

Patients internes et externes: Service des Rayons-X, radiographies et radioscopiques, 1,707; laboratoire: analyses diverses, 14,960; métabolismes, 123; banque de sang: prélèvements sanguins, 332; transfusions, sang et plasma, 453; dispensaire: traitements, 2,135; salle d'urgence: traitements, 1,614.

L'hôpital Saint-Charles offre un service hospitalier aussi complet que possible: médecine et chirurgie, obstétrique, gynécologie, orthopédie, urologie, dermatologie, pédiatrie, vénérlogie, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, physiothérapie, électrocardiologie et salle d'urgence.

Première messe

Le R. P. Charles-Yvon Tétrault, C.S.C., fils de M. et Mme Philippe Tétrault, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, célébra dimanche dernier sa première grand-messe solennelle à son église paroissiale, en la solennité de la Purification de Marie. Il était assisté de son frère, le R. P. Rouville Tétrault, C.S.C. Un cousin, le R. P. Paul-Auguste Benoit, et un confrère, le R. P. Germain, de la même communauté, assumèrent les fonctions de diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Richard Vinette, C.S.C., directeur des pèlerinages à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, lui aussi un fils de la paroisse. M. le curé Samuel Léveillé était présent au chœur, et la chorale exécuta la messe de Batman, sous la direction de M. R.-E. Guertin. Dans la nef, des places d'honneur avaient été réservées à M. et Mme Tétrault, ainsi qu'à leurs parents et à la famille. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Paul Tétrault, au village. Le lendemain, parents et amis se réunirent chez M. et Mme Philippe Tétrault.

Brûlé gravement

M. Hilaire Jeannotte, de Marieville, s'est brûlé gravement à une main, au cours de l'incendie qui détruisit son garage, il y a quelques jours. Le feu se déclara alors qu'un vent violent soufflait, et l'on craignait pendant quelque temps qu'il se communiquât aux immeubles du voisinage. Les pertes subies par M. Jeannotte s'élevèrent à quelque \$1,000. Le garage et son contenu furent réduits en cendres.

Domage de \$800

On estime à \$800, les dommages subis par M. J. Melançon, propriétaire de l'hôtel Dominion Orchard, de Rougemont, quand le feu se déclara au garage attenant à son établissement. Un tuyau surchauffé aurait causé l'incendie, que les

RENCONTRE DE DEUX MONDES

La Crise d'Industrialisation du Canada Français
par Everett-C. HUGHES

Enfin, la version française de FRENCH CANADA IN TRANSITION! Un ouvrage de référence indispensable aux bibliothèques publiques et privées.

Nombreux tableaux et graphiques.

Au comptoir: \$2.00
Par la poste: \$2.10

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

pompiers de l'endroit mirent plus de deux heures à maîtriser.

Réel maire

M. J.-W. Cantin, d'Acton-Vale, a été réélu par acclamation maire de sa municipalité, pour un nouveau mandat. Deux conseillers furent aussi réélus sans contestation, MM. Edmour Gagnon et Lionel Paquette. Il y eut lutte pour quatre sièges, et les résultats furent les suivants: quartier nord, M. Joseph Deslandes, élu avec 25 voix de majorité sur M. Achille Martel; quartier sud, M. Robert Boisvert, élu avec 27 voix de majorité sur M. Léo Rainville; quartier ouest, siège no 1, M. Sylvain Campagna, élu avec dix voix de majorité sur M. Roger Labrecque; quartier ouest, siège no 2, M. Lucien Desautels, élu avec 13 voix de majorité sur M. Doris Cardin.

Gérant de caisse qui démissionne

M. le notaire L. Cordeau, de Saint-Damase, vient de donner sa démission comme gérant de la Caisse populaire de la paroisse. La nouvelle a été annoncée par M. Lévil Gaucher, président du conseil de direction de la Caisse. Les besoins de sa profession et les diverses charges qu'il occupe ne permettent plus à M. Cordeau de s'occuper activement de la caisse. Il a donc décidé d'épargner qu'il a mise sur pied et dirigée pendant huit années consécutives. Malgré le travail que cela représentait pour lui, il a donné ses services presque gratuitement. Jusqu'à ces derniers temps, la Caisse débuta modestement, mais elle compte aujourd'hui 244 sociétaires. Elle a un actif global de \$70,000, et manipule chaque année de \$750,000 à \$1,000,000. Tous les citoyens de Saint-Damase estiment que M. Cordeau a doté leur paroisse d'une oeuvre aussi belle qu'utile, quand il engagea un groupe d'entre eux à jeter les bases de la Caisse populaire. On sait que M. le notaire Cordeau est un des directeurs de l'Union régionale des Caisse populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Problèmes de la jeunesse rurale

Les dirigeants de la jeunesse rurale, de la région de Saint-Hyacinthe, se sont réunis à l'Ecole de laiterie de la province, sise dans notre ville, aux fins d'étudier nombre de problèmes qui intéressent de près les divers groupements et associations de jeunesse, en train de se multiplier dans nos campagnes. La réunion était présidée par M. S.-J. Chagnon, directeur de l'Ecole de laiterie. On y traita en particulier de la collaboration possible des agronomes et des membres de la Jeunesse agricole catholique, en ce qui a trait à l'éducation et l'instruction agricole des générations qui poussent. De façon générale, on a déploré la multiplicité des organismes de jeunesse agricole, dans toute la province, et l'on se demanda quels moyens prendre pour arriver à une coordination pratique et efficace. Il ne s'agit pas de mettre de côté un organisme ou un autre, mais de délimiter les attributions de chacun, de déterminer les fonctions dans l'ordre moral, social, technique, de façon à ne faire nulle part double emploi, éviter les conflits possibles et la perte d'un temps précieux. Un procès verbal détaillé des délibérations sera préparé et soumis aux autorités religieuses du diocèse. Outre M. Chagnon, prirent part à la discussion: M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative; Jean-Charles Magnan, directeur provincial de l'enseignement agricole de Québec; M. l'abbé Roland Salvail, aumônier diocésain de la J.A.C.; MM. Domina Fortin, agronome régional de Saint-Hyacinthe, Raphaël Rousseau, agronome du comté de Bagot, d'Acton Vale, Ernest Benoit, secrétaire diocésain de l'U.C.C. de Saint-Nazaire d'Acton, Ernest Darsigny, professeur à l'Ecole d'agriculture de Saint-Césaire, J. Roy, élève à cette école.

Nouvelle industrie

M. Georges-Amédée Nicolas, industriel français, a bien voulu nous entretenir de la nouvelle industrie dont il dotera Saint-Hyacinthe. Arrivé au pays depuis environ un an, avec sa famille, M. Nicolas a l'intention de s'établir définitivement au Canada. Son établissement, dont la construction commencera vers le 1er mai, s'érigera rue Desaulniers, en bordure du chemin de fer Canadien National, sur le site de l'ancienne distillerie de Saint-Hyacinthe. La préparation des plans et devis a été confiée à M. René Richer, architecte, de cette ville. Ce sera une filature de laine peignée, système à sec ou français, la première du genre dans la province de Québec. Dès les débuts, M. Nicolas pourra employer 75 personnes, en trois équipes de 25 chacune, après quoi les développements suivront leur cours normal.

M. Nicolas n'est pas un nouveau venu en Amérique. Il a vécu pendant des années aux Etats-Unis, à New-York, notamment, et à San-Francisco, avant de s'installer en France. Il a fait aussi de nombreux séjours dans notre province et la connaît bien. Quand la guerre se déclara en 1939, il était administrateur-gérant de la filature alsacienne de laine peignée Gluck & Cie, à Mulhouse, la seconde en importance des grandes filatures de France. Cette immense usine fut anéantie en vingt minutes, en mai 1944, par des bombardiers de l'armée américaine. Peu après, M. Nicolas et les siens décidèrent de passer en Amérique et finalement de se fixer à Saint-Hyacinthe.

Campagne de souscription

La grande campagne de souscriptions en faveur des étudiants européens, victimes de la guerre, organisée dans les maisons d'enseignement de Saint-Hyacinthe, a obtenu un succès complet. Les souscriptions atteignent le montant appréciable de \$759.73. L'objectif, qui était de \$341.80, a été considérable-

ment dépassé. Des institutions de la ville, l'Ecole normale Marie-Rivier se classa première, avec un montant représentant 596.9 pour cent de son objectif. Aussi le drapeau offert par les comités diocésains de la J.E.C. et de la J.E.C.F. fut-il remis à ses élèves, au cours d'une cérémonie qui présida mardi M. Ernest-O. Picard, maire de Saint-Hyacinthe. Les objectifs avaient été fixés à raison de dix sous par élève, dans chaque maison, et il faut dire à l'honneur de nos jeunes qu'ils furent partout atteints et presque partout dépassés de beaucoup. A vrai dire, une seule école se contenta d'atteindre son objectif à cent pour cent. Les diverses souscriptions furent les suivantes:

Ecole normale Marie-Rivier, \$100.28; Ecole ménagère Rég. St-Joseph, \$35.00; Académie N.-D. de Lorette, \$71.15; Séminaire de Saint-Hyacinthe, \$158.25; Collège Saint-Maurice, \$30.00; Ecole Laroque, \$48.00; Juvenat Saint-Joseph, \$13.00; Académie Prince, \$67.00; Ecole du Sacré-Coeur, \$12.00; Ecole Raymond, \$24.00; Ecole Saint-Joseph-sur-Yamas, \$22.50; Ecole Jacques-Cartier, \$44.30; Ecole du Christ-Roi, \$21.25; Académie Girouard, \$45.00; Ecole normale Saint-Joseph, \$12.00; Ecole Mercier, \$30.00; classes annexes, \$11.00; Académie Saint-Dominique, \$15.00.

Exposition régionale

L'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, à laquelle participent les six comités de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Verchères et Chambly, se tiendra cette année du 5 au 8 août, inclusivement. Ainsi a-t-il été décidé au cours de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, qui s'est tenue mercredi dans notre ville, sous la présidence de M. Joseph Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes et président de la société.

M. Alphonse Deschênes, secrétaire-gérant de la société, a soumis pour 1945 le bilan de celle-ci, qui accuse un surplus net de \$3,300. Grâce aux démarches de M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, dans le cabinet Duplessis, député de Rouville à l'Assemblée législative, et de M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe, un octroi de \$7,000 fut obtenu du gouvernement provincial, dont \$4,000, pour prix aux exposants et \$3,000 pour frais de construction. Ces faits sont rappelés et la société approuve une résolution de remerciements à l'adresse du gouvernement de la province.

M. Joseph Fontaine est maintenu dans ses fonctions de président de la société. Les autres membres du conseil de direction sont MM. Omer Miller, vice-président, de Saint-Hyacinthe-sur-Richelieu; Alphonse Deschênes, agronome, secrétaire-gérant, de Saint-Hyacinthe; directeurs, MM. Cyrille Dumaine, député de Bagot à l'Assemblée législative, d'Upton, et Hector Charpentier, de Saint-Simon, pour le comté de Bagot; Donat Girard, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, pour le comté de Saint-Hyacinthe; Roland Pigeon, de Verchères, et Emile Moreau, de Saint-Marc-sur-Richelieu, pour le comté de Verchères; Freddy Robillard, de Saint-Césaire, pour le comté de Rouville; René Saint-Martin, de Sorel, et Joseph Chailfoux, de Sainte-Victoire, pour le comté de Richelieu. Les membres du comité exécutif sont désignés comme suit: MM. Ernest-O. Picard, maire de Saint-Hyacinthe; J.-R. Bail, représentant du commerce, aussi de cette ville; Domina Fortin, agronome régional; Joseph Fontaine, président de la société; S.-J. Chagnon, directeur de l'Ecole de laiterie de la province; Nazaire Saint-Pierre, propagandiste en industrie animale; André Paris, agronome du comté de Saint-Hyacinthe; Antoine Soucy, agronome de division.

Des allocations furent prononcées par MM. Chartier, Picard, Fontaine, Dumaine et Chagnon. Au cours de ses remarques, M. Chartier suggéra que la société s'adjoigne un certain nombre d'hommes du commerce et de l'industrie, aux fins de développer encore l'exposition régionale et de lui assurer de plus grands succès. Il croit que les hommes d'affaires, les industriels surtout, devraient être amenés à exposer leurs produits. Avec le temps, il y aurait moyen de construire sur le terrain de l'exposition une estrade moderne, qui remplacerait avantageusement celle que nous possédons, et qui offrirait dans certaines de ses parties des locaux faciles d'accès aux industriels et marchands. M. Chartier croit aussi que l'on devrait donner plus d'importance à l'artisanat domestique, à l'horticulture, à la pomiculture, à l'aviculture, autant d'aspects de notre vie campagnarde qui ne paraissent pas représentés comme ils le devraient à l'exposition régionale.

Immédiatement après les discours, un comité a été formé, qui sera chargé d'étudier la charte de la Société d'Agriculture du district et de prendre des mesures en vue d'élargir ses cadres et agrandir son champ d'action.

Cérémonies de vêtue
Deux cérémonies religieuses se sont déroulées ces jours derniers chez les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, à leur maison-mère de cette ville. Une première céré-

La marine en deuil

Le vice-amiral George-C. Jones, C.B., M.R.C., chef de l'état-major naval canadien, décédé à Ottawa, ces jours derniers,

monie de vêtue eut lieu samedi dernier, présidée par M. l'abbé A. Lavallée, aumônier de l'institution. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. A. Arsenault, O.P. Ont pris l'habit de la communauté: Mlle Fleur-Aimée Laliberté, Saint-Cyrille (Drummond); Simone Lyonnais, Coaticook; Pierrette Maurice, Coaticook; Hélène Prince, Shipman, Saskatchewan; Juliette Roy, Saint-Lazare de Bellechasse; Imelda Saint-Georges, Fall River, Mass.; Denise Veronneau, Coaticook; Pauline Vertefeuille, Saint-Jude.

Une cérémonie de profession avait lieu lundi, présidée par M. le chanoine Philippe Auger, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. B. Boulay, O.P.

Ont prononcé leurs vœux temporaires: Mlle Pauline Gariépy, dite Sœur Marie-de-la-Sagesse, de Montréal; Jacqueline Blanchet, dite Sœur Marie-du-Cénacle, Saint-Pierre de Sorel; Yvonne Bellerose, dite Sœur Alice-de-Sainte-Marie, Sainte-Anne de Sabrevois; Jeanne Joly, dite Sœur Marie-du-Divin-Rédempteur, Saint-Joseph de Sorel; Cécile Gagnon, dite Sœur Marie-Lucien-de-Jésus, Disraeli (Wolfe); Méline Laliberté, dite Sœur Marie-Saint-Donat, Saint-Pierre de Sorel; Madeleine Méthé, dite Sœur Marie-Saint-Julien, Saint-Sébastien d'Herbyville; Aline Robert, dite Sœur Marie-Françoise, Sainte-Brigide.

Une imposante cérémonie de vêtue eut lieu ces jours derniers chez les RRdes Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, présidée par M. l'abbé R. Mathieu, aumônier de l'institution. Onze novices revêtirent alors l'habit de la communauté: les RR. Sœurs Jacqueline Leblanc, S.-Hyacinthe; Marie-Paule Dupont, S.-Antoine-sur-Richelieu; Aurèle Saint-Pierre, Lussigny, Abitibi; Marielle Baillargeon, S.-Dominique; Félicienne Bellerose, Marieville; Rachel Gagnon, Ham-Nord; Yvette St-Georges, de Montréal; Anne-Marie Montminy, de S.-Gilles, Lotbinière; Rachel Bernier, Acton Vale; Aline Bachand, Granby; Madeleine Saint-Pierre, St-Hyacinthe.

Le même jour dix-huit jeunes filles faisaient leur entrée au postulat des mêmes religieuses: Mlle Alberte Bouchard, Brunswick, Me; Yolande Jean, Sherbrooke; Gisèle

Vanier, Sorel; Cécile Granger, Chicopee Falls, Mass.; Marie-Anne Rivet, Pte-aux-Trembles, à Montréal; Thérèse Joyal, S.-Cyrille de Wendover; Pierrette Côté, Martinville, Compton; Juliette Desrochers, Lac Mégantic; Germaine Laroque, St-Vallier; Anita Boisseau, Granby; Germaine Dalpe, de Roxton Falls; Yvette Girouard, Sorel; Rolande Bégin, Lewiston, Me; Rita Morissette, Manchester, N.-H.; Rita Avery, Granby; Jeannette Laplante, de Rumford, Me; Thérèse McNeal, de Wotton; Marie-Joséphine Morel, Lac Mégantic.

La revue dominicaine

FEVRIER 1946

Simone Routhier: L'identification. Ecoute: "C'est toi qui dois te fonder et te confondre et non pas moi. C'est toi qui dois te retrouver et te perdre en moi".

Jeanine Bélanger: Le Retour de Titus de M. Alfred Desrochers. Ce poème inédit et inachevé de M. Alfred Desrochers, mais plein de promesses déborde les cadres du régionalisme parce qu'il appartient à l'humanité. L'auteur du présent article nous en donne une analyse substantielle que les grands critiques seraient heureux de signer.

Jean-Pierre Després: Relations industrielles. Défense judicieuse et opportune du syndicalisme contre tous les préjugés dont il est victime surtout depuis la grève de Windsor. Partir de quelques faits isolés pour condamner un mouvement et surtout ignorer ses heureuses réalisations et son influence grandissante et inique et injuste.

Henri-Marie Bradet, O.P.: La vie unique. "Tous les vivants d'aujourd'hui ne possèdent qu'une parcelle d'existence, et ce trésor unique, on le leur demande, on le leur arrache pour ceux de demain".

Thomas-André Audet, O.P.: Propos sur l'antiquité chrétienne. Au terme de cette étude, l'auteur "exprime l'espoir, plus fragile que naif, que nos universités catholiques du Canada, dans une louable émulation, créent à leur tour une chaire d'antiquité littéraire chrétienne et ouvrent ce vaste champ aux candidats du doctorat en lettres ou en théologie".

Arcade-M. Monette, O.P.: Que l'on

Contre Truman



Témoignant devant le comité sénatorial du travail à Washington, M. C. E. Wilson, président de la General Motors Corp., a condamné la législation du président Truman. Contrairement à la General Motors, les autres magnats de l'industrie de l'automobile, Ford et Chrysler, ont signé des contrats avec l'union des ouvriers unis de l'automobile afin de prévenir les grèves.

Le garde-chasse Eugène Audette a été fort surpris lorsqu'un cultivateur de Hull, Arthur Reseve, est entré dans son bureau avec une poche où se débattait furieusement un animal. C'était un loup qu'il avait capturé vivant, pris par une patte dans un piège. Mme Reseve croyant qu'il s'agissait d'un pauvre caniche, le pansa avec sollicitude. Elle ne sut la vérité qu'après...

Le sens des faits — Marcel Lacourcière: "Mauriac, romancier de la grâce"; Marc Aubry: "Marges: La querelle existentialiste"; X.: "Les Editions du Lévrier".

Au comptoir: 0.30, par la poste: 0.35. Service de librairie du Devoir.

Heure de biologie

La prochaine heure de biologie aura lieu jeudi, le 14 février, à 5 heures de l'après-midi, en la salle H-4, de l'Université de Montréal. Le conférencier sera M. Wynne Ed-



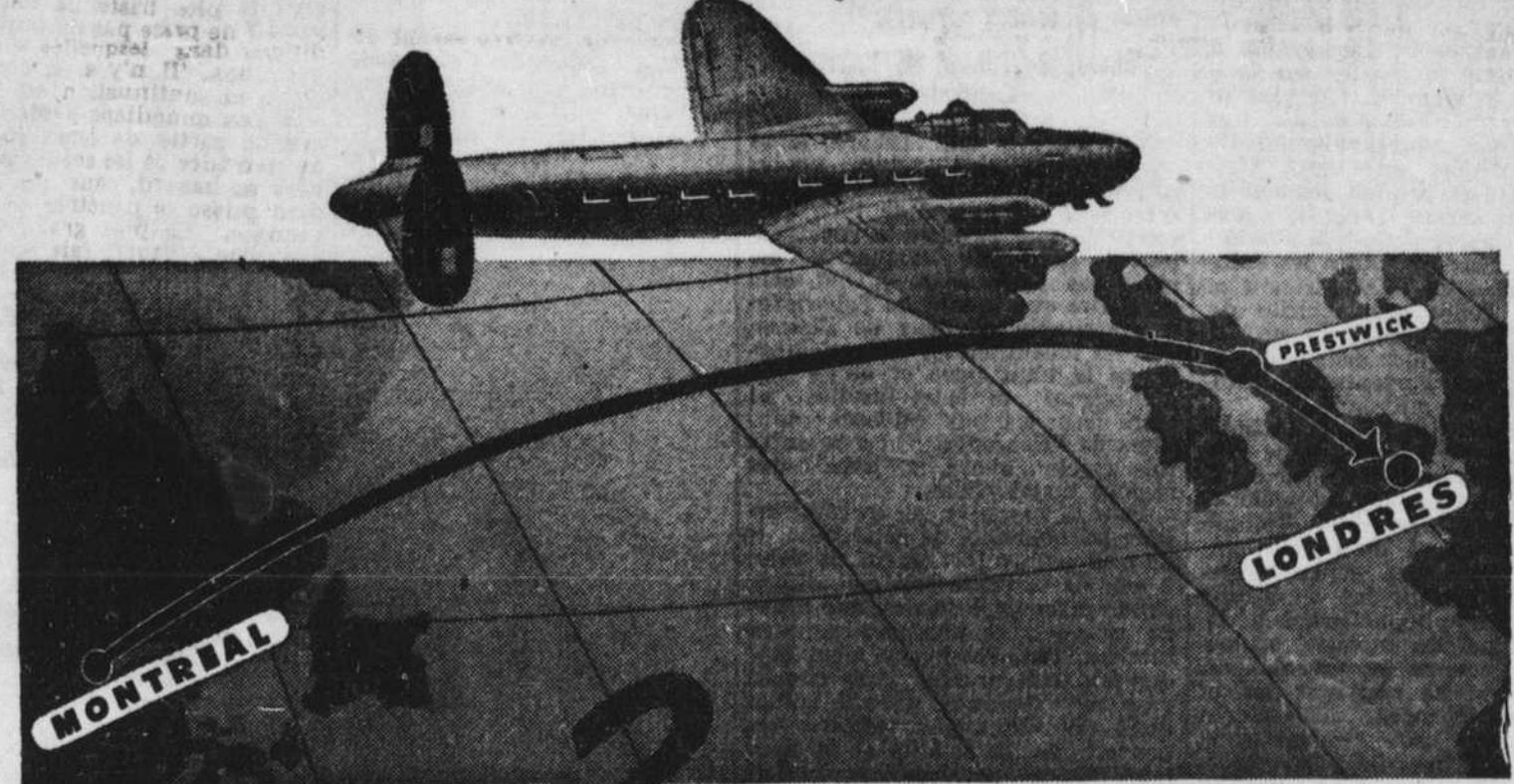
Le garde-chasse Eugène Audette a été fort surpris lorsqu'un cultivateur de Hull, Arthur Reseve, est entré dans son bureau avec une poche où se débattait furieusement un animal. C'était un loup qu'il avait capturé vivant, pris par une patte dans un piège. Mme Reseve croyant qu'il s'agissait d'un pauvre caniche, le pansa avec sollicitude. Elle ne sut la vérité qu'après...

wards, professeur de zoologie à l'Université McGill. Il traitera de l'exploration biologique sur la rivière Mackenzie. La conférence sera illustrée.

L'Office national du film présente au programme des circuits ruraux pour le mois de février: "Ferme chilienne". Ce documentaire fait ressortir les nombreux bienfaits d'un programme de modernisation de la ferme.

Service transatlantique aérien de l'état canadien (par les lignes Air-Canada)

EN ANGLETERRE par AVION



3 ENVOIÉES PAR SEMAINE ALLER ET RETOUR

Grâce à l'augmentation du nombre des envolées—trois par semaine dans les deux sens—on peut maintenant emprunter l'avion pour les voyages d'affaires et quelques autres transatlantiques entre le Canada et l'Angleterre.

Air-Canada, avec plus de 500 envolées à son crédit, assure un service régulier entre Montréal et Prestwick avec des avions quadrimoteurs. (Les prix comprennent le transport jusqu'à Londres).

Pour tout renseignement appelez
PL 2971 (service de 24 heures)
Bureau des Passagers: 1478 rue Peel.

Messageries aériennes—Ce service amélioré vous assure un accès nouveau, meilleur et plus rapide aux marchés du Royaume Uni. Il fonctionne de tout endroit au Canada ou en Grande-Bretagne par air ou air-rail.

Consultez le bureau de messageries du Canadian National le plus rapproché.
Appelez MA. 8615 (Bureau de la ville) WA. 7701—Local 24—Aéroport.

LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA

(AIR-CANADA)

LE RÉSEAU AÉRIEN NATIONAL DU CANADA

Passagers • Postes • Messageries

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Nos broussards canadiens — Où sont-ils? — Que font-ils?

Les Pères Blancs canadiens ont actuellement la charge de cinq vicariats apostoliques en Afrique: les vicariats de l'Ouganda, de Tabora, du Kwenzori, et du Nyassa, dans l'Est; et le vicariat du Navrongo dans l'Ouest.

Une brève esquisse de chacun de ces vicariats nous donnera un aperçu du Travail réalisé et de ce qui reste à faire.

L'Ouganda

Le vicariat de l'Ouganda est la première mission qui ait été attribuée aux Pères Blancs en Afrique Centrale et faisait alors partie de la Délégation Apostolique de l'Afrique Equatoriale (1878). Divisée, subdivisée plusieurs fois dans la suite, il a pris définitivement le nom de vicariat de l'Ouganda en novembre 1915.

Premier Canadien

Dès 1902, le Canada envoyait en Ouganda le Père Eugène Beauchamp qui devait y mourir de l'année suivante. A partir de 1909, on peut dire que presque chaque année quelques-uns de nos compatriotes ont pris la route de l'Ouganda, si bien qu'actuellement nous comptons là-bas vingt-cinq Pères de la Province canadienne.

Déjà en 1917, le Canada pouvait s'honorer à juste titre d'avoir son premier évêque missionnaire à l'étranger dans la personne de Sa Grandeur Mgr John Forbes, coadjuteur de l'Ouganda de 1917-1926.

Son Excellence Mgr Michaud

Son Excellence Mgr Edouard Michaud, O.B.E., originaire de Sainte-Anne de Bellevue, P.Q., devenu coadjuteur avec future succession le 15 mars 1932 puis Vicaire apostolique le 15 août 1933. La mort l'emporta le 18 juin dernier.

Dans les 23 postes de mission de ce vicariat vit une population chrétienne de 181,692 baptisés (statistiques du 30 juin 1944). C'est dire qu'au delà d'un tiers des habitants du vicariat sont déjà catholiques ou en train de le devenir. Restent encore plus de 200,000 païens à convertir. Le métier de broussard est donc encore possible à l'Ouganda, quoi qu'on en dise, à côté de missions complètement organisées et du progrès matériel intense qui voudrait européaniser et américaniser certains districts de l'Ouganda.

Les œuvres, les écoles, l'université

Les œuvres y sont nombreuses: depuis les Confréries et les Congrégations de toutes sortes jusqu'aux mouvements de jeunesse. Le Scoutisme notamment est en honneur (1,000 Scouts en 1937).

Les Baganda (c'est le nom que l'on donne aux habitants de ce pays), gens fort éveillés et intelligents, se font un point d'honneur d'envahir nos écoles: on évalue à plus de 50,000 le chiffre des écoles dans le vicariat. L'éducation à tous les degrés existe là-bas. Les travaux d'une somptueuse université, la première du Centre Africain, ont été suspendus pendant la durée de la guerre; mais les cours donnés à Makeréré Collège attirent les jeunes gens de toutes les colonies anglaises de l'Est Africain et préparent l'élite intellectuelle de demain. L'Eglise catholique aura là un grand rôle à jouer dans la direction morale et l'orientation intellectuelle de ces universitaires.

La position des écoles catholiques, si elle est bonne, grâce aux subsides généreux du gouvernement, pose de sérieux problèmes: problème d'un personnel diplômé à préparer durant de longues années; problème des constructions qui doivent remplir les conditions imposées par le département médical; problème du matériel scolaire, etc. Et comme les "grants" du gouvernement ne couvrent pas la totalité des dépenses, les Pères du vicariat, tout en reconnaissant l'importance primordiale des écoles, déplorent que d'année en année la somme totale de l'argent à dépenser pour chaque école aille toujours croissant.

Rappelons aussi que les protestants, qui égarent presque en nombre les catholiques, multiplient à grands renforts d'argent les œuvres d'assistance matérielle et les moyens d'éducation, faisant ainsi une forte opposition à nos humbles moyens matériels d'apostolat.

La part magnifique des Noirs

Le vicariat de l'Ouganda qui a donné ses premiers prêtres noirs au Centre Africain en 1913, peut se glorifier aussi d'avoir donné à l'Eglise son premier évêque des temps modernes, Son Excellence Mgr Joseph Kiwanuka, sacré à

Rome en 1939, s'est vu confier la direction de 11 missions desservies par 38 prêtres indigènes: c'est ce qui se nomme aujourd'hui le vicariat apostolique de Masaka.

Il ne reste donc plus en Ouganda qu'une vingtaine de prêtres indigènes travaillant soit avec nos confrères, soit dans des postes à eux confiés. Signalons que 3 de ces prêtres indigènes, et parmi eux S. Exc. Mgr Kiwanuka, sont entrés dans la Société des Pères Blancs.

Les grands séminaristes noirs dépassent la vingtaine et les petits séminaristes atteignent une quarantaine. Alors qu'il y avait en 1940, 38 Frères indigènes, les Soeurs indigènes (Banabikira) étaient déjà 45.

Les Soeurs Blanches, les Frères de l'Instruction chrétienne, les Soeurs de Marie-Réparatrice

A côté des Pères Blancs, travaillent en Ouganda nos dévouées Soeurs Blanches: elles étaient 32 en 1940. 13 Frères de l'Instruction chrétienne, venus du Canada, ont remplacé les Pères Blancs dans les écoles supérieures; sous l'habile direction de R. Frères Charles, ils ont obtenu de magnifiques résultats et, détail intéressant, leurs premiers novices noirs se sont vu imposer le saint habit des Frères de Ploermel à l'Epiphanie de 1937. Les Soeurs de Marie-Réparatrice, dont quelques-unes sont Canadiennes, attirent, elles aussi, les jeunes filles Baganda à leur idéal de prière et d'apostolat eucharistique.

Le "Munno" seul journal catholique

Nous nous en voudrions, en terminant ce trop court exposé des activités apostoliques de nos confrères de l'Ouganda, de ne pas mentionner ici leur œuvre de presse catholique qui, avec le journal bimensuel: le "Munno", "Ton Ami", le seul journal catholique, essaie de contre-balancer l'influence des sept autres journaux, tout en apportant sa modeste pierre à l'édification de la cité spirituelle des âmes Baganda.

Tabora

C'est à Tabora que se préparent, à l'automne de 1878, les premiers missionnaires de l'Equateur: les uns prenant la direction de l'Ouganda pendant que les autres s'acheminaient vers le lac Tanganyika.

Ce n'est qu'en 1886 toutefois que cette région était érigée en provicariat sous le nom de Provicariat de l'Unyanyembé, pour prendre définitivement le nom de vicariat de Tabora en 1925. "Unyanyembé" voudrait dire "le pays des pioches". On ne pouvait trouver de nom plus symbolique... car il a fallu "piocher" pour prendre racine et résister malgré les tempêtes et les difficultés de toutes sortes.

Tabora, carrefour de l'Afrique Centrale

Nous l'avons dit, Tabora, situé au carrefour des grandes routes intérieures, était le grand marché d'esclaves du centre de l'Afrique; c'était là que résidait le représentant du sultan de Zanzibar, à l'arrivée des Européens. Tout cela pour dire que la ville de Tabora fut une véritable citadelle de l'Islam, que les musulmans y ont eu longtemps le haut pavé et qu'ils ne ménagèrent ni leurs insultes ni leurs menaces aux vaillants pionniers de l'Evangile. On a maintes fois appelé Tabora, la "Babel" des régions équatoriales.

Pour le voyageur qui traverse en hâte les quartiers de cette ville, il ne peut qu'être fort étonné de voir, à côté de la cathédrale catholique, deux églises protestantes, une grande mosquée et plusieurs temples hindous; l'impression ne peut être que très défavorable. Mais que ce voyageur revienne vers la cathédrale catholique pour admirer les proportions, la solidité et la hauteur de cette construction qui fait honneur à l'habileté de nos chers Frères coadjuteurs et au dévouement des chrétiens. Alors cette vision de l'édifice matériel ne pourra manquer de lui donner une excellente idée de l'édifice spirituel que nos missionnaires sont à élever là-bas, à la gloire de Dieu et de l'Eglise. Humble à ses débuts, cimentée de prières et de sacrifices, cette chrétienté se bâtit sur des bases solides et, en se dilatant de tous les côtés, monte vers l'auteur de tout don parfait.

Le Canadien: Son Excellence Mgr Trudel

Le premier Canadien à aborder ces régions ne fut autre que le vicaire apostolique actuel, Son Excellence Mgr Trudel, né de parents canadiens à Hedgewick, Ill., et venu à Tabora en 1920. Depuis lors, plusieurs compatriotes l'ont suivi et nous en trouvons présentement 14 dans 14 postes de ce vicariat dont la population catholique est de 24,000 catholiques (baptisés et catéchumènes) sur une population totale de 500,000 habitants.

Tabora: Athènes du Tanganyika

Le vicariat de Tabora est l'Athènes du Tanganyika puisqu'il s'honore de posséder le grand séminaire intervicarial et la Junior Secondary School de tout le pays. A Kipalapala, le grand séminaire, se forment pendant neuf années plus d'une centaine de grands séminaristes venus de 13 vicariats; le vicariat de Tabora, pour sa part, y compte plus de 30 élèves. A Tabora même, à l'ombre de l'évêché, s'alignent les bâtiments de la Primary et de la Junior Secondary School, d'où sortent chaque année des candidats pour l'Ecole des infirmiers indigènes, des candidats aux différents emplois de l'administration ou à l'Ecole Normale et, depuis quelques années des diplômés pour l'Université de Makeréré, pendant que le petit séminaire d'Itaga, qui compte environ 75 élèves, envoie chaque année à Kipalapala son contingent de grands séminaristes.

La double forteresse

Les missionnaires qui travaillent dans ce grand pays se heurtent à une double forteresse, celle de l'Islamisme et celle, plus résistante peut-être, du paganisme. C'est que les sociétés secrètes ou corporations de magiciens y abondent et favorisent si bien le culte des ancêtres et la pratique de la magie sous toutes ses formes qu'un vétéran des missions n'hésite pas à ranger les peuplades de Tabora parmi les peuplades les plus païennes de ces régions.

Afin de faire obstacle à un paganisme si ancré et si vivace et, avec la grâce de Dieu, tenter de le détruire, on compte beaucoup sur l'Action Catholique. Des résultats heureux ont déjà été acquis mais au prix de quels efforts contre l'esprit individualiste et égoïste dans lequel se cantonne la mentalité païenne, ennemie de toute coopération et de tout renoncement à son moi.

La part des Indigènes

Les prêtres indigènes, au nombre de 13, ont la charge de deux paroisses. Les soeurs indigènes étaient 23 en 1943. Cette œuvre quoique jeune encore est appelée à rendre de grands services pour l'éducation féminine puisque Son Excellence le Vicaire apostolique fait passer leur diplôme à ces futures religieuses: les très grande majorité pour ne pas dire toutes l'ont obtenu avec grand succès.

Les Soeurs Blanches étaient au nombre de 23 en 1943 et se préparaient à ouvrir leur quatrième poste dans le vicariat de Tabora.

En terminant, rappelons que c'est le vicariat de Tabora qui a enregistré le plus grand nombre de décès parmi ses missionnaires, depuis sa

fondation. C'est sans doute la mort et l'intercession de ces missionnaires qui, jointes au patient et généreux labeur de nos ouvriers apostoliques, ont rendu possible la fondation et l'expansion de ce vicariat, créé en plein centre musulman.

ANTONIO ROY, P.B.

(A suivre)

Evêque-Roi des Brigands

Une épopée missionnaire; se dévore comme un roman. 80 pages de photos: tout un album de choses africaines. Lisez et faites lire. En vente chez les Pères Blancs. \$1.25 et par la poste \$1.37. 1640, rue St-Hubert, Montréal 24.

Le nouvel écusson sur les indicateurs du "P. C."

Le nouvel emblème du Pacifique Canadien, qui se compose de l'écusson de la compagnie surmonté d'un castor, sera mis en évidence pour la première fois sur l'indicateur des trains qui sera distribué le 24 février prochain.

L'écusson, reproduit en couleurs, présente un joli contraste sur la couverture jaune de l'indicateur. Le castor est vert olive et bleu et la devise "Encercler le monde" est en lettres blanches sur le fond rouge de l'emblème qui est entouré de bleu et blanc.

L'autre côté de la couverture est illustré d'une photo du splendide "Banff Springs" dominant la Bow Valley et encadré par les rochers escarpés de nos Rocheuses. Le Pacifique Canadien, qui vient de faire part des vastes projets publicitaires qu'il compte réaliser prochainement, commence à annoncer ses grands hôtels de villégiature dont la réouverture, après quatre ans d'inactivité, se fera à l'été.

Les funérailles de M. Aristide Pigeon

Ces jours derniers, en l'église St-Jean-Berchmans ont eu lieu les funérailles de M. Aristide Pigeon, ex-hôtelier, décédé à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 66 ans et 6 mois.

Il laisse dans le deuil outre sa femme, née Poirier (Aurore): son fils, M. Aristide Pigeon; ses frères, M. l'abbé Cléophas Pigeon, curé à Ste-Clotilde, M. Anastase Pigeon et M. Téléphore Pigeon; ses soeurs, Mmes Joseph Brochu (Aldée), Dénée Dagenais (Olivine), Mme Vve Joseph Renaud (Georgine), Mme Vve A. Mathieu (Exorine), Mme Vve A. Pigeon (Yvonne), Mme J. René Renaud (Eglantine), et plusieurs neveux et nièces.

Le convoi funéraire est parti des salons mortuaires Bonneville & Gingras, au no 4951 rue Adam, pour se rendre au coin du boul. Rosemont et de la rue Delorimier, lieu du ralliement, et de là, à l'église St-Jean-Berchmans, où le service a été célébré à 8 h. 30. A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-W. Caumartin, curé de la paroisse, et le service chanté par son frère, M. l'abbé Cléophas Pigeon, curé à la paroisse Ste-Clotilde, assisté de M. l'abbé Joseph Pigeon, curé de St-Canut, cousin du défunt, comme diacre, et de M. l'abbé Jean-Marie Vezeau, vicaire à Ste-Clotilde, comme sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé J.-A. Ethier, curé de St-Irène, le R. P. Maxime Brunet, O. M. I., vicaire à Grouard, Alta., le R. P. Louis-Marie Parent, O. M. I., vicaire à Grouard, Alta., MM. les abbés Gustave Dumontel, Paul Lacroix, du séminaire de Ste-Thérèse, B. Presseault, curé de St-Joseph de Bordeaux, Lucien Allard, professeur au séminaire de Ste-Thérèse, Louis-Joseph Rodrigue, préfet des

études au séminaire, et Hébert Julien, procureur au séminaire de Ste-Thérèse. La chorale, sous la direction de M. Maurice Descôteaux, a exécuté la messe de Yon, et Mme Jeannine St-Cyr touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son fils, M. Aristide Pigeon; ses frères, M. l'abbé Cléophas Pigeon, MM. Téléphore et Anastase Pigeon; ses beaux-frères, MM. Camille et Arthur Poirier, J.-A. Brochu, Raoul, Camille, Guy et Léo Lescarbeau, Fernand et Adrien Brochu, Maurice, Rosario et Anastase Dagenais, Arthur et Antoine Mathieu; ses neveux, MM. Olivier, Antoine et Gaétan Pigeon; Yves et André Pigeon; ses cousins, MM. Joseph et Jean-Baptiste Jodoin.

Dans le cortège on remarquait: MM. R. Martineau, J. Robin, A. Gervais, M. Courtois, M. Blain, O. et Z. Martineau, G.-A. Pilon, R. Dallaire, D. Rochon, J.-E. Guérin, N. Nogue, Eugène et Emile Fortin, Noël Mathieu, S. Terreau, Henri Lamarre, O. Sansregret, Lucien Brière, A. Parthenais, Lucien Chartrand, Antonio Léonard, J. Collin, J.-E. Orsali, Ludger Perusse, C.-P. Desrochers, Romulus Elie, Zotique Martineau, J.-A. Brochu, Hector Allard, D. Cormier, D. Valois, Isidore Bourgoin, Eugène Simard, L. Blain, P.-O. Messier, J.-E. David, J. A. Pilon, G. Gingras, Joseph Tremblay, Albert Desmarais, Alfred Carli, U. Trudeau, R. Pesant, H. Delage, le notaire J.-E. Jeannotte, Joseph Girard, Clovis Dagenais, A. et D. Dagenais, V. Dubois, Alcide Chabot, A. Raymond, Alcide Veine, Henri Pépin, Philias Vanier, Yves Dupras, et autres.

Le Canada, la Belgique, la Tchécoslovaquie possèdent suffisamment d'uranium pour fabriquer dix millions de bombes atomiques semblables à celle lancée sur Hiroshima.



Le prince Carl JOHAN, petit-fils préféré du roi Gustave V, de Suède, qui abandonne ses droits à la royauté pour faire un mariage morganatique.

Livres illustrés sur les Arts en Nouvelle-France

par GERARD MORISSET, de la Société royale du Canada
Fr. Ranvozyé, 50c; Ph. Liébert, 60c; Evolution d'une pièce d'argenterie, 60c; Les Eglises et le trésor de Valrennes, 60c; La Vie et l'œuvre du Frère Luc, \$1.25; Le Cap-Santé, ses églises et son trésor, 75c; Paul Lambert dit Saint-Paul, \$1.00.
En vente au Service de Librairie du DEVOIR, 430 est, rue Notre-Dame.

Partout, les DÉMOBILISÉS discutent leurs "PROJETS DE PAIX" avec les gérants de la B de M...



Pouvons-nous vous aider

À PARTIR DU BON PIED?

Le retour "au civil" n'est pas facile... nous savons qu'il comporte bien des problèmes.

Ce retour sera néanmoins fort simplifié si vous recourez à l'un des nombreux moyens qu'on met spécialement à votre disposition: allocations gouvernementales de rétablissement, comités de réadaptation et autres organismes pour les vétérans.

Le gérant de votre succursale de la B de M compte aussi parmi ceux qui tiennent à vous aider. Il connaît les problèmes des vétérans; il occupe une situation unique pour vous conseiller sagement en matière de finance et sur les maints autres aspects du retour à la vie civile.

Vous avez naturellement des projets: si vous partez du bon pied, votre problème de réadaptation sera déjà en bonne partie résolu.

A l'exemple de milliers d'autres démobilisés, d'un océan à l'autre, rendez visite au gérant de votre B de M. Il lui fera grand plaisir d'étudier vos projets avec vous. Vous apprécierez sûrement la cordialité avec laquelle il s'appliquera à vous aider dans l'élaboration de vos projets et la solution de vos problèmes.

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

BROCHURE GRATUITE pour les DÉMOBILISÉS

Cette brochure de vingt pages vous sera précieuse. Exclusivement destinée aux démobilisés, elle vous aidera à préparer votre retour "au civil". Il suffit de la demander à n'importe quelle succursale de la B de M.



Petit format — se glisse dans votre poche.

2ème édition PSYCHOLOGIE ET PEDAGOGIE

par l'abbé Paul LACHAPELLE

Préface de Mgr Philippe PERRIER
Ce livre a "le très grand mérite d'exclure les banalités".

L'Ecole canadienne: René Gauthier

"Pour un professeur ce n'est pas un livre de lecture, c'est un recueil de méditation".

"Le Devoir": Marie Girard

Ce livre "doit être entre les mains des éducateurs qui croient à leur mission".

Orientation: Guy Bouillon

"Il est rare de trouver autant d'idées en si peu de pages".

"Le Devoir": Jean-Marie Laurence

Volume de 208 pages.

Au comptoir \$1.25.

par la poste \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

MA BANQUE

POUR UN MILLION DE CANADIENS

B de M

Le problème du transport à Verdun.

La Compagnie des Tramways manque d'autobus — Engagement de huit nouveaux constables — Nouveaux logements

Le conseil municipal de Verdun a étudié de nouveau hier soir, le problème des autobus. A maintes reprises, les autorités de cette ville ont fait des démarches auprès de la Commission des tramways de Montréal, pour obtenir des améliorations. Hier soir, on a pris connaissance d'une lettre de la Commission des tramways, au sujet d'un de ces problèmes.

Verdun demandait une amélioration du service d'autobus entre l'avenue de l'Edifice et la rue Atwater. La Commission admet l'insuffisance de ce service, mais répond qu'il ne peut pour le moment être amélioré parce que la compagnie ne peut rien faire avant d'avoir reçu de nouveaux autobus qu'elle a commandés.

On a étudié aussi hier soir, une résolution adoptée par la Crawford Park Citizens Association, se plaignant du service d'autobus insuffisant dans cette partie de Verdun. Il a été sur le champ décidé que des délégués de l'association accompagneront le maire et les échevins du quartier no 4, qui rencontreront incessamment les membres de la Commission des tramways pour discuter de cet autre aspect du problème.

Le conseil a décidé d'embaucher huit nouveaux constables, de sorte que la ville de Verdun dispose maintenant de vingt constables de plus qu'elle n'en comptait le 1er janvier dernier, soit 70 au lieu de 62. Y compris le pompier embauché hier soir, le nombre des pompiers a été porté de 40 à 55 depuis la même date.

La ville a reçu des offres de deux entreprises pour la construction de 100 logements chacune; celle s'ajoute aux 1685 logements construits à Verdun depuis le 1er janvier 1940. Depuis cinq ans, la ville a vendu 1300 lots qui ont été cons-

truits. La population de Verdun est maintenant de 74,087.

Comme la commission métropolitaine refusait d'accorder un taux d'intérêt plus élevé que deux pour cent sur la somme de \$635,000 déposée à la commission comme paiements anticipés du fonds d'amortissement, intérêt et autres charges dus les 1er mai et 1er novembre prochains, la cité a retiré son dépôt et a placé une partie de ce montant dans l'achat de \$500,000 de débiteurs du Dominion du Canada, 8e emprunt de la victoire, à trois pour cent échéant le 1er octobre 1963 au prix de cent trois et un huitième plus les intérêts accrus.

Me C.-A. Sylvestre, C.R., a été en outre nommé pour représenter la cité de Verdun au tribunal d'arbitrage créé pour résoudre les différends s'élevant entre la cité et la section Verdun de la Fraternité canadienne des policiers et le local No 2 de la Fraternité canadienne des employés d'incendie. Les autorités municipales consentent de plus à ce qu'un tribunal d'arbitrage unique rende décision dans les deux cas.

Ces jours derniers, les membres du conseil ont reçu une délégation de la commission des écoles catholiques de Verdun, au sujet de l'intention de la cité de demander à la législature provinciale de renouveler pour un an la présente évaluation municipale de \$1,500,000 pour fins de taxes foncières et de \$750,000 pour fins de taxes scolaires sur les propriétés de la cité de Montréal situées dans Verdun, évaluations qui expirent le 19 mars prochain. Les commissaires ont expliqué qu'ils s'opposaient à toute différence dans les deux évaluations. Hier soir, le conseil a résolu de référer cette question à Me Fauteux, "pour étude et rapport".

Le commerce belgo-canadien

La Belgique se propose d'acheter ici pour \$85,000,000 de produits et de denrées alimentaires au cours de 1946

Ottawa, 13 (C.P.)—M. Paul Kronacher, ministre des Approvisionnements de la Belgique, a déclaré hier que son pays se proposait d'acheter pour \$85,000,000 de produits et de denrées alimentaires au Canada au cours de l'année 1946 tout en soulignant que le Canada devrait augmenter ses importations de Belgique s'il voulait que ce formidable volume de commerce belgo-canadien se maintienne au cours des années qui suivront.

M. Kronacher a déclaré à une conférence de presse, à la Galerie de la presse, au Parlement fédéral, que l'ampleur de ce programme d'achats "devient évidente lorsque l'on compare ces achats projetés aux achats moyens d'avant-guerre qui atteignaient de \$9,000,000 à \$10,000,000 par année, et qui ne portaient d'une façon générale que sur les vivres et les métaux".

Les importations canadiennes de la Belgique, avant la guerre, étaient encore "moins importantes" — de \$6,000,000 à \$7,000,000 en produits ouverts d'acier, en produits chimiques et en textiles", a-t-il ajouté en se référant à une feuille de statistiques.

Le programme d'importations de la Belgique, pour l'année 1946, prévoit une dépense de \$40,000,000 pour l'achat de victuailles et une dépense de \$45,000,000 pour l'achat de produits ouverts et de matières brutes.

Bien avant que le diamant ne servit à orner les bagues, on lui attribuait certaines propriétés magiques.

Système amélioré

Les services de communication du Réseau National et du Pacifique Canadien annonceront en mai de l'an dernier, leur intention d'étudier ensemble des applications pratiques du système de relais par microvague radiophonique. Depuis, ils ont conduit des expériences sur les terrains qui les ont conduits au choix et à l'acquisition de sites pour les postes de relais entre Montréal, Ottawa et Toronto.

Ces deux services se disent satisfaits des progrès accomplis et se préparent à conduire de nouvelles expériences dans un avenir prochain.

Parmi les caractéristiques de ce système de communication, l'on remarque l'absence de brouillage, l'affaiblissement du son et d'effets parasites causés par les systèmes d'allumage, etc.

Droits égaux pour les Françaises

Paris, 13 (Reuter) — Les Françaises auront des droits égaux aux hommes, en vertu de la nouvelle constitution que l'on prépare actuellement.

La prohibition maintenue à Arvida

Chicoutimi, 13 (D. N. C.) — La prohibition a été maintenue hier à Arvida. Les propriétaires se sont prononcés par un vote de 142, en faveur de la prohibition, et 83, pour le régime des permis.

A Winnipeg, tous les printemps, se déroule le Festival de la musique du Manitoba — 14,000 enfants, garçons et fillettes, prennent part à ce déploiement artistique. L'Office du film se fait l'écho de ce festival dans le documentaire: "Une ville chante", série En avant Canada.



Partout où il fait halte, "Pilote", le chien favori de "Chuck" Caddy qui a parcouru une distance de 3,000 milles de White Horse (Youkon) à Winnipeg (Manitoba) dans le but de faire connaître le Grand-Nord, a été bien accueilli. "Chuck" a pour sa part gagné une magnifique barbe au cours de cette expédition.

Situation déplorable selon M. MacLachlan

Le 39e congrès annuel de la Canadian Lumbermen's Association

Dans une allocution qu'il a prononcée, hier après-midi, devant les membres de la Canadian Lumbermen's Association, qui tient actuellement son 38e congrès annuel, à l'hôtel Mont-Royal, M. Knox MacLachlan a déclaré que la présente situation était telle, à cause de la rareté du bois de construction, qu'il n'était plus possible pour les membres de son groupe de continuer leurs affaires en se conformant aux lois établies. Comme preuve de cette assertion, M. MacLachlan a rappelé que les prix du planifond des producteurs et des grossistes étaient les mêmes que l'abrogation de la taxe de vente de huit pour cent avait été accordée aux détaillants, que de l'augmentation de quatre dollars pour l'épingle corroyée les grossistes n'en recevaient que la moitié, que plusieurs détaillants achetaient directement des producteurs en payant au-dessus du prix de planifond et que plusieurs producteurs refusaient de vendre leur bois au prix maximum présentement en vigueur.

M. MacLachlan a ajouté qu'en 1939, les grossistes canadiens du bois-d'œuvre distribuaient 70 pour cent de la production totale du bois de construction dans l'est du pays. M. J. D. Branch a déclaré que les détaillants se devaient d'être plus honnêtes au cours de la période d'après-guerre. Tout en admettant que certains détaillants étaient obligés d'acheter directement des producteurs à cause de circonstances incontrôlables, il croit que dans un avenir rapproché l'on reviendra aux méthodes d'avant-guerre de faire du commerce et que l'on achètera de nouveau des grossistes.

Organisateurs congédiés

Le congédiement de quelques organisateurs, "qui, par leur attitude, semblaient vouloir diviser les rangs du mouvement ouvrier", a été annoncé hier par M. Jean-Marie Bédard, directeur régional du Congrès canadien du travail.

Ces organisateurs sont: MM. Aimé Laurin, ancien président de la Fraternité des employés municipaux; Alexandre Houyon, de Sherbrooke; Théo. Dubois, de Thetford-les-Mines; Charles Hardy, et Gérard Lachance, de Québec. Les deux derniers ont été remplacés par MM. Walter-P. Walsh et Philippe Vaillancourt.

Session le 26 dans l'Île-du-Prince-Edouard

Charlottetown, 13 (C.P.) — La troisième session de la 45e Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Edouard s'ouvrira le 26 février, a annoncé hier le premier ministre, M. J.-Walter Jones.

La Famille

Février 1946: Editorial: Une étape nouvelle, Richard Thivierge; Information familiale: Valère Massicotte;

Education: Problèmes, Robert-E. Llewellyn; Carrières industrielles, Jean Delorme; Un jour, Michelle ira en skis... Photos Ric; Il n'est jamais trop tard pour bien faire! Béatrice Clément; Rôle respectif de la famille et de l'école en éducation, Jean Huberdeault; Petite chronique de psychologie, Edmour Lemay; Clubs familiaux...

Pour les jeunes: Jeunes gens d'aujourd'hui, Pol; Pour les enfants: La belle histoire, Odette Fumet-Vincent;

Divers: Cinéma et morale familiale, Richard Thivierge; Les devoirs de la femme dans la vie sociale et politique, Sa Sainteté Pie XII; L'argent que l'on voit, Valère Massicotte; Les bonnes sont-elles coupables? Valère Massicotte; Mousseline, Michelle Le Normand; Le courrier de Rosemarie.

Economie domestique: Menus économiques, Monique Bureau; Occupons nos loisirs, Monique Bureau; Couverture: Heures d'amour... Photo Ric.

Au comptoir: 0.10, par la poste, 0.13. Service de librairie du Devoir.

20,000 chevaux pour la France

Une mission française dirigée par M. Henry Lefèvre, chef divisionnaire de l'agriculture et du rationnement au conseil français des approvisionnements au Canada, et secondée par M. J.-H. Lapointe, du comité canadien d'exportation du ministère du Commerce, s'occupe actuellement à Montréal, de l'achat de chevaux canadiens pour remplacer ceux des fermes et des vignobles qui ont été tués ou qui ont été transportés en Allemagne lors de l'occupation de la France par les armées de l'Axe. Cette mission, qui compte aussi parmi ses membres MM. Robert Dailly, Paul Raffestin, Marcel Ruffin, médecin vétérinaire, et Albert Pinel, tous experts en la matière, est arrivée au Canada le jour de Noël dernier. Depuis elle s'est occupée activement de l'achat des chevaux nécessaires à la réorganisation de l'agriculture française et jusqu'ici plus de 700 chevaux choisis aux Montreal Stock Yards du Canadian National, à Montréal, ont été expédiés outre-mer. On s'attend à ce que la France se procure quelque 20,000 chevaux canadiens.

Le Conseil Saint-Henri appuie Mgr Valois

Au cours d'une assemblée générale tenue hier dans les salles du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, on a voté à l'unanimité la proposition du député grand chevalier, M. Adrien Lussé, voulant accorder une collaboration entière à Mgr Valois dans sa campagne contre les images indécentes. Voici la résolution telle qu'elle a été adoptée:

"Nous, les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Henri, endossons pleinement la campagne de moralité entreprise par Mgr J.-A. Valois et nous offrons tous nos services à cette cause qui menace notre métropole plus que jamais et promettons notre entière collaboration dans ce mouvement d'Action catholique."

Une école d'hôtellerie à St-Paul-l'Ermitte

Une école d'hôtellerie doit s'ouvrir le 18 février, à Saint-Paul-l'Ermitte, à l'intention de 200 anciens combattants, mariés ou célibataires. Ces étudiants pourront pensionner sur les lieux et l'organisation est en mesure d'accueillir tout couple marié avec un ou sans enfant. L'enregistrement à ce cours, qui doit durer seize semaines, se fera les 16 et 17 courant. On prévoit que 150 hommes et 17 femmes, anciennement des forces auxiliaires de l'armée, commenceront ce cours dès le 18 courant.

L'organisation de ce cours d'hôtellerie a été confiée au lieutenant-colonel Arthur Lemay, directeur régional du rétablissement civil, et au major Leslie Brown, surintendant de ce service. Le directeur de l'école sera le lieutenant-colonel Jean Ducharme, E.D.; le gérant, le major Claude Bélanger; l'officier d'administration (section féminine), Mlle Janet Harel, et les directeurs des études, MM. Roger-E. Gagnon, conseiller technique de l'administration de l'hôtellerie pour la province de Québec, et Marcel Pu- villand, conseiller en arts culinaires du service des hôtels, également de la province.

"Livre bleu" américain

Buenos-Aires, 13 (A.P.)—Les observateurs politiques ont interprété hier soir le "Livre bleu" des États Unis, accusant le gouvernement argentin d'avoir coopéré activement avec les Nazis, comme la plus sérieuse accusation jamais portée contre une république américaine. Ils se demandent si cela ne provoquera pas une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

Le Vésuve en éruption

Naples, 13 (A. P.) — Une fumée s'est échappée du Vésuve hier pour la première fois depuis le printemps de 1944, lorsque le volcan fit éruption et que les soldats alliés aidèrent à l'évacuation des habitants des régions menacées.



EN 1871, LA SUN LIFE OF CANADA émettait sa première police, d'un petit bureau, à Montréal. Il y avait six ans que la Compagnie avait reçu sa charte, et dans l'intervalle, par l'Acte de la Confédération (1867), le Dominion était né. La Sun Life of Canada a marché de pair avec le Dominion qui s'est mérité une place enviable au conseil des nations par le développement constant de ses ressources et par la considération universelle qu'il s'est acquise.

L'essor de la Compagnie est la preuve de la considération que lui accorde le grand public. Pendant les trois quarts de siècle où les guerres ont marqué tous les pays, où les importantes inventions et les grandes découvertes de la science ont changé les destinées de l'homme, la Sun Life of Canada a connu succès après succès, son développement s'adaptant constamment à l'évolution des hommes et des entreprises industrielles. En 1895—après 25 ans d'opérations—l'assurance en vigueur se chiffrait par \$35 millions, et en 1920—après 50 ans—par \$488 millions. Aujourd'hui—après 75 ans au service du public—la Sun Life of Canada se place aux premiers rangs des compagnies d'assurance-vie comptant plus d'un million de détenteurs de polices et l'assurance en vigueur atteint \$3,390,372,327. La solidité financière de la Compagnie et la qualité des services qu'elle rend sont vraiment dignes des meilleures traditions d'une entreprise qui jouit depuis longtemps d'une excellente réputation.

Extraits du Rapport Annuel de 1945

VERSEMENTS EFFECTUÉS DEPUIS SA FONDATION
\$1,800,672,431
VERSEMENTS EFFECTUÉS EN 1945
\$90,226,067
ASSURANCES EN VIGUEUR
\$3,390,372,327
NOUVELLES ASSURANCES
\$241,409,819



SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

SUN LIFE OF CANADA

Le rapport annuel de 1945 sera envoyé à tous les détenteurs de polices; on pourra aussi en obtenir un exemplaire en s'adressant à:

J. DEROME, C.L.U. - gérant, succursale Cartier W. W. KING - gérant, succursale Mont-Royal
K. Y. STANTON - gérant, succursale Mansfield J. COOPER SMEATON - gérant, succursale St-Jacques
L. F. HOLLAND - gérant régional, bureau d'assurance de groupe
SUCCURSALES DE MONTREAL - IMMEUBLE DU SIEGE SOCIAL

LA VIE SPORTIVE

Importante joute pour le Canadien

Le club montréalais gagne ce soir à Chicago il reprendra la tête de la ligue

Les Canadiens joueront peut-être leur plus importante joute de la saison régulière quand ils rendront visite aux Éperriers de Chicago ce soir. Les Habitants batailleront d'arracher pied pour s'assurer la première position de la ligue Nationale et ils feront l'impossible pour triompher des joueurs de Johnny Gottselli. Grâce à leurs deux victoires de la fin de semaine, les champions du circuit Dutton sont confiants de poursuivre leur marche triomphale.

Les Canadiens sont actuellement en deuxième position de la N.H.L., sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston, qui reçoivent les Ailes Rouges de Détroit ce soir. Tous les joueurs du Canadien sans exception sont en parfaite condition pour la partie de ce soir. Selon Irvin, la ligne du punch formée de Blake, Lach et Richard, devrait sortir de sa léthargie, tandis que le trio Chamberlain-Peters-Reay devrait connaître une autre fructueuse soirée. Depuis les dernières parties, cette troisième ligne d'attaque affiche une brillante tenue, mais l'on croit qu'elle sera surveillée de près par les puissants Éperriers.

Frank Eddolls et Kenneth Modell se sont rapportés au Canadien à Buffalo, hier, et il est fort probable que tous deux joueront dans la joute de ce soir. Modell remplacera probablement le vétéran Hiller sur la deuxième ligne. Hiller n'est pas en bonne condition physique actuellement et Irvin est d'avis que Modell remplira son poste à merveille. Eddolls et Modell ont connu d'éclatants succès avec les Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine.

Si le Madison Square Garden décide de fermer ses portes à la demande du maire O'Dwyer, on ne sait pas encore quelle décision prendra le président Dutton au sujet de la joute Canadien-Rangers qui doit avoir lieu à New-York, dimanche prochain.

Le hockey professionnel et amateur

HIÉR
Ligue Américaine
Cleveland 4, St-Louis 2.
Ligue Provinciale
Lachine 5, Sherbrooke 2.
Cornwall 7, St-Hyacinthe 5.
Victoriaville 4, Drumville 4.

CE SOIR
Ligue Nationale
Canadien à Chicago.
Détroit à Boston.
Ligue Américaine
Buffalo à Cleveland.
Pittsburgh à Hershey.
Indianapolis à Providence.
Ligue Senior
Royal à Hull.
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à Lachine.
Drummondville à Victoriaville.

LE CLASSEMENT
Ligue Nationale
J. G. P. N. P. C. P.
Chicago 37 20 13 4 158 124 44
Canadien 36 20 13 3 118 93 43
Boston 37 18 12 7 122 110 43
Détroit 38 17 19 6 97 102 36
Toronto 37 19 6 116 138 32
Rangers 37 8 23 6 98 145 22
Ligue Américaine
(Division Est)
J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo 48 27 15 6 210 164 60
Hershey 46 27 9 6 145 156 48
Prov. 47 17 26 4 167 196 38
N. Haven 48 10 29 9 156 202 29
(Division Ouest)
J. G. P. N. P. C. P.
India 50 26 17 7 225 184 59
Pittsburgh 47 25 15 7 195 157 57
Cleveland 47 22 19 9 153 199 51
St-Louis 49 18 25 6 152 203 42
Ligue Senior
J. G. P. N. P. C. P.
Royal 34 26 6 2 171 106 54
Ottawa 35 21 12 2 178 135 44
Shawinigan 34 15 17 2 130 160 32
Valleyfield 35 14 18 3 146 152 31
Québec 33 13 17 3 119 132 29
Hull 34 7 25 2 123 170 16

Le St-François-Xavier égale les chances

Sur la patinoire de l'Immaculée-Conception, l'école Saint-François-Xavier a égalé les chances de la série semi-finale de la ligue des écoles de Montréal en gagnant la seconde partie de la série contre l'école Saint-Charles-Garnier par 6 à 1. Geoffrion et Cyr ont été les étoiles pour les gagnants. Pour les perdants, Payette a été brillant dans les filets. L'école Saint-Charles-Garnier avait remporté les honneurs de la première partie par 4 à 2. La dernière partie de la série se jouera demain soir la même patinoire à 4 h. 30. Cette dernière partie promet d'être très intéressante. Ces deux écoles de la paroisse de l'Immaculée-Conception espèrent remporter les honneurs de la partie décisive.

Les Vétérans blanchissent l'Ecole Normale

Les Vétérans ont remporté une brillante victoire sur l'Ecole Normale par 5 à 0, hier soir, dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire-Junior de l'Immaculée-Conception. McGinnis a été l'étoile des vainqueurs avec deux buts et une assistance, tandis que Lemay, Mac-Millan et Desautels ont été les autres compteurs.

Hier soir au parc LaFontaine, l'Immaculée-Conception Juvenile a pris les devants de la série finale en battant le Notre-Dame par 6 à 2.

Guy Ethier a affiché une belle tenue dans ses filets. Les deux meilleurs clubs en viendront aux prises ce soir, au parc LaFontaine, à huit heures.

Deux parties dans St-Hyacinthe la ligue Senior contre Lachine

Les Royaux peuvent s'assurer définitivement la première place

Deux joutes importantes seront disputées cette semaine dans la ligue Senior du Québec. Les Royaux joueront contre les Volants de Hull et les As de Québec contre les Cataractes de Shawinigan. La première de ces joutes aura lieu ce soir à Ottawa, quand les Volants recevront les Royaux, et la seconde sera disputée demain soir, à Shawinigan, où les Cataractes recevront la visite des As.

Le Royal aura la chance de s'assurer définitivement la première place, en l'emportant sur les Volants. Ils ont 52 points à leur crédit, dans le classement du circuit. Slater et ils n'ont plus besoin que d'une seule victoire — ou même d'une joute nulle — pour s'assurer définitivement que les Sénateurs d'Ottawa ne pourront les rejoindre d'ici la fin de la saison régulière, le 3 mars prochain.

Il y aura une joute également de l'importance dans la Ville de l'Électricité, demain soir, quand les As visiteront les Cataractes. Ces deux clubs se sont fait face jeudi dernier, le Shawinigan l'emportant par 3 à 2 dans une joute absolument serrée. Les As se doivent de ne plus perdre, presque, s'ils entendent rejoindre le Valleyfield ou le Shawinigan pour être des éliminatoires et c'est dire que les deux clubs aux prises demain soir à Shawinigan se livreront un bataille de géants.

Grasset et Mont-St-Louis gagnent

Deux autres surprises ont été enregistrées dans la ligue intercollégiale hier après-midi, quand le Grasset a triomphé du Collège Saint-Marie par 5 à 4, tandis que le Mont Saint-Louis a infligé une défaite de 5 à 2 au Notre-Dame.

Le gardien de buts J.-P. Soucy, fut certes l'étoile du Grasset en affichant une brillante tenue dans sa cage. Soucy bloqua 70 lancers durant la joute, dont 33 au cours de la troisième période. Malgré cette défaite, le Saint-Marie demeure en seconde position, un point derrière les meneurs, le Laval, du géant Buswell. La première période de cette partie qui se déroula sur une glace beaucoup trop molle, se termina par le compte de 2 à 2, puis le Saint-Marie a porté le compte à 3, à la fin du second engagement. Durant la dernière reprise, le jeu fut continuellement dans la zone du Grasset, mais Bourret et Bisson profitèrent d'une ouverture pour loger la rondelle dans la cage des collégiens de la rue Bleury et assurer la victoire au Grasset.

La vedette de la joute Mont-Saint-Louis et Notre-Dame fut sans contredit Labonté, qui enregistra deux buts pour les gagnants, tandis que Lenoir, Grenier et Deneau complétèrent les autres. Racette et Lefort complétèrent les buts du collège Notre-Dame. Disputé à une vive allure, le jeu fut très rude et pas moins de 13 punitions furent décernées par les arbitres. Les joueurs du Notre-Dame complétèrent leurs deux buts dans la période initiale pour prendre une avance de 2 à 1, mais les gars du Mont-Saint-Louis se rallièrent dans les deux dernières reprises pour s'assurer le triomphe.

Lachine seul en première position

Sherbrooke, 13 (D.N.C.) — Les Rapides de Lachine se sont installés seuls en troisième position de la ligue Provinciale, quand ils ont défait les Randies de Sherbrooke par 5 à 2, dans une joute régulière du circuit Ernest Comte, à Sherbrooke, hier soir. Dénudée de ruse, la joute s'est disputée à une vive allure et les joueurs de l'Instructeur Paul Haynes ne tardèrent pas à prendre une avance de 2 à 1 dans le premier engagement, grâce à Champagne et Desroches, qui logèrent la rondelle dans les filets des locaux. Durant cette période initiale, O. Carnegie fut le seul joueur des Randies à prendre le brillant Roland Ménard en défaut. Disons incidemment, que le jeune Ménard s'est fort signalé en affichant une excellente tenue dans la cage des Rapides.

Les Rapides augmentèrent leur pointage en comptant deux buts dans la seconde reprise, quand Meyers et Boileau déjouèrent Dion. O. Carnegie déjoua le 2e et dernier but des Randies au début de la période finale, puis Desroches accomplit le même exploit neuf minutes avant la fin des hostilités.

LACHINE. — Buts, Ménard; défenses, McCarty, Hamel; centre, J. Morin; avants, B. Morin, Paulsen; subs: Peron, Champagne, Boileau, Meyer, Costigan et Ramsay.

SHERBROOKE. — Buts, Dion; défenses, Longpré, Heindl; centre, H. Carnegie; avants, O. Carnegie, McIntyre; subs: Côté, Redmond, Marshall, Ranger, Labarre, McDougall, Leblanc, Lemire, Gagnon et Courteau.

Arbitres: Gettiffe et Munday.

Au collège de l'Assomption

Le festival sportif des élèves a eu lieu samedi et dimanche derniers

Le festival sportif du Collège de l'Assomption, un événement toujours attendu avec impatience par les jeunes sportifs de l'Assomption, a eu lieu samedi et dimanche derniers, les 9 et 10 février. Ces deux journées ont été rehaussées par la présence de M. Victor Chartrand, député de l'Assomption à l'Assemblée législative, et par celle du chanoine Hervé Lussier, v.i., supérieur du collège.

Le festival sportif bien connu et ancien élève de l'Assomption, était aussi présent et il a donné aux concurrents un magnifique trophée. Depuis dix jours déjà les trois cents élèves du collège s'étaient donnés la main pour mettre le cœur de récréation "dans l'atmosphère". On avait érigé des forêts de neige, élevés des tours et entouré la patinoire d'une haute palissade qui en faisait presque une patinoire intérieure. De bonne heure samedi matin, à la faveur de la température magnifique, on a planté des drapeaux sur tous les forêts et l'on a joyeusement décoré la cour.

La première journée a été remplie par diverses épreuves disputées entre les élèves: courses de vitesse, à obstacles, à l'aveuglette, courses en traineau-pelle se sont succédées sans interruption. Quelques élèves ont même exécuté des sauts périlleux sous les yeux de leurs confrères. Il y a aussi eu une partie de hockey entre l'école St-Louis de l'Assomption et l'équipe junior du collège. L'école St-Louis a gagné par 4 à 1.

Le lendemain le club senior du collège a joué deux parties. Il a vaincu le club Verchères par 10 à 1 dans la première et il a perdu la deuxième par 12 à 2 contre le Séminaire de Joliette.

Une foule très nombreuse a assisté à ces deux journées sportives. Outre celles déjà mentionnées, on remarquait les personnes suivantes: M. J. Mageau, maire de l'Épiphanie; M. G. Landry, maire de l'Assomption; M. P.-A. Séguin, notaire et assistant-greffier de l'Assemblée législative; M. E. Roy, propriétaire de la Cie Bédard, et plusieurs autres personnalités.

Les autorités du comité des jeux du Collège de l'Assomption nous prient de féliciter les élèves pour le bel entraînement sportif dont ils ont fait preuve et de remercier les très nombreux spectateurs qui sont allés les encourager.

Conn est confiant de battre Louis

Hot Springs, Ark., 13 (A.P.) — Il sera faux de dire que l'aspirant au championnat mondial poids-lourd, Billy Conn, s'entraînera continuellement ici, en vue de son combat contre le champion Joe Louis, en juin prochain, mais chose certaine c'est qu'actuellement, le "Kid" de Pittsburgh se met en condition pour cet important combat. Au début d'avril, Conn partira pour Greenwood Lake, N.J., afin de suivre les principaux exercices de son entraînement.

"Ces trois années dans les forces armées n'ont pas aidé ma condition physique", a déclaré Conn aujourd'hui. "Je ne suis pas encore en condition pour cette rencontre de championnat, mais je vais faire mon possible pour l'être."

La routine que suit Conn pour s'entraîner n'est pas très compliquée. En effet, le matin il court sur une piste près du Hot Springs High School, puis vers 11 heures il mange.

Après avoir pris une sieste de 3 heures Conn se rend dans un gymnase pour s'exercer sur les hauteurs et le sac de sable. Son travail au gymnase terminé, Conn prend un bon bain chaud, puis ensuite il joue une ronde de golf.

"Même si je le voulais, je ne pourrais suivre un entraînement sérieux à cause du manque de partenaires", a déclaré Conn. Ce dernier pèse actuellement 190 livres, mais il croit que son poids sera réduit de 10 livres lorsqu'il fera face au Bombardier Brun. Le problème qui inquiète le plus l'aspirant logique à la couronne de Louis, est la condition de ses jambes. Conn est arrivé ici le 5 janvier pour une période d'entraînement de deux ou trois semaines.

À la suite de la rencontre Conn est confiant de l'emporter par décision. "Je suis d'avis que le combat va durer les 15 rondes, et je crois pouvoir amasser plus de points que Louis", a mentionné Conn.

"Ma manière de boxer et mon âge sont probablement les deux atouts qui m'aideront le plus à triompher. Joe Louis est beaucoup plus âgé que moi et cela ne l'avancera pas, au contraire, il va se fatiguer plus vite. Si Louis veut me vaincre, il devra me mettre hors de combat, mais soyez assurés qu'il n'aura pas une cible facile", dit en terminant Conn.

Le cas de Pratt étudié demain

Les questions suivantes sont à l'ordre du jour de l'Assemblée des gouverneurs, qui a lieu demain et vendredi, à New-York:

1. Les arrangements en vue des éliminatoires; 2. Des ententes au sujet de la constitution; 3. Le cas de Babe Pratt et 4. La demande de Len Peto, de Montréal, pour le transfert de l'ancienne franchise des Maroons, actuellement détenue par la Canadian Arena Co.

On ne fera aucune déclaration au sujet de Pratt avant que les gouverneurs de la N. H. L. en soient venus à une décision, a déclaré Dutton. Pratt, on le sait, a été banni du hockey le 29 janvier, pour avoir parié sur les résultats des joutes de la ligue et pour avoir négligé de dénoncer des tentatives infructueuses de corruption.

Tommy Gorman a déclaré hier que sa compagnie ne s'opposerait pas à la demande de Len Peto. On rapporte que Peto désire transporter cette franchise à Philadelphie.

Managoff au Forum le 19

Le promoteur de lutte Eddie Quinn a déclaré hier soir qu'il est fort probable que le champion mondial poids lourd, Bobby Managoff, défendra sa couronne contre l'aspirant le plus logique mardi soir prochain, au Forum. Quinn a fait cette déclaration à la suite d'un appel téléphonique à l'étoile de Chicago. Le détenteur du titre doit remplir quelques engagements cette semaine, mais il a mentionné au promoteur qu'il fera tout son possible pour se battre au Forum, mardi.

Quinn a ajouté que la question qui l'embarrasse le plus actuellement, c'est de lui trouver un aspirant sérieux. On sait que plusieurs gladiateurs se considèrent comme des aspirants au titre de Managoff et c'est nul autre que Quinn qui devra régler cette question. Jusqu'ici, Quinn prétend que l'aspirant le plus logique est le brillant Yvon Robert qui a facilement triomphé de George Linneman la semaine dernière. Managoff devait risquer sa couronne contre le protégé du vétéran Emile Maupas le 10 décembre dernier, mais il fut incapable de remplir son engagement à cause de maladie. Robert prétend maintenant que le champion est complètement rétabli de son attaque de pneumonie et qu'il n'existe aucune raison pour que le champion ne lui accorde pas la préférence.

Félix Miquet, puissant athlète de France, est un autre qui réclame avec raison un match de championnat, mais on ne sait pas encore quelle sera la décision de Quinn à son sujet. Miquet a déjà annulé avec Managoff dans un match de championnat disputé l'an dernier et n'edt été de la loi du couvre-feu, le gladiateur français aurait probablement détrôné Bobby. Ernie Dusek et Larry Moquin ont également approché Eddie Quinn pour obtenir un combat avec le champion.

Les compteurs de la Provinciale

Le brillant compteur Tony Demers, des Saints de Saint-Hyacinthe, est toujours en tête des compteurs de la ligue de hockey Provinciale avec l'excellent total de 70 points, formé de 41 buts et 29 assistances. Herbert Carnegie, des Randies de Sherbrooke, détient la seconde position avec 62 points, 12 de plus qu'Armand Bourdon, des Étoiles de Victoriaville. Joe Desroches, des Rapides de Lachine, occupe la quatrième position avec 46 points à son crédit, tandis que Maurice Bastien, des Saints de Saint-Hyacinthe, vient en cinquième position avec 44 points.

B. A. Pts
T. Demers, St-Hyacinthe 41 29 70
H. Carnegie, Sherbrooke 38 24 62
Bourdon, Victoriaville 32 27 59
Desroches, Lachine 22 24 46
Bastien, St-Hyacinthe 16 28 44
McIntyre, Sherbrooke 17 26 43
P. Hébert, Victoriaville 16 24 40
Bouchard, Victoriaville 15 25 40
Labarre, Sherbrooke 13 27 40
Trainor, Victoriaville 16 22 38
O. Carnegie, Sherbrooke 15 23 38

Sept jockeys bannis à vie du turf américain

Baltimore, 13 (A.P.). — Les officiels de la Maryland Racing Commission ont banni hier pour la vie sept jockeys de steeplechase et un entraîneur, accusés d'avoir complété un steeplechase disputé à la piste Pimlico le 30 novembre dernier. Un agent de jockeys a également été banni pour une période d'un an, après qu'il fut trouvé coupable d'avoir participé à ce complot.

À la suite d'une enquête, tenue lundi, les officiers de la Commission ont déclaré que les jockeys Douglas Banks, Howard Cruz, Verne Haines, Sidney O'Neill, William J. Owen, Francis Passmore, Scott D. Riles, l'entraîneur John Barry et l'agent James F. Byrnes avaient violé le règlement 145 du code du turf. Les jockeys Haines et Passmore ont refusé d'assister au procès, mais un témoignage révèle que le complot a été arrangé par un homme de New-York, identifié sous le nom de "John".

George P. Mahoney, président de la Maryland Racing Commission, a déclaré que les accusés sont bannis à jamais des pistes contrôlées par les États-Unis et celles du Mexique.

Le Sommet de la Perfection

L'EAU DE TABLE

EVERVESS

PÉTILLANTE

12 ONCES BIEN REMPLIES

7¢

Douce, pure, alcaline et BONNE POUR VOUS

Un produit de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sanbégarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

ARCHITECTE

LEOPOLD BEAULIEU
ARCHITECTE, A.D., B.A.
7070 CHAMBOUR, Tél. DO. 1967

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
105
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES

J.-B. BELANGER
L.C.M.I., C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revient
Comptable Public
Ch. 614, édifice des Tramways
BE. 3031 Montréal

CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.B.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.B., L.B.C., C.A.
Barthélemy Masse, L.B.C., C.A.
59, rue St-Jacques
HARBour 3635 MONTREAL
429, rue Lavolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 5990

Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Géard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges-B. Richard, C.A., C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
69 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: HA. 9562-9739

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
E. Harry Knight, C.A. Léon Ode, C.A.
Gérard Marceau, C.A. Paul-E. Trudel, C.A.
Lucien-P. Béla, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacques Ankers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.
Dollard Stuk, C.A. Albert Garneau, C.A.
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.
Guy Bernard, C.A. Percy Auger, C.A.
H. Bourquin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.
Roder Roy, C.A.

Lucien VIAU,
C.G.A., C.F.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le Revenu
158, Craik ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643, avenue Verdun, VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue -
Ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis - Montréal

Cartes d'affaires

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
4350 PAPINEAU AN. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith, Corona
Silencieux, régulier et portable
Protections de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2318
(entre Vitré et Laguchetière) BE. 2319

LAITERIE

Ch. 6088-2599 Holt ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage: BE. 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Atelier de construction de machines et de réparations - Service d'ingénieurs et de dessinateurs - Atelier de patrons et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze
L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.
970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone: * Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES
DESSINATEURS - MACHINISTES - Fondeurs

Faits divers

Un garçonnet disparaît sous la glace, à Verdun

Cadavre trouvé à Richmond — S'agit-il d'un meurtre? — La vague de crimes reprend de plus belle — Affaires de Cour

Une tragédie s'est déroulée hier sur les bords du fleuve, à Verdun, alors que le jeune Lionel Oswald, 9 ans, 299, 3e avenue Verdun, et des amis, se rendaient à l'école. En cours de route ils se sont aventurés sur la glace pour jouer. Au pied de la 1ère avenue, la glace a cédé sous leur poids et le jeune Oswald a été englouti. Les jeunes ont donné l'alarme et toute la journée durant on a fait des recherches où l'enfant est disparu, mais sans succès. Tout espoir est perdu de le retrouver d'ici la fonte des glaces. Une petite compagnie d'Oswald, Doreen Pring, 8 ans, 184, 3e avenue, a réussi à se sauver après s'être longtemps débattu.

S'agit-il d'un meurtre?

Le Dr Georges Letendre, coronar de Danville, et les agents de la Sûreté provinciale ont dû faire face à un mystère difficile à résoudre, hier.

Il s'agit de savoir ce qui est arrivé à M. Jean Pellerin, 36 ans, de Bromptonville, dont le cadavre a été trouvé gisant près de la voie du réseau National, à Richmond, et dont on a découvert le porte-monnaie ouvert et vide.

L'enquête du coronar a été ajournée hier après-midi en attendant les résultats de l'enquête de la police. La victime aurait été traînée sous un wagon de fret sur une distance de vingt milles, c'est-à-dire de Bromptonville à Richmond.

D'après les premières perquisitions de la police, M. Pellerin et sa femme s'étaient rendus au village de Bromptonville pour faire des emplettes, hier.

M. Pellerin qui portait sur lui une assez forte somme d'argent, est disparu pendant que sa femme était entrée dans un magasin.

Un employé de chemin de fer, M. Alyre Belland, de Richmond, a déclaré à l'enquête du coronar, qu'il avait trouvé le porte-monnaie ouvert, en perquisitionnant pour retracer la scène de l'accident. En remontant la route il a déclaré avoir trouvé des traces de sang à presque toutes les sections, et c'est à environ 200 pieds avant la première trace qu'il a trouvé le porte-monnaie, soit à environ un mille de Bromptonville.

C'est alors que le Dr Letendre a prévenu le capitaine détective Quenneville de la Sûreté provinciale, qui a dépêché sur les lieux les détectives Sténo Brasseur et M. Patenaude, chargés de résoudre l'énigme.

Vol à main armée

La pharmacie Rosario Venne, 1223 est, rue Ontario, a été la scène d'un autre vol à main armée, hier soir, vers 8 h. M. Georges Gruffy, le gérant de l'établissement, était seul, lorsque deux individus sont entrés, et à la pointe d'un revolver, ont demandé l'argent de la caisse. Sous la menace, la victime a dû s'exécuter et remettre aux bandits la somme de \$50. La police possède un très bon signalement des voleurs, car ils ne portaient aucun masque.

Pris sur le fait

Deux jeunes gens âgés d'à peine 17 ans, ont été pris sur le fait hier soir, par les agents de la radio-police, no 21, alors qu'ils étaient sur le point de commettre un vol au numéro 167, ouest, rue Craig. La police avait été prévenue du forfait par l'alarme de sûreté. Les deux agents, arrivés sur les lieux, ont cerné le magasin et ont trouvé les deux voleurs en opération. Arrêtés, les présumés cambrioleurs ont été conduits à la Sûreté municipale où ils ont été interrogés.

La police se fait voler!

Peu après 10 h. 30, hier soir, les agents Adrien Rompré et Hector Dussault, de l'auto-radio 35, étaient entrés à l'hôpital St-Luc où ils allaient se faire panser pour de légères blessures reçues en effectuant l'arrestation d'un jeune homme. Ayant reconduit l'inculpé au poste no 13, les deux agents se sont rendus à St-Luc. Mais quelle ne fut pas leur stupefaction au sortir de l'hôpital de constater que leur voiture était disparue. L'alerte a été donnée. Les gardiens des ponts ont été avertis et l'on a prévenu la police provinciale. Vers 11 h. 10 l'auto est aperçue filant vers le nord, rue St-Denis. Envi-

Adoptés
Les CAFES, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSAY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

LIVRES de MESSE et CHAPELETS

Cadeau idéal pour PREMIÈRE COMMUNION ou autre occasion.

BLANC — Livre blanc (3 1/2" x 4 1/4"), étui blanc, fermeture-éclair et chapelet monture argentée, grains verrière ambre rose.
NOIR — Livre noir, étui noir, même chapelet de verrière ambre rose ou chapelet noir (au choix).
BRUN — Livre brun, étui brun, même chapelet de verrière ambre rose ou chapelet brun (au choix).
Les trois articles sont contenus dans une boîte, finie satin blanc, et mesurant 3 1/2" x 6 1/4".

PRIX COMPLET \$3.00.

— avons aussi un choix complet de Crucifix, médailles, etc.

Beland, Foucher, Bélanger, Inc.
45 rue Notre-Dame ouest, Montréal — Tél.: Plateau 3809
ÉTABLIE EN 1910.

"L'attitude des ouvriers décidera de mes actes"

(M. Marquette)

Trois raisons qui ont motivé la démission de M. P.-E. Marquette du Congrès canadien du travail: la politique, la langue française, et l'idéal d'un mouvement canadien — Assemblée, hier soir, en la salle de l'Assistance publique

M. Paul-Émile Marquette, qui vient de démissionner comme directeur du congrès canadien du travail, tenait une assemblée hier soir en la salle de l'Assistance publique. Plusieurs centaines de membres d'unions ouvrières de Montréal, Québec, Saint-Jean, Granby, Sherbrooke, et d'ailleurs, ainsi que des employés du tramway, assistaient à cette assemblée.

M. Marquette a déclaré que de toutes les raisons et de tous les canards, qui courent sur son compte, une seule chose est vraie: "J'ai démissionné", a-t-il dit.

"Personne ne peut dire ce que je ferai dans l'avenir", puisque je ne le sais pas moi-même. C'est l'attitude des ouvriers de cette province qui décidera où j'irai", a ajouté M. Marquette.

"On m'accuse de trahir les ouvriers. A cela je veux répondre que si Marquette avait voulu trahir les ouvriers, il l'aurait fait avant aujourd'hui". M. Marquette ajoute à ce propos: "Mais je ne permets pas à personne de venir trahir les intérêts des miens. Je ne permets pas aux autres de venir s'emparer de notre pays, sans dire un mot."

Je ne m'attarderai pas à répondre à toutes les accusations que l'on porte contre moi. Mais je dirai ceci: "On a peur que je révèle des vérités qu'on aimerait voir cachées".

Question de politique

M. Marquette donne les trois raisons qui l'ont forcé à donner sa démission.

"Certaines manœuvres du Congrès canadien ressemblent beaucoup à de la politique. Quand le gouvernement change, on coupe les têtes, on change les 'jobs'. M. Marquette rappelle ici certaine convention ouvrière qui avait eu lieu à Québec il y a quelques années et qui avait tourné en convention politique. M. Marquette avait alors protesté. Il déclarait encore hier: 'Pourquoi prendre un groupe comme entité et lui faire appuyer un parti politique quelconque. Qu'est-ce qu'on dirait après une campagne électorale, si le parti qu'on a appuyé était battu et qu'il y avait des revendications à faire pour le bien des ouvriers. La réponse serait: 'Vous nous avez combattu, allez demander des faveurs à d'autres'."

"Alors on a commencé à faire un cercle autour de Marquette, parce qu'il ne voulait pas faire de politique. Je pouvais par contre, pour ma part, me présenter dans tous les départements, qu'ils soient libéraux, conservateurs ou autres et j'obtenais facilement ce que je désirais pour les ouvriers. On savait que j'étais libre de tout mouvement politique."

Au cours de cette première partie de son discours, l'orateur a été interrompu par des gens qui, selon l'expression même de M. Marquette, "étaient payés \$8 par jour pour le combattre". "Ce sont des gens qui travaillent pour la fiolle", a répété à plusieurs reprises, l'orateur.

Droit au français

M. Marquette continue en disant qu'il respecte toutes les nationalités, les races, les langues et qu'il est prêt à collaborer avec tous. "Mais je vous le demande, si on s'en allait parler en français à des Chinois en Chine et qu'ils se réclameraient qu'on leur parle en chinois, seraient-ils dans leur droit? Si nous allons parler en français à des ouvriers de Toronto et qu'ils nous demandent de leur adresser la parole en anglais, auraient-ils le droit d'agir ainsi?"

"Nous avons, nous, dans la province de Québec, le droit d'exiger la même chose. On m'a reproché de demander aux chefs du congrès de s'adresser aux ouvriers québécois en français. Et l'on m'a répondu en pur anglais: 'I have no apology to make to no one for not speaking French'. Et on nous a dit ça dans la province de Québec!"

"Et l'on vient nous dire: Ne lancez pas le cri de race. Et le Chinois qui demande qu'on lui parle en chinois chez lui, lance-t-il le cri de race? ou le Torontois qui veut qu'on lui parle en anglais à Toronto, lance-t-il le cri de race?"

"C'est vrai qu'on a le droit de parler en anglais, mais c'est vrai aussi qu'on a le droit de parler en français."

"Je ne me mettrai jamais à genoux devant Moshier, Conroy et autres", a dit M. Marquette.

Mouvement canadien

Comme troisième motif à sa démission M. Marquette déclare avoir toujours "prêché que le mouvement ouvrier qu'il dirigeait était un mouvement canadien, par les Cana-

diens et pour les Canadiens". "Au Canada, continue-t-il, nous sommes capables de conduire nos affaires sans le secours des étrangers. On n'a pas besoin d'envoyer nos deniers à l'étranger."

"Mais voici qu'après cinq ans de travail, je reçois un ordre de réunir nos unions au CIO."

M. Marquette donne lecture ici d'une lettre que lui adressait récemment M. Pat Conroy, secrétaire trésorier du Congrès. Ce dernier lui demandait de transférer l'Union des ouvriers des machines à coudre de Saint-Jean (Congrès Can. du T.) à la United Electrical, Radio & Machine Workers of America (C.I.O.). A cette nouvelle, l'Union de Saint-Jean déclare que si on veut l'annexer au CIO, tout est fini et que l'Union est dissoute.

"Ceux qui veulent être annexés à des unions étrangères, qu'ils y aillent, c'est leur affaire. Mais moi, je reste dans ma province, dans mon pays. On m'a accusé d'être un traître. Tout ce que j'ai trahi, ce sont les espoirs politiques de quelques-uns qui pensaient que je vendrais les miens à des étrangers."

"La fiolle, la fiolle"
A plusieurs reprises, on entendait quelqu'un dans le balcon de la salle de l'Assistance publique crier: "La fiolle". "La fiolle", à l'adresse de ceux du Congrès qui, selon M. Marquette, ne travaillaient que pour les deniers des ouvriers.

L'attitude des ouvriers de ma province déterminera mon attitude future avec les mouvements ouvriers. L'expérience que j'ai acquise des mouvements ouvriers me vient des ouvriers et si ces derniers ont encore besoin de moi, elle sera entièrement à leur disposition", a ajouté M. Marquette.



Le Dr L. S. RUSSELL, nommé directeur du musée de paléontologie, par le bureau de direction du Royal Museum d'Ontario. Diplômé des universités d'Alberta et de Princeton.

La session s'ouvre jeudi en Alberta

La législation gouvernant les coopératives serait changée

Edmonton, 13 (C.P.) — La session de 1946 de la Législature provinciale albertaine s'ouvre jeudi. Le premier ministre E. O. Manning et ses collègues du cabinet mettront la dernière main au discours du Trône.

A la convention provinciale du parti du Crédit Social, tenue à Calgary en décembre, les députés ont demandé au gouvernement de déterminer une politique en conformité aux principes du parti.

En adressant la parole au cours d'un caucus des membres du gouvernement, le mois dernier M. Manning a dit que son gouvernement s'efforcerait de faire de la province de l'Alberta une province qui se suffit à elle-même.

On ne sait pas si dans son programme immédiat le gouvernement a l'intention de donner des dividendes.

On croit que la législation gouvernant les coopératives sera changée. Tout indique que l'on a étudié certaines lois sur le commerce et on considère comme très probable que le projet d'expropriation par le gouvernement des compagnies d'électricité de la province fera l'objet d'une étude plus approfondie.

On sait aussi qu'une législation ouvrière nouvelle sera proposée pendant la session. On a annoncé que le gouvernement se propose de réduire les heures de travail de 48 à 40 par semaine.

Une nouvelle formule est approuvée

Washington, 13 (A.P.) — Une formule des salaires approuvée par la majorité des membres du comité de la Maison-Blanche, a été envoyée à la Maison-Blanche, hier soir, afin d'être considérée par le président Truman. Soit que le président la signe aujourd'hui ou soit que des changements soient faits à la dernière minute, on ne l'a pas révélé.

Cette politique, apprend-on, contient une formule stricte des prix ainsi qu'une clause demandant un examen minutieux de toutes les augmentations, même de celles qui sont faites volontairement. L'approbation gouvernementale des augmentations volontaires qui ne demandaient pas d'ajustements de prix avait été abandonnée après le jour de la victoire sur le Japon.

L'annonce des conditions pour mettre fin à la grève de l'acier, qui dure depuis trois semaines, a été retardée en attendant la révision de la politique des salaires. Au dire d'un représentant du gouvernement, l'augmentation du prix de l'acier a été approuvée par le gouvernement et l'United States Steel Corporation. Cette augmentation est d'approximativement \$5 la tonne.

Toutefois, l'opposition ouvrière à la réinstitution du contrôle des augmentations volontaires de salaires devient plus forte alors que le président William Green, de l'American Federation of Labor et Philip Murray, du Congress of Industrial Organization, indiquent qu'ils sont

opposés à tout plafonnement rigide des salaires.

La raison de ce plafonnement est que le département de la Justice croit qu'il est impossible de contrôler les prix à moins que les salaires soient limités.

MM. Paul-A. Demers et J.-H. Laframboise, experts évaluateurs, rendront témoignage devant la Cour.

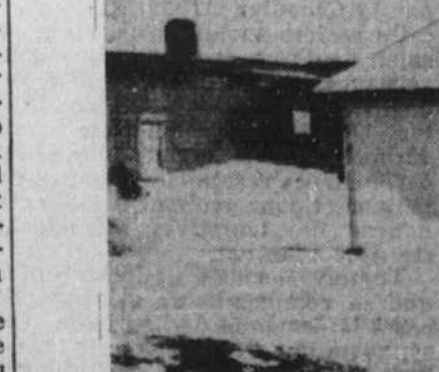
M. le juge Eugène Angers, président de la Cour d'Échiquier, fixa dans son arrêt un montant de \$10,550 comme compensation raisonnable et accorda en outre au requérant l'intérêt à 5% sur le montant fixé, à compter de la date du 15 octobre 1942, plus les frais de la cause.

Me Roger Ouimet, c.r., représentait les intérêts fédéraux et Me Gaston Guérin, c.r., agissait pour le requérant.

2 morts, 20 blessés à Alexandrie
Le Caire, 13 (A.P.) — Deux étudiants ont été tués et 20 blessés dans une bataille avec la police à Alexandrie, hier, alors que des milliers d'étudiants ont participé à des émeutes antiribouniques dans cette ville et au Caire. Dans cette dernière ville, les étudiants ont crié "A bas l'Angleterre".

Le gouvernement fit une offre de \$9,782 en compensation de la perte du terrain et comme dédommagement du préjudice possible.

Des épouses sont allées rendre visite à leurs maris membres de la fameuse expédition "Musk-Ox" établis à Fort-Churchill (Manitoba), avant leur départ pour l'Arctique. On remarque dans le groupe ci-haut: M. et Mme R.-J. Hunter, de Lloydminster (Saskatchewan); M. et Mme Don McGilivray, de Winnipeg, et M. et Mme Rod Lawrence, de Fort-William (Ontario). En bas, une scène du camp d'entraînement à Fort-Churchill montrant quelques-uns des chiens qui seront utilisés par l'expédition.



Des épouses sont allées rendre visite à leurs maris membres de la fameuse expédition "Musk-Ox" établis à Fort-Churchill (Manitoba), avant leur départ pour l'Arctique. On remarque dans le groupe ci-haut: M. et Mme R.-J. Hunter, de Lloydminster (Saskatchewan); M. et Mme Don McGilivray, de Winnipeg, et M. et Mme Rod Lawrence, de Fort-William (Ontario). En bas, une scène du camp d'entraînement à Fort-Churchill montrant quelques-uns des chiens qui seront utilisés par l'expédition.

Plateau 5151

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

COUPE-VENT d'hiver
à 1/2 prix
POUR LA JEUNESSE



Frise de laine bleu marine dans ce modèle Cosaque pour garçons de 6 à 16 ans. Devant à fermeture éclair, poches de biais, taille s'ajustant de pattes. D'une seule nuance mais aussi quelques modèles à deux tons dans le groupe. Prix ord. 3.95...

1/2 PRIX 1.98

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.